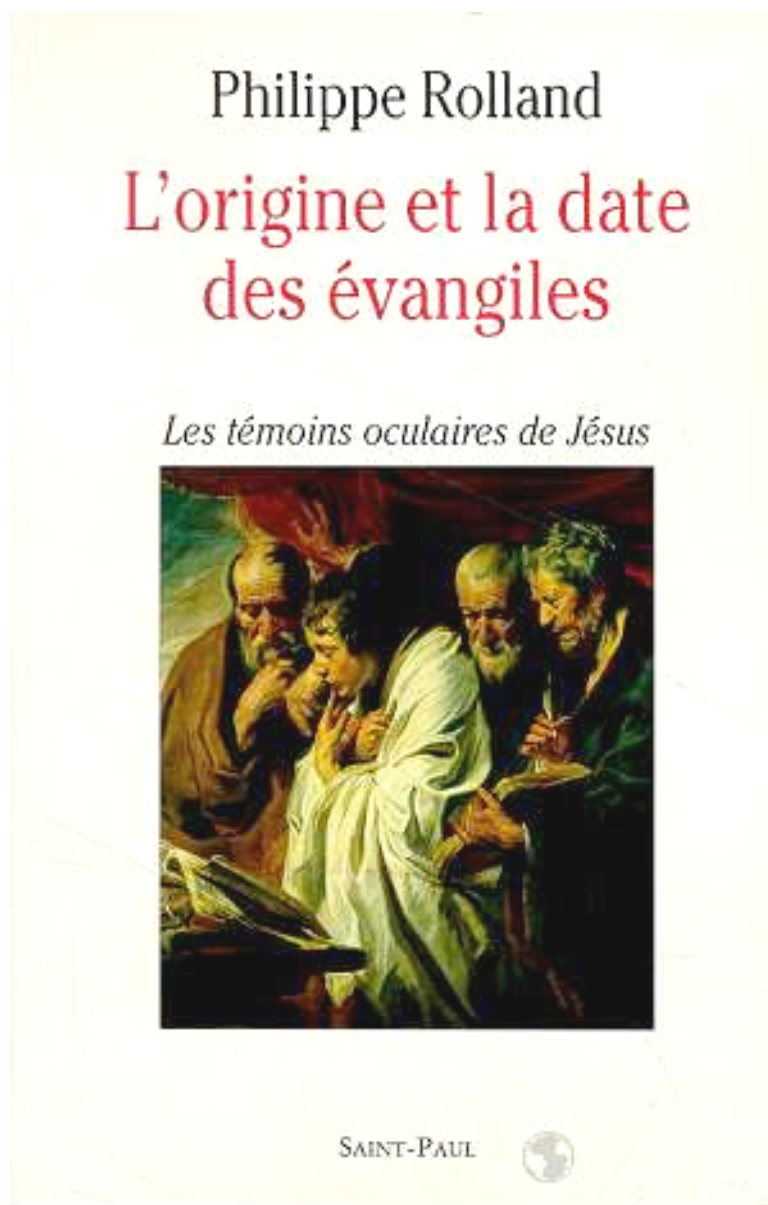


Père Philippe Rolland

L'Origine et la Date des Evangiles

Les témoins oculaires de Jésus



AVANT-PROPOS 4

Le contexte de cette étude 4

1. Prédication de Jésus et premiers témoins 6
2. Prédication apostolique et formation des écrits 6
3. La rédaction des évangiles 7

ABRÉVIATIONS 8

PRÉLIMINAIRES 10

Chapitre I 13

1. La date des Actes des Apôtres 14
2. La crédibilité des Actes 16
3. Le nom de l'auteur 17
4. Les premiers mots de la foi 17
5. L'expansion du christianisme 20

À Jérusalem 20

À Césarée 22

À Antioche 22

Les communautés pauliniennes 23

Remarque sur les frères de Jésus 26

Chapitre II 28

1. La double tradition 28
2. La tradition pré-marcienne 32
3. Pré-Luc ou l'évangile paulinien 43
4. Pré-Matthieu ou l'évangile pétrinien 50
5. Matthieu Hébreu (?) ou l'évangile des Douze ou l'évangile de Jérusalem 53

Annexe 57

EXCURSUS N° 1 60

CHAPITRE III 63

1. La deuxième Épître de Pierre 64
2. La première Épître de Pierre 69
3. Les Actes des Apôtres 70

ANNEXE 73

EXCURSUS N° 2 77

EXCURSUS N° 3 80

CHAPITRE IV 82

1. L'antiquité du Troisième Évangile 82
2. La valeur des sources utilisées par Luc 86
3. La composition de l'oeuvre de Luc 88

CHAPITRE V 91

1. La date de Matthieu grec 91
2. Les sources de Matthieu grec 95
3. Le genre littéraire de l'évangile de Matthieu 96
4. L'universalisme de Matthieu 97
5. L'auteur de Matthieu grec 98

CHAPITRE VI 100

1. La date de l'évangile de Marc 100
2. La structure littéraire de Marc 103
3. Marc et les fêtes juives 104
4. L'universalisme de Marc 105

EXCURSUS N° 4 108

CHAPITRE VII 110

1. Les données de la tradition 110
2. Le Quatrième Évangile est tardif 112
3. La valeur historique du Quatrième Évangile 114
4. La structure littéraire du Quatrième Évangile 116
5. L'Évangile et la Première Épître de Jean 119
6. L'Évangile et l'Apocalypse de Jean 120
7. Un évangile hautement symbolique 121

EXCURSUS N° 5 122

CHAPITRE VIII 124

EXCURSUS N° 6 126

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE 133

Première édition : Saint-Paul, Paris, 1994

Nouvelle édition électronique (2001)
Site de la Congrégation du Clergé

© Philippe Rolland, avril 2001

AVANT-PROPOS

Le contexte de cette étude

La question des sources et de la date des évangiles ne concerne pas seulement notre curiosité. Elle a des incidences importantes sur notre foi. Dans la première moitié de ce siècle, l'exégète allemand Rudolph BULTMANN a enseigné que l'évangile de Marc, pour lui le premier des évangiles – ce qui est essentiel dans sa théorie –, ne contenait que très peu de données crédibles sur l'histoire de Jésus de Nazareth. Composé quarante ans au moins après les événements, parsemé de nombreuses légendes élaborées dans le monde grec, cet évangile était presque entièrement coupé de la tradition apostolique. Quant aux évangiles de Luc et de Matthieu, deux déformations tardives de cet évangile primitif, ils sont encore plus loin des événements. Ne parlons pas de Jean, rédigé au II^e siècle.

Sans partager complètement le scepticisme de Bultmann, car il faut tout de même tenir compte de la tradition orale, beaucoup d'exégètes contemporains, même catholiques, en admettent cependant les présupposés. Marc, disent-ils, est le créateur du genre littéraire « évangile ». Son écrit nous renseigne plus sur le langage religieux des chrétiens de la deuxième génération que sur des événements historiquement vérifiables, et les évangiles de Luc et de Matthieu en sont une réinterprétation postérieure, faite aux alentours de l'an 80. Quant à Jean, rares sont les commentateurs qui osent encore l'attribuer au « disciple bien-aimé ». On admet bien qu'il y ait quelques traditions historiques dans le Quatrième Évangile, mais l'ensemble est le résultat d'une évolution complexe, où la pensée des gnostiques de la fin du premier siècle a exercé une influence déterminante, avant que l'écrit ne soit corrigé dans un sens orthodoxe.

Il ne faut pas s'étonner si bien des chrétiens sont désorientés, d'autant plus que ces hypothèses sont présentées comme la vérité scientifique, les voix discordantes étant disqualifiées comme « fondamentalistes ».

Certains, en France, ont voulu réagir, mais, à mon avis, de manière maladroite. Claude TRESMONTANT, professeur de philosophie estimé et auteur d'un remarquable Essai sur la pensée hébraïque, bon connaisseur de l'hébreu, quoi qu'on en ait dit, a soutenu avec exagération que les apôtres prenaient des notes manuscrites pendant que Jésus leur parlait, et que Marc a censuré l'intégralité du Sermon sur la Montagne, qu'il lisait dans Matthieu, écrit avant l'an 36. Jean CARMIGNAC, grand spécialiste des écrits de Qumrân, a soutenu comme lui, mais de manière plus argumentée que les évangiles synoptiques avaient tous été écrits d'abord en hébreu. À mon avis, il n'avait pas étudié d'assez près la question des relations entre Matthieu, Marc et Luc dans le texte grec (la « question synoptique »), et je le lui ai montré.

Il m'a plusieurs fois répété que j'avais sans doute tort de croire pouvoir résoudre ce problème, mais que j'avais le mérite de travailler, tandis que les autres, me disait-il, se contentaient de répéter un credo.

Il y a eu contre Tresmontant et Carmignac une levée de boucliers, et, dans le contexte de cette polémique, le livre novateur que je venais de publier en même temps sur l'origine des évangiles, au début de 1984, est passé presque inaperçu dans la presse. Cependant, René LAURENTIN, dans La France Catholique, a rendu compte longuement de mes positions, me félicitant de faire entendre une voix sereine dans ce débat trop passionné. Malheureusement, comme je ne prenais parti ni pour un camp ni pour l'autre, me contentant de rechercher la vérité, mes travaux n'ont guère été connus que par ceux des spécialistes qui ont pris la peine de me lire. Pourtant, plusieurs exégètes réputés m'ont dit ou écrit que j'étais dans le vrai. En privé, certains de mes collègues m'ont confié cette année qu'ils étaient convaincus de la valeur de ma théorie et qu'ils l'enseignaient à leurs étudiants. Mes positions sont adoptées par une introduction au Nouveau Testament publiée en Italie par Giuseppe SEGALLA. Depuis dix ans, j'ai d'ailleurs continué à travailler, ce qui m'a amené à résoudre pour mon propre compte

des questions difficiles que je me posais auparavant, et à modifier en conséquence, non pas ma théorie d'ensemble, mais certains détails.

Il me semble nécessaire, dix ans après, de faire le point. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit dans *Les Premiers évangiles* (Le Cerf, coll. Lectio Divina, n° 116, Paris, 1984). Ce livre m'avait été demandé par le Père François Refoulé, alors directeur de l'École Biblique de Jérusalem, à la suite d'un cours que j'avais fait dans cette école sur la question synoptique. Il comporte des parties techniques qu'on peut se contenter de survoler, mais il est par ailleurs très lisible, moyennant un petit effort d'attention. J'avais fait dans ce livre quelques erreurs dans l'interprétation des traditions patristiques sur l'origine des évangiles, mais je les ai corrigées dans l'article « Synoptique, Question », qui m'a été demandé pour le Dictionnaire Encyclopédique de la Bible (Brepols, Maredsous, 1987, pp. 1227-1231). Mes arguments principaux y sont résumés en quelques pages, qui peuvent suffire pour le lecteur pressé.

Mon intention est de m'attacher maintenant plus directement à la question de la date des évangiles synoptiques, en abordant aussi la date et l'origine de l'évangile de Jean. J'espère que cette mise au point permettra aux lecteurs, croyants et incroyants, de se rendre compte, comme dit l'auteur du troisième évangile, de la « solidité » des renseignements que nous donnent les évangiles (cf. Lc 1,1-4). Notre foi ne s'appuie pas sur des légendes, mais sur le témoignage de gens qui ont donné leur vie pour que la vérité soit connue de l'humanité entière.

*

Les orientations générales données par l'Église catholique

Pendant le concile Vatican II, au moment où je terminais mes études de théologie, la Commission Biblique Pontificale a fait paraître une « Instruction sur la vérité historique des évangiles » (21 avril 1964) qui a été tout de suite saluée comme un magnifique guide de travail pour les exégètes. Dans mon enseignement, je me suis toujours inspiré de ce document capital, dont je reproduis ici la partie centrale. Chacun pourra constater la cohérence entre les positions que je défends dans ce livre et les directives très ouvertes de l'Église catholique.

LES TROIS ÉTAPES DE LA FORMATION DES ÉVANGILES

Pour établir comme il faut la solidité de ce que rapportent les évangiles, l'exégète doit prêter toute son attention aux trois étapes de la transmission par lesquelles l'enseignement et la vie de Jésus sont parvenus jusqu'à nous.

1. Prédication de Jésus et premiers témoins

Le Christ Seigneur s'est adjoint des disciples qu'il s'est choisis (cf. Mc 3, 14 ; Lc 6,13), qui l'ont suivi depuis le début (cf. Lc 1,2 ; Ac 1,21-22), qui ont vu ses œuvres, entendu ses paroles et, de la sorte, furent à même d'être les témoins de sa vie et de sa doctrine (cf. Lc 24,48 ; Jn 15,27 ; Ac 1,8 ; 10,39 ; 13,31). Le Seigneur, quand il exposait sa doctrine oralement, suivait les modes de penser et de parler propres à son temps. Ainsi il s'adaptait à la mentalité des auditeurs et procédait de manière à ce que ses enseignements s'imprimassent fortement dans l'esprit des disciples et qu'ils fussent facilement conservés en leur mémoire. Les disciples comprirent bien les miracles et les autres événements de la vie de Jésus comme des faits réalisés et disposés de telle manière que les hommes, à cause d'eux, crurent dans le Christ et embrassèrent dans la foi la doctrine du salut.

2. Prédication apostolique et formation des écrits

Les apôtres enseignaient avant tout la mort et la résurrection du Seigneur, rendant témoignage de Jésus (cf. Lc 24,44-48 ; Ac 2,32 ; 3,15 ; 5,30-32) ; et ils exposèrent fidèlement sa vie et ses paroles (cf. Ac 10,36-41), tenant compte, dans leur manière de prêcher (cf. Ac 13,16-41, comparé à Ac 17,22-31), des conditions où se trouvaient les auditeurs. Après que Jésus fut ressuscité d'entre les morts et que sa divinité fut clairement saisie (Ac 2,36 ; Jn 20,28), bien loin que la foi n'altérât le souvenir des événements, c'est elle qui affermit ce souvenir, parce

que la foi prenait appui sur ce que Jésus avait fait et enseigné (Ac 2,22 ; 10,37-39). Et ce n'est pas davantage le culte que les disciples rendirent dès lors à Jésus comme Seigneur et Fils de Dieu qui fit de lui une personne « mythique » ou déforma son enseignement. Il n'y a pas, certes, à nier que les apôtres aient transmis aux auditeurs ce que le Seigneur avait réellement dit et fait avec la compréhension plus pleine dont eux-mêmes jouissaient (Jn 2,22 ; 12,16 ; 11,51-52 ; cf. 14,26 ; 16,12-13 ; 7,39), après avoir été instruits par les événements glorieux du Christ et après avoir été enseignés par la lumière de l'Esprit de vérité (cf. Jn 14,26 ; 16,13). De là vient que, à la manière dont Jésus lui-même, après sa résurrection, « leur expliquait » (Lc 24,27) aussi bien les paroles de l'Ancien Testament que les siennes propres (cf. Lc 24,44-45 ; Ac 1,3), ainsi, eux aussi expliquèrent les paroles et les gestes du Seigneur, comme le requéraient les exigences des auditeurs. « Assidus au ministère de la parole » (Ac 6,4), ils prêchèrent en adoptant différents modes d'expression, choisissant ceux qui convenaient à leur but et aux dispositions des auditeurs : car ils se devaient à tous (1 Co 9,19-23), « grecs et barbares, sages et ignorants » (Rm 1,14). Les divers modes d'expression qu'utilisèrent ceux qui annoncèrent le Christ doivent être bien distingués et analysés : catéchèses, narrations, témoignages, hymnes, doxologies, prières et autres formes littéraires de ce genre, que la Sainte Écriture et les hommes de ce temps avaient coutume d'utiliser.

3. La rédaction des évangiles

Cette prédication primitive transmise d'abord oralement – ensuite livrée par écrit : car bientôt beaucoup s'employèrent « à composer un récit des événements » (cf. Lc 1,1) qui concernaient le Seigneur Jésus – les Auteurs sacrés la consignèrent dans les quatre évangiles pour le bien des Églises, selon une méthode adaptée au but particulier que chacun se proposait. Ils choisirent certains éléments parmi la multitude de ceux qui avaient été transmis, ils en résumèrent quelques-uns, ils en développèrent d'autres, eu égard à l'état des églises. Ils s'efforcèrent de toute façon de faire connaître à leurs lecteurs la solidité des paroles dont ils avaient été instruits (cf. Lc 1,4). En effet, les auteurs sacrés choisirent de préférence parmi tout ce qu'ils avaient reçu ce qui était le plus utile à leur propos et aux diverses conditions des fidèles et ils le racontèrent de la façon qui correspondait à ces conditions comme aussi au but qu'ils s'étaient fixé. Puisque le sens d'un énoncé dépend du contexte, les Évangélistes, livrant les paroles et les gestes du Sauveur, les interprétèrent pour l'utilité des lecteurs, l'un dans tel contexte, l'autre dans tel autre. C'est pourquoi l'exégète doit rechercher quelle est l'intention de l'Évangéliste quand il rapporte une parole ou un fait d'une certaine manière et les place en un certain contexte. Il n'est pas contraire à la vérité d'un récit que les Évangélistes rapportent les paroles et les actes du Seigneur de façons diverses (saint Jean Chrysostome) et qu'ils expriment ses déclarations non pas ad litteram, mais, tout en leur conservant leur signification, de manières variées (saint Augustin)...

Si l'exégète ne prête pas attention à tout ce qui concerne l'origine et la composition des Évangiles, s'il n'utilise pas comme il faut toutes les données justes que fournissent les recherches récentes, il ne remplira pas son rôle, qui est de découvrir ce que les auteurs sacrés voulurent exprimer et ce qu'ils dirent en fait.

(Texte latin dans l'Osservatore Romano du 14 mai 1964)

*

Dans cet ouvrage, sans oublier l'existence des deux étapes précédentes, on ne se préoccupe que de la troisième étape, celle de la rédaction progressive des évangiles :

- constitution d'essais évangéliques partiels,
- rédaction finale des évangiles de Matthieu, Marc, Luc et Jean.

ABRÉVIATIONS

À l'intention des lecteurs non spécialisés, voici une liste alphabétique des abréviations qui seront utilisées dans ce livre.

Ac Livre des Actes des Apôtres.
 Ap Apocalypse de Jean.
 Bar Livre de Baruch.
 BJ Bible de Jérusalem.
 Cant Cantique des Cantiques.
 1 Co Première Épître aux Corinthiens.
 2 Co Deuxième Épître aux Corinthiens.
 Col Épître aux Colossiens.
 Dan Livre de Daniel.
 Dt (Deut) Livre du Deutéronome.
 Éph Épître aux Ephésiens.
 Ex Livre de l'Exode.
 Ez Livre d'Ézéchiel.
 Ga (Gal) Épître aux Galates.
 Gen Livre de la Genèse.
 Hb Épître aux Hébreux.
 Is Livre d'Isaïe (ou Ésaïe, selon la tradition protestante).
 Jc (Jac) Épître de Jacques.
 Jn Évangile de Jean ou Quatrième Évangile.
 1 Jn Première Épître de Jean.
 Jos Livre de Josué.
 Jr (Jet) Livre de Jérémie.
 Jude Épître de Jude.
 Jug Livre des Juges.
 Lc Évangile de Luc ou Troisième Évangile.
 Lev Livre du Lévitique.
 LXX Septante (traduction grecque de l'Ancien Testament).
 1 Mac Premier livre des Maccabées (ou des Martyrs d'Israël).
 2 Mac Deuxième livre des Maccabées (ou des Martyrs d'Israël).
 3 Mac Troisième livre des Maccabées, absent des bibles ordinaires.
 Mc Évangile de Marc ou Deuxième Évangile.
 Mt Évangile de Matthieu ou Premier Évangile.
 Na Livre de Nahum.
 Nb Livre des Nombres.
 Os Livre d'Osée.
 1 P Première Épître de Pierre.
 2 P Deuxième Épître de Pierre.
 Ph Épître aux Philippiens.
 Phm Épître à Philémon.
 Ps Psaume.
 Q Quelle (source hypothétique commune à Mt et à Lc).
 1 R Premier livre des Rois.
 2 R Deuxième livre des Rois.
 Rm Épître aux Romains.
 Sag Livre de la Sagesse.
 1 Sam Premier livre de Samuel.
 2 Sam Deuxième livre de Samuel.
 Sir Livre du Siracide (ou Écclésiastique).
 1 Th Première Épître aux Thessaloniens.

2 Th Deuxième Epître aux Thessaloniens.
Tite Épître à Tite.
1 Tm Première Épître à Timothée.
2 Tm Deuxième Epître à Timothée.
TOB Traduction Œcuménique de la Bible.
Tobie Livre de Tobie.
Zach Livre de Zacharie.

Généralement, je mets des majuscules à Premier Évangile pour désigner l'évangile de Matthieu, Deuxième Évangile pour celui de Marc, Troisième Évangile pour celui de Luc, Quatrième Évangile pour celui de Jean. Beaucoup d'auteurs considèrent que le premier évangile qui ait été mis par écrit est celui de Marc. Dans ce cas, « premier » est écrit avec une minuscule.

AVERTISSEMENT AUX INTERNAUTES

Afin de pouvoir lire les schémas généalogiques des évangiles et les notes de bas de page, les internautes auront intérêt à afficher le présent ouvrage en mode page.

PRÉLIMINAIRES

Ce livre se présente comme une démonstration et réclame parfois un certain effort d'attention que je demande au lecteur désireux d'affermir sa foi. Je me suis efforcé d'employer un langage simple, accessible aux non-spécialistes.

Chronologie du Nouveau Testament

Étant donné qu'il est question de la datation des évangiles, il me faut préciser dès maintenant la date des événements qui interfèrent dans mon raisonnement. Je ne crois pas utile de préciser mes positions sur la date de la conversion de Saul et sur celle de l'Assemblée de Jérusalem, qui restent controversées : elles n'ont aucune incidence sur la date des évangiles.

Ma chronologie ne prétend pas à l'originalité : elle s'appuie sur un très large consensus. Cependant, je prends position dans deux cas. Pour la naissance de Jésus, je m'appuie sur le livre de Giulio FIRPO, *Il problema cronologico della nascita di Gesù* (Brescia, 1983). Pour la mort de Pierre et de Paul, j'adopte les positions de S. LEGASSE, *Paul apôtre* (Cerf-Fides, Paris, 1991, pp. 243-245).

J'admets comme les plus probables les dates suivantes :

-7 ou -6 Naissance de Jésus (2000 ans avant 1994).

-4 Mort d'Hérode le Grand.

Pâque de l'an 28 Expulsion des vendeurs du Temple, selon Jean.

7 avril 30 Mort de Jésus, à la veille de la Pâque.

Automne 36 Dispersion des chrétiens « hellénistes » (Ac 8,1).

Printemps 43 Pierre s'enfuit de Jérusalem (Ac 12,17).

Pentecôte 58 Arrestation de Paul à Jérusalem (certains préfèrent l'année 57).

58-60 (ou 57-59) Captivité de Paul à Césarée.

61-63 (ou 60-62) Captivité de Paul à Rome.

62 Lapidation de Jacques, « frère » de Jésus. Néron épouse sa maîtresse Poppée, convertie au judaïsme.

64 Incendie de Rome par Néron.

Printemps 65 Martyre des chrétiens de Rome, accusés du crime d'incendie. Mort de Pierre et de Paul au cours de cette persécution (plutôt qu'en 67).

66 Début du siège de Jérusalem. Les chrétiens s'enfuient de la ville, persuadés qu'elle sera détruite, selon la prophétie de Jésus.

70 Prise de Jérusalem par Titus. Le rabbin Yohannan ben Zakkai fonde à Jamnia une « académie » qui prend la direction du judaïsme après la destruction du Temple. Cette académie va rejeter la version grecque des Écritures (la LXX), parce que les chrétiens l'utilisent pour prouver que Jésus est le Messie.

Vers 95 Déportation de Jean à Patmos, sous Domitien (81-96).

Après 98 Mort de Jean à Éphèse, sous Trajan (98-117).

Positions actuelles sur la question synoptique

D'autre part, puisque mon argumentation porte avant tout sur les rapports généalogiques qu'entretiennent entre eux les évangiles de Matthieu, Marc et Luc (la question synoptique), il me faut présenter les principales positions qui sont soutenues actuellement par les spécialistes dans la discussion internationale.

1 - Solution de la dépendance mutuelle

Aux États-Unis, beaucoup de savants (notamment FARMER) soutiennent qu'il n'a jamais existé d'essais évangéliques avant nos évangiles actuels. Ils rejettent notamment l'hypothèse d'un Matthieu primitif écrit en hébreu ou en araméen. Les rapports entre les évangiles s'expliquent par la généalogie suivante :

Matthieu grec

Luc

Marc

2 - Solution des deux sources

Partout dans le monde, la plupart des exégètes admettent qu'il a existé une source hypothétique, qu'ils appellent Q (du mot allemand Quelle, qui signifie source). Selon eux, il n'a jamais existé de Matthieu hébreu. Les évangiles de Matthieu et de Luc dépendent de Marc et de la source Q :

Q

Marc

Matthieu Luc

Cependant, un grand nombre d'exégètes estime que la source de Matthieu et de Luc ne peut pas être le Marc actuel. Ils admettent l'existence d'un ancêtre de Marc (proto-Marc), dont ils n'arrivent pas à préciser exactement le contenu. La généalogie qu'ils proposent est la suivante :

Q

Proto-Mc

Matthieu Marc Luc

3 - Solution de la documentation multiple

Un exégète français, le Père BOISMARD, a présenté une solution nouvelle, fondée sur des analyses de détail très précises. Il croit indispensable de postuler sept documents

hypothétiques qui ont précédé la rédaction de nos évangiles actuels. Sa généalogie, très complexe, se présente ainsi :

A
C
B
Q

Mc-Int.

Mt-Int.

Proto-Lc

Matthieu Marc Luc

4 - Solution proposée

Je rejette comme inutile l'extrême complication du système du Père Boismard, mais je reconnais que les solutions précédentes sont trop simples pour expliquer les ressemblances et les différences entre Matthieu, Marc et Luc. Je suis amené à postuler au moins quatre documents hypothétiques. Ma solution est située exactement au carrefour des trois hypothèses précédentes :

Évangile de Jérusalem
(plutôt que Matthieu hébreu)

Évangile pétrinien
Évangile de Césarée
Évangile paulinien
(Q)

Matthieu (63)	Marc (66)	Luc (64)
------------------	--------------	-------------

Il s'agit maintenant de montrer que cette solution concorde parfaitement avec ce que nous savons de l'histoire de l'Église primitive (ch. I), et avec les faits littéraires dont elle doit rendre compte (ch. II).

CHAPITRE I

Le témoignage de l'œuvre de Luc

Résumé

Après avoir montré la date antique du Livre des Actes des Apôtres, et la solidité de son information, j'identifierai à partir de ce récit les différents groupes chrétiens auxquels l'Évangile a été annoncé, d'abord à Jérusalem, ensuite à Césarée et à Antioche, et enfin dans les territoires évangélisés par Paul. Ces quatre groupes avaient besoin d'une catéchèse adaptée à leur situation, ce qui rend vraisemblable l'existence de quatre « essais évangéliques » ayant précédé nos évangiles actuels.

Il est nécessaire de commencer notre étude par l'œuvre de Luc, c'est-à-dire par cet ensemble unifié que constituent le Troisième Évangile et les Actes des Apôtres, qu'on pourrait appeler « L'Histoire des Origines Chrétiennes ». En effet, c'est dans les Actes des Apôtres que nous sont

conservés les premiers mots de la foi, les discours de Pierre et des autres Apôtres annonçant au Peuple d'Israël, puis aux Nations païennes, la mort et la résurrection de Jésus. Les Actes nous montrent également de quels groupes divers a été composée l'Église primitive. Celle-ci, formée aux origines uniquement de juifs palestiniens dont la langue était l'hébreu, s'adjoignant ensuite des juifs hellénisés dont la langue était le grec, se répand enfin, d'une manière progressive, dans le monde païen de langue grecque. Les évangiles qui ont précédé nos évangiles se sont adaptés à ces différents milieux, qu'il nous faut donc identifier.

Au début de son œuvre, Luc affirme « s'être soigneusement informé de tout depuis les origines » (Lc 1,3). Étant donné que beaucoup d'auteurs, de nos jours, manifestent un certain scepticisme sur la valeur de cette information de Luc, l'accusant d'avoir glissé dans son récit des faits imaginaires, il importe tout d'abord de montrer la grande probité du premier historien du christianisme, en nous interrogeant sur la date de l'écrit.

1. La date des Actes des Apôtres

Les deux ouvrages dédiés à Théophile (cf. Lc 1,3 et Ac 1,1) sont les deux tomes d'un seul ouvrage, le premier ayant été composé un peu avant le second. Je ne me préoccupe pas pour l'instant de la date de l'évangile de Luc, dont il sera question dans le chapitre qui lui est consacré. Mais, pour les Actes, la situation est très claire : ils n'ont pu être terminés qu'à partir de 63, à la fin des deux ans de captivité de Paul dont parle Ac 28,30-31. Doit-on dire qu'ils ont été en fait écrits beaucoup plus tard, vers 80, comme le font la plupart des introductions au Nouveau Testament et des bibles éditées pour le grand public ? Cette datation plus tardive se heurte à de nombreuses difficultés, qu'on ne met pas toujours suffisamment en valeur.

La première est bien connue. Comment peut-on imaginer que l'auteur du récit, après nous avoir instruits en détail de l'arrestation de Paul, de son jugement à Jérusalem, de son procès à Césarée, de son appel à l'Empereur, des difficultés rencontrées pour rejoindre celui-ci, ne nous dirait-il pas, au moins d'un mot, comment s'est conclu le procès, et si Paul a pu enfin témoigner du Christ devant les autorités romaines ? Ses lecteurs sont mis en appétit pour le savoir, et il les laisse sur leur faim. Est-ce parce qu'il veut les frustrer, ou simplement parce que la suite de l'histoire lui est encore inconnue ?

Un autre fait milite en faveur d'une date précoce des Actes. Jusqu'en 62, Néron a été conseillé par le philosophe Sénèque, et son administration a été considérée par les chrétiens comme équitable. On en trouve un témoignage en Rm 13,1-7, ainsi qu'en 1 Tm 2,1-2, Tite 3,1-2 et 1 P 2,13-17. On ne s'étonne donc pas que, tout au long de son récit, Luc présente souvent les autorités romaines sous un jour favorable. Même Pilate est presque disculpé : il proclame honnêtement l'innocence de Jésus, et ne semble le livrer que pour éviter une émeute (Lc 23,23). Ni Sergius Paulus à Chypre, ni le proconsul Gallion à Corinthe ne s'opposent à la prédication de l'Évangile. Même le procurateur Félix, pourtant cupide et débauché (Ac 24,25-26), n'accepte pas d'abandonner Paul aux mains du Sanhédrin. Quant à Festus, il est présenté comme un homme honnête, un peu dépassé par les événements, mais faisant consciencieusement son métier (Ac 25,25-27). Luc souligne aussi « l'humanité » du centurion Julius (Ac 27,3). Or, à partir de 62, Néron a disgracié Sénèque et a commencé à se comporter comme un tyran. Ayant fait incendier un quartier insalubre de Rome en 64, il a accusé les chrétiens de ce crime et les a fait périr dans des souffrances atroces. Comment Luc, écrivant après ces événements, aurait-il pu éviter d'en rendre compte, et surtout d'exprimer une certaine réserve par rapport aux autorités romaines, devenues franchement hostiles aux chrétiens ? Imagine-t-on un historien français, écrivant vers 1950, et faisant l'éloge du pouvoir nazi avant 1940 ? Ses livres seraient jetés au feu.

On s'étonne encore plus que l'auteur de l'Histoire des Origines Chrétiennes ait pu écrire son récit après la destruction de Jérusalem par les armées de Titus en l'an 70, comme le disent presque tous les critiques contemporains, qui placent vers 80 la rédaction de l'œuvre. Cette ruine avait été prédite par Jésus, comme l'auteur le proclame en Lc 19,41-44 et en Lc 21,6.20-

24. Comment, écrivant après 70, un chrétien aurait-il pu résister à l'envie apologétique de montrer que Jésus était un authentique prophète, et que ses prédictions s'étaient réalisées ? Il aurait ainsi pu donner la preuve de l'aveuglement du peuple juif, qu'il souligne à la fin de son œuvre (Ac 28,25-28).

Ces arguments sont très impressionnants et on peut s'étonner que les critiques modernes n'en tiennent pas compte. De cette attitude on peut donner deux raisons.

La première est que la plupart d'entre eux considèrent comme un dogme critique que l'évangile de Luc a connu l'évangile de Marc et s'en est servi. C'était déjà l'opinion du Père LAGRANGE, et tout le monde l'a suivie. Or, selon le témoignage des Pères de l'Église les plus anciens, l'évangile de Marc a été écrit aux environs de la mort de Pierre et de Paul. Luc est donc plus tardif, et les Actes qui font corps avec lui ne peuvent avoir été rédigés en 63 ou 64. Mais, à part quelques passionnés, personne ne soutient plus aujourd'hui que Luc dépend de Marc dans son état actuel. La plupart pensent à un ancêtre de Marc, qu'ils n'arrivent pas, il est vrai, à reconstituer, mais qui seul pourrait expliquer, disent-ils, les nombreux accords qu'on observe entre Matthieu et Luc, là où le texte parallèle de Marc est différent. La priorité de Marc n'est plus considérée que comme une approximation commode. Personne ne s'aventure à fixer avec certitude la date de cet ancêtre de Marc, si bien que l'objection faite à la date précoce de Luc tombe ainsi d'elle-même.

Une autre raison, liée à des présupposés dogmatiques, conduit de nombreux critiques à maintenir contre toutes les raisons contraires que l'œuvre de Luc a été écrite seulement vers 80. On est gêné par le fait que Luc souligne l'importance du ministère apostolique pour le salut du monde. Il montre que le Christ a choisi ses apôtres « sous l'action de l'Esprit Saint » (Ac 1,2), après une nuit entière de prière (Lc 6,12-16), qu'il a donné à Simon-Pierre l'assurance que sa foi « ne faillirait pas » (Lc 22,32) ; il affirme que les apôtres ont transmis à d'autres leur mission pastorale par l'imposition des mains (Ac 6,1-6 ; cf. 1 Tm 4,14 ; 5,22 ; 2 Tm 1,9) ; les héritiers de la mission pastorale des apôtres s'appellent les « presbytres » – d'où vient le titre de « prêtres » (Ac 14,23 ; 15,6 ; 20,28 ; cf. 1 P 5,1-4). Or Luther, en 1520, a prétendu que l'ordination (l'imposition des mains) n'était pas une institution apostolique, mais une invention des hommes à une époque tardive. Les gardiens de l'orthodoxie luthérienne, au premier rang desquels il faut nommer Ernst KÄSEMANN, en Allemagne, ont alors trouvé commode de déclarer que tous les écrits qui parlent de l'imposition des mains et des presbytres étaient tardifs, écrits après la mort des apôtres pour justifier une organisation de l'Église qu'ils n'avaient pas prévue. Les écrits en question sont accusés de « catholicisme précoce » (Frühkatholizismus) et leur autorité est en conséquence dévaluée. Dans cette catégorie se place en premier lieu l'œuvre de Luc. De manière surprenante, de nombreux catholiques ont adopté ce point de vue, sans se rendre compte des enjeux. La « crise d'identité » des prêtres catholiques provient en grande partie de l'adoption des thèses de Käsemann par de nombreux théologiens, dont il ne faut pas pour autant suspecter la bonne foi, puisque la date tardive de Luc s'appuyait sur l'autorité du Père Lagrange. C'est dire l'importance vitale de ces problèmes de datation, apparemment anodins.

2. La crédibilité des Actes

L'intention de l'auteur des deux ouvrages dédiés à Théophile est exprimée dans le Prologue qui les introduit (Lc 1,1-4). Il s'agit de montrer la solidité de l'enseignement dont ses lecteurs ont été instruits oralement. L'écrit fixe et diffuse cet enseignement, et chacun peut vérifier que l'histoire racontée est conforme à ce que dit la tradition ; de plus, chacun peut constater, dans la dernière partie de l'œuvre, que l'histoire de la fondation de la communauté à laquelle il appartient est exacte. En 65, les jeunes gens de 20 ans qui ont été évangélisés entre 45 et 55 n'ont pas respectivement plus de 40 à 30 ans. Même si les Actes n'avaient été écrits qu'en 85, ces anciens jeunes gens n'auraient à cette époque pas plus de 60 à 50 ans. On ne pourrait pas

leur fournir des informations fantaisistes. L'écrit restera pour les générations suivantes comme un témoignage fidèle, garanti par sa réception dans l'Église.

L'auteur nous dit qu'il utilise des sources écrites, déjà en usage dans l'Église, mais également des informations orales qu'il a recueillies auprès des témoins oculaires. Il nomme parmi ceux-ci « Philippe l'Évangéliste, l'un des Sept » (Ac 21,8), « un prophète de Judée nommé Agabus » (Ac 21,10), « Mnason de Chypre, un disciple des premiers temps » (Ac 21,16), « Jacques », le responsable de l'Église de Jérusalem (Ac 21,18). Et surtout, il se présente comme un compagnon de voyage et de captivité de Paul (Ac 16,10-40 ; 20,5 à 28,31). On ne peut l'accuser de l'avoir fait de manière mensongère, sans quoi il se serait complètement disqualifié, et son écrit n'aurait eu aucun succès. J'ai rappelé cette évidence dans un article récent (« Discussions sur la chronologie paulinienne », Nouvelle Revue Théologique 114 (1992), pp. 870-888). J'y montre, après bien d'autres, la solidité de l'information de ce compagnon de Paul, qui parle toujours avec compétence de l'organisation administrative des diverses cités visitées par Paul et des personnages connus par l'histoire profane qu'il met en scène. Il ne commet pas d'anachronismes. Les discours de la première partie des Actes reflètent une théologie chrétienne archaïque où Jésus, par exemple, n'est jamais appelé « le Fils de Dieu ». C'est seulement par la bouche de Paul que le titre de « Fils de Dieu » est prononcé (Ac 9,20 ; 13,33). On sait que Paul résumait ainsi l'originalité de sa vocation : « (Dieu) a jugé bon de révéler en moi son Fils afin que je l'annonce parmi les païens » (Gal 1,15-16).

Certains s'étonnent qu'un compagnon de Paul ne défende pas exactement les mêmes idées théologiques que lui. On voudrait par exemple que Luc – puisqu'il s'agit bien de lui – dise, comme Paul dans sa Première Épître aux Thessaloniciens, que l'avènement du Seigneur est tout proche et qu'il espère bien être encore vivant ce jour-là (1 Th 4,17). Mais Paul lui-même s'est rendu compte qu'il lui faudrait mourir pour aller rencontrer le Christ (Ph 1,23 ; 2 Co 5,8). Sa pensée a donc évolué sur ce point, à la suite d'un péril de mort auquel il avait échappé de manière imprévisible (2 Co 1,8-10). L'attente de la parousie s'est faite alors plus lointaine, comme on le voit en Rm 11,25. De même, Paul a dans un premier temps refusé catégoriquement l'observation du calendrier juif par les païens (Gal 4,10-11), et ensuite il a montré plus de tolérance (Rm 14,5-6). Outre ces variations théologiques chez Paul, il faut aussi tenir compte du fait que Luc a fréquenté d'autres autorités de l'Église primitive, qui étaient témoins oculaires. Sans compter que chacun dans l'Église a toujours eu le droit d'avoir sa propre sensibilité, et le tempérament conciliant de Luc n'était pas celui de Paul.

3. Le nom de l'auteur

L'auteur du Troisième Évangile est appelé Luc par saint Irénée à la fin du II^e siècle, et à la même époque par d'autres témoins. Aucun autre nom n'a jamais été proposé dans l'Antiquité. L'Église primitive n'avait aucun intérêt à attribuer fictivement cet évangile à Luc, car celui-ci est un chrétien d'origine païenne (cf. Col 4,10-14) et n'avait donc pas entendu Jésus de ses propres oreilles. Si l'on avait voulu, à une époque tardive, mettre un nom prestigieux sur un écrit dont personne ne connaissait l'auteur, on aurait pensé à André, à Philippe, à Thomas, etc., à la rigueur à Barnabé ou Silas, mais pas à cet homme si discret.

De même, les Actes des Apôtres sont attribués à Luc par une liste ancienne des écrits du Nouveau Testament, appelée « canon de Muratori », que les meilleurs spécialistes datent de la fin du I^{er} siècle (cf. Revue Biblique, 1993, pp. 54-75). Voici le contenu de la notice concernant les Actes : « Quant aux actes de tous les apôtres, ils furent écrits dans un seul livre. Luc fait savoir à l'excellent Théophile que ces événements eurent lieu en sa présence, comme il le signifie de manière évidente en ne disant rien de la passion de Pierre, ainsi que du départ de Paul de Rome, quand il se rendit en Espagne. » Ceci concorde parfaitement avec les données des Actes, où l'auteur s'exprime en « nous », et avec celles des lettres de Paul, qui

désignent Luc comme son inséparable compagnon de captivité (Phm 24 ; Col 4,14 ; 2 Tm 4,11). S'évertuer à chercher un autre nom est un exercice sans intérêt.

4. Les premiers mots de la foi

La première prédication des Apôtres s'adresse exclusivement à la « maison d'Israël » (Ac 2,36). Les habitants de Jérusalem n'ont pas besoin qu'on leur raconte les « signes et prodiges » réalisés par Jésus, car ils ont été accomplis au milieu d'eux (Ac 2,22). Ce qu'ils doivent apprendre, c'est que celui qu'ils ont vu crucifié est ressuscité, ce dont les Douze sont témoins (Ac 2,32), et qu'il siège désormais à la droite de Dieu (Ac 2,34-35). Il est vraiment le Christ, le roi promis à Israël dans les Psaumes, dont l'Écriture annonçait précisément qu'il ne connaîtrait pas la décomposition (Ps 16,10) et que Dieu le ferait siéger à sa droite (Ps 110,1). Dieu a donc fait venir son règne, en donnant à Israël le Roi, fils de David, qui doit « juger avec justice le petit peuple, sauver les fils des pauvres, écraser leurs bourreaux » (Ps 72,4). Pour entrer dans son royaume, il faut donc se repentir (Ac 2,38), entrer par le baptême dans une communauté fraternelle où l'on partage ses biens avec ceux qui sont dans le besoin (Ac 2,44-45). Car Dieu va bientôt « faire venir des moments de fraîcheur » en envoyant du ciel le Christ pour nous y emporter avec lui (Ac 3,20-21).

Il faut cependant expliquer pourquoi le Christ a subi l'humiliation de la croix. Israël ne s'y attendait pas, mais « Dieu avait annoncé d'avance par la bouche de tous les prophètes que son Messie souffrirait » (Ac 3,18). Le texte principal qui résume ces prophéties est celui d'Is 52,13 - 53,12, lié à l'annonce du règne de Dieu en Is 52,7, et qui est partiellement cité en Ac 8,32-33. Le prophète parlait d'un « agneau qui se laisse mener à l'abattoir » (Is 53,7), et il écrivait à son sujet :

Le Seigneur a voulu l'écraser par la souffrance ;
s'il offre sa vie en sacrifice expiatoire,
il verra une postérité, il prolongera ses jours,
par lui la volonté du Seigneur s'accomplira.
À la suite de l'épreuve endurée par son âme,
il verra la lumière et sera comblé.
Par sa connaissance, le juste, mon Serviteur,
justifiera des multitudes,
en s'accablant lui-même de leurs fautes.
C'est pourquoi il aura sa part parmi les multitudes,
et avec les puissants il partagera le butin,
parce qu'il s'est livré lui-même à la mort
et qu'il a été compté avec les criminels,
alors qu'il portait le péché des multitudes
et qu'il intercédait pour les criminels
(Is 53,10-12).

C'est pourquoi les discours des Actes donnent au Christ les titres de « Juste » (3,14 ; 7,56) et de « Serviteur de Dieu » (3,13 ; 3,26 ; 4,27 ; 4,30). Ils voient aussi en lui « le prophète semblable à Moïse » (3,22) annoncé en Deut 18,15. Mais ils n'enseignent pas encore la préexistence du Christ ni sa nature divine. Ils proclament cependant que le salut ne peut être donné par nul autre que lui (Ac 4,12), ce qui le met à part de toute l'humanité.

Il paraît clair qu'au début de la vie de l'Église nul ne doutait que « le salut des multitudes » passait nécessairement par l'intégration au peuple d'Israël et par l'observance de ses lois. Jérusalem devait devenir le lieu de l'adoration universelle. Les premiers disciples fréquentaient assidûment le Temple (Ac 2,46 ; 3,1) et reconnaissaient donc la légitimité de son culte, même s'ils pratiquaient également « la fraction du pain » dans des maisons suffisamment spacieuses (Ac 2,42 ; 2,46). Pierre observait strictement les prescriptions alimentaires de la loi juive (Ac 10,14). Certains Pharisiens manifestaient une attitude ouverte

à l'égard de ce mouvement (cf. Ac 5,34-39 ; 15,5 ; 21,20 ; 23,9), car ils partageaient sa croyance en la résurrection des morts. Par contre, les prêtres sadducéens, qui niaient la résurrection, y étaient opposés (Ac 5,17).

Au cours de ces premières années, la vie liturgique de la communauté se déroulait autour des Douze, dont on écoutait l'enseignement (Ac 2,42). Ils se remémoraient les paroles de Jésus concernant le partage des biens (Lc 18,18-30 et parallèles), la résurrection des morts (Lc 20,27-38 et par.), l'annonce énigmatique de son exaltation céleste (Lc 20,41-44 et par.), etc. Ils se remémoraient aussi les controverses où Jésus montrait avec quelle largeur d'esprit la Loi devait être observée (Lc 6,1-11 et par.), ils donnaient des exemples de son amour pour les pécheurs (Lc 5,27-32 et par.). Ils expliquaient en quels termes il avait mystérieusement annoncé sa mort (Lc 5,33-35 et par.), sa résurrection (Lc 9,22 et par.) et son retour glorieux (Lc 21,25-27 et par.). Ils racontaient également de quelle manière il s'était manifesté comme un nouvel Élie en ressuscitant un enfant (cf. 1 R 17,17-24), comme un nouvel Élisée en multipliant les pains (cf. 2 R 4,42-44). Les guérisons qu'il avait accomplies faisaient de lui « un homme accrédité par Dieu » (Ac 2,22). Lors de la fête juive de la Pâque, on commémorait le déroulement de sa passion et on célébrait, sans doute sur les lieux mêmes, la découverte du tombeau vide.

Il est parfaitement raisonnable de supposer que ces enseignements oraux furent rapidement regroupés dans un récit écrit. Le peuple juif n'était pas uniquement de culture orale, l'Écriture y était très en honneur. Il y avait évidemment des scribes parmi les premiers chrétiens, et il était commode de fournir un texte autorisé aux petites villes de la région où la foi nouvelle avait été accueillie, Lydda (Ac 9,32-35), Joppé (Ac 9,36-43), d'autres encore, ou même à des communautés plus lointaines, comme celle de Damas (Ac 9,10). Cela n'empêchait pas la tradition orale de jouer un rôle parallèle et de continuer à s'enrichir. L'idée que Marc, vers 67, serait le premier à avoir songé à mettre par écrit la prédication des Apôtres manque complètement de vraisemblance : les épîtres de Paul, rédigées à partir de 51, montrent bien que les chrétiens n'étaient pas des illettrés. À Jérusalem, le premier récit qui fut rédigé s'organisait selon un schéma très simplifié de la vie de Jésus, qui nous a été conservé en Ac 10,37-41 :

Vous savez ce qui s'est passé dans toute la Judée : Jésus de Nazareth, ses débuts en Galilée après le baptême proclamé par Jean ; comment Dieu l'a oint de l'Esprit Saint et de puissance, lui qui a passé en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tombés au pouvoir du diable ; car Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des juifs et à Jérusalem. Lui qu'ils ont allés jusqu'à faire mourir en le suspendant au gibet. Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se manifester, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection des morts.

Il est totalement gratuit de mettre en doute ce qu'affirme toute la tradition patristique, à savoir que la première mise par écrit de l'Évangile fut faite par Matthieu, dans la langue de la communauté hébraïque de Palestine. Ceci est affirmé explicitement déjà par Papias, évêque de Hiérapolis avant 120, là où se trouve le tombeau de l'apôtre Philippe, dont les reliques furent ensuite transportées à Rome. Papias tenait ses informations d'un certain Jean, surnommé « l'Ancien » ; il avait pu interroger divers disciples des apôtres, parmi lesquels ce dénommé Jean et un certain Aristion. Son témoignage est confirmé en Gaule au IIe siècle par saint Irénée : « Matthieu donc publia chez les Hébreux et dans leur propre langue un Évangile écrit. » Il est également confirmé en Égypte au IIIe siècle par Origène : « J'ai appris par la tradition... qu'en premier avait été écrit l'évangile selon Matthieu, qui fut d'abord publicain, puis apôtre de Jésus-Christ, qui le publia, composé en langue hébraïque, pour les croyants

venus du judaïsme. » Il ne s'agit donc pas d'une opinion isolée, mais d'une information soigneusement conservée par les chrétiens en des lieux divers. Les récits racontés d'abord oralement à Jérusalem dans la langue liturgique de ses habitants y ont donc été mis par écrit par Matthieu le publicain. Les hypothèses sur l'origine des évangiles qui ne tiennent pas compte de cette donnée historique doivent être réputées non scientifiques.

Il faut cependant bien distinguer ce Matthieu Hébreu de notre Matthieu Grec actuel. Le second ne peut pas être la simple traduction littérale du premier. En effet, l'évangile grec de Matthieu ne se présente nullement comme « écrit pour les croyants venus du judaïsme ». Au contraire, il est très sévère à l'égard du peuple juif, dont les scribes sont souvent accusés d'hypocrisie ; les juifs, en Mt 28,15, sont considérés comme un autre peuple que la nation chrétienne, et ils sont accusés de colporter une fable malveillante sur le vol du cadavre de Jésus par ses disciples ; il est dit aux chefs du peuple, en Mt 21,43, que « le royaume de Dieu leur sera enlevé et sera donné à une nation qui en produira les fruits » : il s'agit de la nation chrétienne, qui n'est plus simplement une « voie » à l'intérieur du judaïsme (ce qu'elle est encore en 58, en Ac 24,14), mais une communauté autonome très ouverte aux païens. D'ailleurs, Matthieu Grec est un évangile très universaliste, comme je le montrerai en son temps, et comme l'indiquent clairement l'épisode des Mages (Mt 2,1-12), la scène du jugement dernier (Mt 25,31-46) et la finale de l'évangile (Mt 28,18-20). Il nous faudra préciser plus tard les rapports entre Matthieu Hébreu et Matthieu Grec, qui sont relativement complexes. Mais on ne peut douter de l'existence précoce d'un Matthieu Hébreu dont la théologie était encore très archaïque, semblable à celle des premiers discours des Actes, et qu'il est possible de reconstituer avec une grande vraisemblance, moyennant, il est vrai, beaucoup de travail, et plus de science que je n'en ai. J'ai cependant commencé cette reconstitution, avec l'aide de quelques amis.

5. L'expansion du christianisme

Je n'ai pas l'intention de résumer le reste des Actes des Apôtres, mais seulement de mettre en évidence les groupes divers dont fut constituée l'Église primitive, avec leurs sensibilités différentes, car cela est important pour comprendre comment se sont formés les évangiles.

À Jérusalem

À l'origine, les disciples ne fréquentaient que des synagogues où l'Écriture était lue en hébreu, langue des scribes, et expliquée en araméen, langue du petit peuple. L'hébreu jouait à peu près le même rôle que chez nous le latin au XIXe siècle : le texte sacré n'était accessible qu'en hébreu, et c'était la langue de l'enseignement des clercs. Ces disciples des origines étaient donc appelés « les Hébreux » (Ac 6,1). Mais bientôt se joignirent à eux des juifs de langue grecque, dénommés « les Hellénistes » (Ac 6,1). Ceux-là fréquentaient des synagogues où on lisait l'Écriture dans sa traduction grecque et où on la commentait en grec. Un de ces lieux de prière s'appelait « la synagogue des Affranchis » (Ac 6,9). Les restes d'une de ces synagogues ont été découverts à Jérusalem, avec l'inscription suivante écrite en grec :

« Théodote, fils de Ouetténos, prêtre et archisynagogue, petit-fils d'archisynagogue, a construit cette synagogue pour la lecture de la Loi et pour l'enseignement des commandements, ainsi que l'hôtellerie et les chambres et les aménagements des eaux, comme auberge pour ceux qui en auraient besoin, venant de l'étranger, synagogue qu'avaient fondée ses pères et les anciens et Simonidès » .

Devant l'afflux de ces chrétiens hellénistes, les Douze ont décidé de leur accorder l'autonomie, en partageant la mission pastorale qu'ils avaient reçue du Christ avec des responsables issus de leurs rangs, les Sept. Le geste de transmission de la charge de pasteur était l'imposition des mains, rite enseigné par Dieu à Moïse, selon Nb 27,15-23, quand celui-ci désigna Josué comme son successeur. A l'intention de cette communauté nouvelle, l'enseignement de Jésus

devait être transmis en grec. Il exista donc très tôt une traduction grecque du Matthieu Hébreu, selon toute vraisemblance.

Étienne, le premier des Sept, avait plus de réticences que les Douze vis-à-vis de la manière pharisienne d'observer la Loi. Les Pharisiens multipliaient les obligations et les interdits, attachant à ceux-ci presque autant d'importance qu'au Décalogue. Au contraire, Jésus avait recentré toute la Loi autour du commandement de l'amour, et Étienne en avait été instruit. De plus, il savait, comme les Douze, que Jésus avait annoncé la destruction du Temple (cf. Lc 21,5-6 et par.). Solidaire des Juifs hellénisés vivant à l'étranger, milieu dont il était vraisemblablement issu, il pensait avec réalisme qu'on ne pouvait obliger tous les futurs disciples de Jésus à venir à Jérusalem pour y adorer Dieu. L'Écriture montrait bien, d'ailleurs, que la présence de Dieu n'est pas liée à un lieu précis (cf. Ez 1, par exemple). Avec la témérité d'un prophète, il a exposé cet enseignement, s'appuyant sur des paroles de Jésus que conservait la tradition orale.

Il s'est ainsi attiré l'hostilité des responsables des synagogues de langue grecque. Celles-ci, comme nous venons de le voir, étaient annexées à des hôtelleries qui accueillaient, moyennant finances, les Juifs de langue grecque de la Dispersion venant en pèlerinage à Jérusalem. L'organisation fructueuse de ces pèlerinages risquait fort d'être mise en cause si Étienne et ses amis continuaient leur prédication. Étienne a été déféré devant le Sanhédrin et lapidé sous l'accusation de blasphème. Les croyants de langue grecque ont dû s'enfuir de Jérusalem pour ne pas subir le même sort, mais les Douze, qui n'étaient pas impliqués dans cette affaire, n'ont pas été inquiétés (Ac 8,1). Ceci s'est passé au plus tard en l'an 36.

Les conséquences de cette persécution furent bénéfiques. D'une part, elle permit l'évangélisation de la Samarie par Philippe l'Évangéliste (Ac 8,5-25) et une première implantation du christianisme en Phénicie, à Chypre et à Antioche (Ac 11,19). D'autre part, elle attira l'attention de l'Église, de Pierre en particulier, sur des aspects de l'enseignement de Jésus dont l'importance n'avait pas jusque-là été remarquée : une mise en cause sévère des traditions orales des Pharisiens (Mt 15,1-20 ; Mc 7,1-23) ; l'annonce d'un culte nouveau lié à sa personne et non plus au Temple de Jérusalem (Jn 2,18-22 ; cf. Mt 26,61 et Mc 14,58). En revanche, l'hostilité des autorités de Jérusalem à l'égard de ces idées nouvelles conduisit les chrétiens demeurés à Jérusalem à se rapprocher de l'orthodoxie pharisienne (cf. Gal 2,4-5 ; 2,12 ; Ac 15,1 ; 15,5 ; 21,20). Beaucoup devinrent « judaïsants ». C'est sans doute pour cette raison que Jacques, frère de Jésus, héritier de la dynastie davidique, devint le responsable de l'Église de Jérusalem (Ac 12,17 ; 15,13 ; 21,18) et le chef du groupe judéo-chrétien. Les Douze, eux, étaient trop ouverts aux idées d'Étienne, si bien que le roi Hérode Agrippa fit exécuter Jacques, frère de Jean, et emprisonner Pierre, pour être agréable aux juifs (Ac 12,1-5).

À Césarée

Un autre groupe chrétien doit être identifié vers la même époque. Il s'agit des « craignant Dieu ». Ce terme technique désigne des gens d'origine païenne, séduits par le monothéisme juif, fréquentant les synagogues, mais refusant de se faire circoncire et d'observer les coutumes nationales du peuple juif. Il leur aurait fallu abandonner leur propre identité nationale et même souvent renoncer à leur métier, car un soldat, par exemple, s'il devenait juif, ne pouvait plus se battre le jour du sabbat ou un jour de fête chômée. On tolérait leur présence dans les assemblées synagogales, espérant qu'à la deuxième génération leurs enfants deviendraient juifs.

Les Actes nous racontent comment, instruit par une vision, Pierre se rendit chez l'un d'eux à Césarée et le baptisa, lui et quelques amis, sans exiger au préalable leur circoncision (Ac 10,1-48). Il exista dès lors une communauté chrétienne d'origine païenne à Césarée. Il était bien nécessaire de leur donner une catéchèse adaptée, et Pierre dut s'y employer. Le recueil primitif de Jérusalem, même traduit en grec, était trop juif pour suffire à leurs besoins. Ces gens

n'étant pas de culture orale comme la plupart des juifs, et ayant pour langue le grec, il fallait mettre par écrit en grec des paroles de Jésus correspondant à leur situation. Le résultat de ce travail est un écrit très ancien, que Marc n'a pas utilisé, mais dont Matthieu et Luc nous donnent d'abondants extraits. Cette catéchèse rassemblait entre autres des paroles de Jésus où des non-juifs étaient présentés en modèle, par exemple les Ninivites ou la reine de Sabba (Mt 12,41-42 ; Lc 11,31-32), le juste Noé (Mt 24,37-39 ; Lc 17,26-27) et même les villes de Tyr et de Sidon (Mt 11,21 ; Lc 10,13). Dieu était présenté, non pas d'abord comme le Dieu d'Israël, mais comme le Créateur de la nature (Mt 10,29-30 ; Lc 12,6-7 ; Mt 6,26-30 ; Lc 12,24-28). On insistait sur le commandement d'aimer même ses ennemis (Mt 5,44 ; Lc 6,27), on résumait la loi morale par la « règle d'or », accessible à tout homme : « Comme vous voulez que vous fassent les hommes, faites de même pour eux » (Mt 7,12 ; Lc 6,31). On rappelait que Jésus avait prédit l'entrée dans le royaume de gens « venus du Levant et du Couchant » (Mt 8,11 ; Lc 13,28-29). Et on donnait en modèle la foi du centurion de Capharnaüm (Mt 8,5-13 ; Lc 7,1-10). Depuis longtemps, les spécialistes donnent à cet écrit très universaliste le nom sibyllin de Q (initiale du mot allemand « Quelle », qui signifie « la source »). Je préfère l'appeler « l'évangile des craignant Dieu ».

À Antioche

L'Évangile fut également annoncé à Antioche, d'abord à des juifs, ensuite à quelques païens de langue grecque (Ac 11,19-21). Barnabé et Saul furent les premiers responsables de cette Église. Les chrétiens d'origine païenne et ceux d'origine juive y partageaient ensemble les repas communautaires, sans se préoccuper des prescriptions alimentaires de la loi juive (cf. Gal 2,11-12). Des gens « de l'entourage de Jacques » les ayant critiqués sur ce point, il était nécessaire de montrer que cette pratique était conforme à l'enseignement de Jésus sur la pureté intérieure, qui n'est pas affaire de nourriture, mais de droiture du cœur. C'est pourquoi il devenait indispensable d'intégrer à l'évangile primitif de Jérusalem, déjà traduit en grec et en usage à Antioche, les traditions anti-pharisiennes auxquelles la lapidation d'Étienne avait fait attacher de l'importance. L'ancien évangile fut révisé, augmenté de nombreux épisodes et de paroles universalistes de Jésus, souvent très semblables à celles que réunit le document Q. Par exemple, cet évangile annonçait le rassemblement des élus des quatre points de l'horizon (Mt 24,31 ; Mc 13,27), ou encore la prédication de l'Évangile dans le monde entier (Mt 26,6-13 ; Mc 14,3-9). Il racontait également comment Jésus avait prévenu les fils de Zébédée, Jacques et Jean, qu'ils devraient « boire la même coupe » que lui (Mt 20,20-28 ; Mc 10,35-45) ; en effet, en 43, Jacques, le frère de Jean, avait été décapité (Ac 12,1-2). Le garant de cette révision dut être encore Pierre lui-même, dont la présence à Antioche est un fait historique incontestable (Gal 2,11-14). Je montrerai dans le chapitre suivant combien cette hypothèse est vraisemblable.

Les communautés pauliniennes

Antioche fut la base de départ de Paul pour toutes ses missions en terre païenne. Étant lui-même de langue hébraïque, « Hébreu, fils d'Hébreux » (Ph 3,5), bien qu'il connût parfaitement le grec, il devait aimer se référer directement à l'évangile de Jérusalem dans sa prédication, tout en utilisant des traditions orales que connaissaient Barnabé et Silas, ses compagnons de voyage, qui avaient longtemps vécu à Jérusalem. Il était impossible que Paul quitte les régions qu'il avait évangélisées sans leur laisser un témoignage écrit de sa prédication, rédigé en grec. Or il est absolument certain qu'en 57/58, lorsqu'il a rédigé l'Épître aux Romains, Paul considérait comme terminée sa tâche de fondation des Églises de Grèce, de Macédoine et d'Asie (Rm 15,23, confirmé par Ac 20,25). C'est donc avant 58 que fut rédigée sous sa direction une traduction nouvelle de l'évangile de Jérusalem, augmentée de quelques épisodes, peu nombreux, qu'il tenait de la tradition orale. Par exemple, l'appel à la générosité dont une veuve de Jérusalem avait donné l'exemple (Lc 21,1-4 et Mc 12,41-44, qu'il faut comparer avec Ph 4,12 et 2 Co 8,14, où se trouve la même antithèse « superflu/indigence »).

C'est cet « évangile paulinien » qui a servi de base à Luc pour rédiger son évangile, comme le confirment Irénée et Origène : « Luc, le compagnon de Paul, mit en livre l'évangile qui avait été prêché par celui-ci » (Irénée) ; « Luc est l'évangile qui se recommande de Paul » (Origène).

Matthieu Grec est l'héritier naturel de l'évangile d'Antioche. Luc est l'héritier de l'évangile paulinien. Quant à l'évangile de Marc, écrit par un disciple de Pierre et de Paul, il hérite des deux sources à la fois et les harmonise entre elles. Telle est la relation complexe qu'entretiennent entre eux les évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc, comme le montrent les faits littéraires dont je parlerai dans le chapitre suivant. Il ne suffit pas en effet d'avoir montré la vraisemblance de cette histoire de la tradition synoptique, il faut aussi vérifier que les textes des évangiles ne peuvent pas avoir eu une autre généalogie. C'est ce que j'avais montré dans mon autre ouvrage antérieur : Les Premiers évangiles, que je vais maintenant compléter.

*

Au terme de ce rapide parcours des Actes, pour fixer les idées, voici les documents anciens que je crois être les sources principales de nos trois évangiles synoptiques :

Évangile
de Jérusalem

Traduction
grecque

Évangile d'Antioche
Évangile de Césarée
Évangile paulinien

Matthieu Marc Luc
(Grec)
(ADDITION 2001)

Dans la première édition de ce livre (1994), j'avais désigné sous le nom de « Matthieu hébreu » le document originel qui est ici appelé « Évangile de Jérusalem », dont je pense toujours qu'il est la première source de Matthieu, Marc et Luc, et qu'il a été rédigé en hébreu.

Il m'est apparu par la suite que le document dont parlent les Pères de l'Église sous le nom de « Matthieu hébreu » n'est pas l'évangile de Jérusalem, mais un texte plus tardif, vraisemblablement écrit au même moment que notre Matthieu grec.

Je me permets de renvoyer sur ce point à l'ouvrage du Fr. Bernard-Marie, La langue de Jésus, l'araméen dans le Nouveau Testament, Téqui, Paris, 1996 et 1999, pp. 18-20.

J'ai maintenu dans la présente édition le texte primitif. Mais je prie les lecteurs de corriger d'eux-mêmes les passages qui ne seraient pas en accord avec cette vue nouvelle des rapports entre Matthieu, Marc et Luc, bien qu'elle ait séduit les rédacteurs de la nouvelle édition de la Bible de Jérusalem (1998) : « L'hypothèse se présente alors selon laquelle il faudrait considérer les relations entre les Synoptiques, non plus au niveau des évangiles tels que nous les possédons actuellement, mais au niveau de rédactions plus anciennes que l'on pourrait appeler pré-Mt, pré-Lc, voire même pré-Mc, tous ces documents intermédiaires pouvant d'ailleurs dépendre d'une source commune qui ne serait autre que le Mt écrit en araméen, puis traduit en grec de différentes façons, dont parlait Papias » (p. 1667).

Voici comment je conçois actuellement (sous réserve de découvertes ultérieures) la généalogie des évangiles synoptiques :

Évangile hébreu de Jérusalem

Traduction grecque

Évangile pétrinien Q Évangile paulinien
(ou Pré-Matthieu) (ou Pré-Luc)

Matthieu ~ Matthieu Marc Luc
araméen grec

Remarque sur les frères de Jésus

Dans ce livre, il est question quelquefois de Jacques, frère de Jésus. On parle souvent des frères de Jésus dans les évangiles. Nous connaissons même leurs noms : « Jacques, Joseph, Simon et Jude », selon Mt 13,55 ; « Jacques, Joset, Jude et Simon », selon Mc 6,3. S'agit-il d'enfants qu'auraient eus Joseph et Marie ? S'agit-il au contraire de parents plus éloignés, de « cousins », comme l'ont souvent enseigné les théologiens catholiques et orthodoxes ?

Il faut savoir qu'en hébreu et en araméen, comme aujourd'hui encore dans les langues africaines, on ne connaît pas de mot pour dire « cousin ». On appelle « frères » les membres du clan familial. Par exemple, en Gen 13,6, Abraham dit à Lot, son neveu : « Nous sommes des frères. » Donc, dans l'Église primitive, au temps où les chrétiens parlaient encore tous l'araméen, tous les membres du clan familial de Jésus étaient appelés ses « frères », même s'ils n'étaient que ses cousins.

Jacques et Joseph (ou Joset) étaient-ils des frères au sens strict, c'est à dire des enfants de Marie, mère de Jésus ? Il semble que cela doive être absolument exclu, selon les textes évangéliques. En effet, dans la liste des femmes qui sont au pied de la croix, Mt 27,56 mentionne : « Marie, mère de Jacques et de Joseph », et Mc 15,40 mentionne : « Marie, mère de Jacques le petit et de Joset ». Or, cette Marie ne peut évidemment pas être la mère de Jésus, car dans ce cas ils auraient nécessairement écrit : « Marie, la mère de Jésus ». Dans le texte parallèle de Jn 19,25, il est question de « Marie, la (femme) de Clopas ». Jacques et Joseph sont donc bien des cousins de Jésus, et Jude et Simon, qui sont nommés après eux, n'ont pas avec lui une parenté plus proche. Par ailleurs, si Marie avait eu d'autres enfants vivants au moment de la mort de Jésus, ceux-ci auraient évidemment recueilli leur mère chez eux, et le disciple bien-aimé de Jésus n'aurait pas été autorisé à la traiter comme sa propre mère (Jn 19,26-27).

On peut de bonne foi ignorer ces textes et ce raisonnement, et répéter que Jésus avait des frères et des soeurs, nés de Marie et de Joseph. Mais, quand on prétend avoir étudié la question sous tous ses aspects, et devoir conclure en ce sens, on fournit la preuve de son incompétence notoire, même si l'on bénéficie de la complaisance des médias.

(ADDITION 2001)

Cette note à la conclusion un peu rude ne visait pas des études soigneuses qui peuvent être réalisées sur la question des « frères de Jésus », mais seulement les interventions radiophoniques qui avaient été faites avec grand tapage juste avant l'édition de ce livre en 1994. Peu de temps après, l'idée que Marie était une mère de famille nombreuse a été

également employée comme instrument publicitaire pour lancer le fameux livre de Jacques DUQUESNE, Jésus, DDB / Flammarion, Paris, 1994. Tout cela n'a rien à voir avec l'exégèse.

CHAPITRE II

Les évangiles avant nos évangiles

Résumé

Il ne suffit pas d'avoir montré la vraisemblance des quatre essais évangéliques destinés aux quatre groupes dont fut composée l'Église primitive. Il faut aussi montrer, en comparant les évangiles de Matthieu, Marc et Luc, que les ressemblances et les différences qu'on observe entre eux ne peuvent s'expliquer de manière simple que par l'existence effective de ces quatre documents.

Il me faut maintenant établir par une autre voie, celle de la comparaison des textes actuels, la généalogie que je viens de présenter.

1. La double tradition

Les recherches critiques de notre siècle ont montré, à mon avis de manière probante, qu'il faut distinguer dans les épisodes communs à Matthieu et à Luc ceux qui ont chez Marc un parallèle (ce qu'on appelle improprement la triple tradition) et ceux qui ne sont pas attestés chez Marc (la double tradition).

Par exemple, nous lisons à la fin du discours évangélique, chez Matthieu et chez Luc, la parabole des deux maisons (Mt 7,24-27 = Lc 6,47-49), que Marc ne reproduit pas. Nous lisons ensuite un demi-verset de transition :

Mt 7,28a Lc 7,1a

Et il arriva,

quand Jésus eut fini Après qu'il eut achevé

ces discours... toutes ces paroles

aux oreilles du peuple...

Matthieu continue par une description du retentissement des paroles de Jésus :

Mt 7,28b-29

... (que) les foules étaient frappées

de son enseignement,

car il les enseignait comme ayant autorité,

et non pas comme leurs scribes.

Cette fois, cette description est attestée chez Marc et chez Luc, mais dans un autre contexte :

Mc 1,22 Lc 4,32

Et ils étaient frappés Et ils étaient frappés

de son enseignement, de son enseignement,

car il enseignait parce qu'avec autorité

comme ayant autorité, était sa parole.

et non pas comme les scribes.

Matthieu continue par la guérison du lépreux (Mt 8,1-4), qu'on trouve également chez Marc et chez Luc, dans un autre contexte (Mc 1,40-44 ; Lc 5,12-14). Il retrouve alors la suite du discours évangélique chez Luc, avec la guérison accordée au centurion de Capharnaüm (Mt 8,5-13 = Lc 7,1b-10).

On peut schématiser ainsi l'état des textes :

Matthieu Marc Luc

Parabole des deux maisons 7,24-27 6,47-49

Transition 7,28a 7,1a...

Autorité de Jésus 7,28b-29 1,22 4,32

Guérison du lépreux 8,1-4 1,40-44 5,12-14

Centurion de Capharnaüm 8,5-13 ...7,1b-10

Or, il est facile de montrer que, pour les épisodes qu'ils ont en commun avec Marc, Matthieu et Luc suivent à peu de choses près le même ordre que lui. Par contre, ils insèrent en des endroits différents les éléments suivants de la double tradition, qu'ils conservent cependant dans un ordre identique :

Matthieu Luc

Discours évangélique 5,3 - 7,27 6,20-49

Centurion de Capharnaüm 8,5-13 7,1-10

Récits de vocation 8,19-22 9,57-60

Discours missionnaire 10,9-16 10,3-12

Villes non converties 11,20-23 10,13-15

Démon muet 12,22-30 11,14-23

Jonas et reine de Saba 12,39-42 11,29-32

Hypocrisie des légistes 23,4-36 11,39-52

Lamentation sur Jérusalem 23,37-39 13,34-35

Le jour du Fils de l'homme 24,26-27 17,23-24

Le déluge 24,37-39 17,26-27

L'un pris, l'autre laissé 24,40-41 17,34-36

L'identité de l'ordre prouve que Matthieu et Luc disposent d'une source écrite commune, au moins pour ces épisodes, sinon pour l'ensemble de la double tradition. En revanche, l'insertion en des endroits différents par rapport à Marc montre que cette source (Q) est distincte de la source semblable à Marc qu'ils ont utilisée.

TRIPLE TRADITION (3) ET DOUBLE TRADITION (2) CHEZ MATTHIEU ET LUC

Matthieu Luc Luc

Textes parallèles à Marc Source Q

(3) 4,12 (3) 4,14

(2) 5,3 - 7,27 (2) 6,20-49

(3) 7,28-29 (3) 4,32

(2) 8,5-13 (2) 7,1-10

(3) 8,14-16 (3) 4,38-41

(2) 8,19-22 (2) 9,57-60

(3) 9,2-17 (3) 5,17-39

(2) 10,9-16 (2) 10,3-12

(2) 11,20-23 (2) 10,13-15

(2) 11,25-27 (2) 10,21-22

(3) 12,1-14 (3) 6,1-11

(2) 12,22-30 (2) 11,14-23

(2) 12,39-42 (2) 11,29-32

(3) 13,1-23 (3) 8,4-15

(3) 14,1-21 (3) 9,7-17

(3) 16,13-18,5 (3) 9,18-48

(3) 19,1 (3) 9,51

(3) 19,13 - 22,46 (3) 18,15 - 20,44

(2) 23,4-36 (2) 11,39-52

(2) 23,37-39 (2) 13,34-35

- (3) 24,1-25 (3) 21,5-24
 (2) 24,26-27 (2) 17,23-24
 (3) 24,28-35 (3) 21,25-31
 (2) 24,37-39 (2) 17,26-27
 (2) 24,40-41 (2) 17,34-36
 (3) 26,1 - 28,8 (3) 22,1 - 24,10

Comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre, le discours évangélique de Matthieu et de Luc, dans ses parties communes, développe le thème très universaliste de l'amour des ennemis (Mt 5,44-45 = Lc 6,27-28) et il donne comme norme de vie une maxime (la « règle d'or ») qui était connue dans le judaïsme, puisqu'on la lit en Tobie 4,15, mais qu'on trouve déjà à plusieurs reprises, sous sa forme négative (« ce que je n'aime pas subir, je ne veux pas le faire aux autres »), dans les écrits de Confucius : elle fait donc partie du patrimoine commun de l'humanité. La guérison du serviteur du centurion de Capharnaüm rappelle beaucoup la conversion du centurion Corneille à Césarée, comme je l'ai montré dans *Les Premiers évangiles*, pp. 174-176. La mise en valeur des Ninivites, de la reine de Saba et de Noé, le jugement positif sur Tyr et Sidon qu'on lit en Mt 11, 21-22 = Lc 10,13-14, tout cela nous oriente vers un milieu d'origine païenne auquel il fallait s'adapter.

Mais il faut être plus précis. L'épisode du déluge, auquel fait allusion cette source (Mt 24,37-39 = Lc 17,26-27), n'est jamais mentionné dans leurs lettres ni par Paul, ni par Jacques, ni par Jude, ni par Jean . Par contre, il est présent dans la Première Épître de Pierre (1 P 3,19-20), et il est central dans la Deuxième Épître de Pierre (2 P 2,5 ; 3,6). 2 P 2,5 est d'ailleurs le seul autre endroit du Nouveau Testament où le mot « déluge » (en grec kataklusmos) soit employé. Le seul autre texte où soit prononcé le nom de Noé est Hb 11,7 ; mais les rapports d'Hébreux avec la Première Épître de Pierre sont nombreux et significatifs. Nous sommes donc en présence d'un thème qui avait frappé l'esprit de Pierre lorsque Jésus prêchait sur ce sujet.

Une autre observation nous met sur la même voie. En Ac 15,10, Pierre interpelle ainsi l'Assemblée de Jérusalem : « Pourquoi donc maintenant tentez-vous Dieu en voulant imposer aux disciples un joug (il s'agit des observances judaïques) que ni nos pères ni nous-mêmes n'avons eu la force de porter ? » Il vient auparavant de rappeler l'évangélisation des amis de Corneille. Or, nous lisons dans la double tradition la parole suivante : « À vous aussi, légistes, malheur ! Parce que vous chargez les hommes de charges insupportables, et vous-mêmes ne touchez pas à ces charges d'un de vos doigts » (Lc 11,46 = Mt 23,4). Comment ne pas penser que c'est Pierre lui-même qui a rapporté cette parole de Jésus aux craignant Dieu de Césarée ? Il faut enfin noter que l'auteur des deux épîtres de Pierre s'inspire souvent des paroles de Jésus rassemblées dans la double tradition, qu'il devait connaître par cœur. On trouve d'ailleurs en 2 P 2,20 une citation littérale de Mt 12,45 = Lc 11,26 (« leur état dernier devient pire que le premier »). Mais prenons un exemple qui réjouit plus le cœur. La dernière béatitude est dans toutes les mémoires : « Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on dit faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux » (Mt 5,11-12 = Lc 6,22-23). Il est évident que cette promesse a nourri la pensée de l'auteur de 1 Pierre, qui écrit ceci : « L'héritage vous est réservé dans les cieux... Aussi tressaillez-vous d'allégresse, même s'il faut que, pour un peu de temps, vous soyez affligés par diverses épreuves... » (1 P 1,4.6). Il écrit encore : « Dans la mesure où vous avez part aux souffrances du Christ, réjouissez-vous, afin que, lors de la révélation de sa gloire, vous soyez dans la joie et l'allégresse » (1 P 4,13).

Un exemple isolé ne suffirait pas à prouver que Pierre soit nourri de la double tradition. Mais il en existe bien d'autres. J'ai déjà mentionné les paroles de Jésus concernant le déluge et l'arche de Noé (Mt 24,37-39 = Lc 17,26-27). Or, dans tout le Nouveau Testament, l'arche de Noé n'est mentionnée qu'en 1 P 3,20, et le mot « déluge » ne se lit qu'en 2 P 2,5. Quant au

déluge de feu qui frappa les villes de Sodome et de Gomorrhe, dont il est question en Mt 11,24 = Lc 10,12, il est évoqué en 2 P 2,6, ainsi qu'en Jude 7, texte inspiré de 2 P, comme j'en ai depuis peu acquis la certitude. J'en apporterai les preuves dans un chapitre de ce livre, car beaucoup actuellement disent le contraire, mais c'est essentiel pour montrer que la Deuxième Épître de Pierre n'est pas l'œuvre d'un faussaire mais qu'elle est l'authentique testament du premier des Apôtres.

Nous connaissons par la triple tradition (Mc 4,21 = Lc 8,16), mais aussi par la double tradition (Mt 5,15 = Lc 11,33), la parabole de la lampe qu'on met sur le lampadaire. Celle-ci a inspiré en 2 P 1,19 l'enseignement suivant : « Nous avons la parole des prophètes, qui est la solidité même, sur laquelle vous avez raison de fixer votre regard comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur. » Le conseil de Jésus conservé en Mt 5,25 = Lc 12,58 (« mets-toi vite d'accord avec ton adversaire ») trouve un écho en 1 P 5,8 (« votre adversaire le diable ») : en effet, le mot « adversaire » (antidikos) n'est jamais utilisé ailleurs, sinon en Lc 18,3. Le proverbe « qui s'élève sera abaissé, et qui s'abaisse sera élevé », commun à Mt 23,12 et Lc 14,11 (+ Lc 18,14), est utilisé en 1 P 5,6 : « Abaissez-vous donc sous la main puissante de Dieu, afin qu'il vous élève au moment fixé. » L'adjectif « aride » (anudros) ne se lit dans tout le Nouveau Testament qu'en Mt 12,43 = Lc 11,24, et en 2 P 2,17, ainsi qu'en Jude 12, en dépendance de 2 P. L'idée que « le jour du Seigneur viendra comme un voleur » (2 P 3,10) est inspirée de la parabole du voleur qui vient dans la nuit (Mt 24,43 = Lc 12,39), et elle était déjà exprimée dans les mêmes termes par Paul en l'an 51 (1 Th 5,2), en dépendance de la prédication commune de l'Église, ce qui montre bien l'antiquité de la double tradition.

D'autres exemples pourraient être apportés, mais ils exigeraient plus de discussions pour convaincre ceux qui sont persuadés qu'on rejoint seulement, à travers le document Q, les membres anonymes d'une communauté inconnue. En fait, tous ces indices nous conduisent à identifier cette communauté avec l'Église pagano-chrétienne de Césarée, évangélisée et catéchisée par Pierre lui-même, garant de l'exactitude de la double tradition. C'est à celui qui disait à Simon le Mage : « Périsse ton argent, et toi avec lui » (Ac 8,20) que nous devons d'avoir conservé la dénonciation de l'idolâtrie la plus pernicieuse : « Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent » (Mt 6,24 = Lc 16,13).

2. La tradition pré-marcienne

Les éléments de la double tradition étant ainsi mis à part, et leur authenticité étant maintenant bien assurée, nous devons à présent examiner les parties des évangiles de Matthieu et de Luc qui sont parallèles au récit de Marc. Ce parallélisme est quelquefois moins étroit, car Luc a quelquefois, rarement d'ailleurs, changé l'ordre de sa source, et surtout parce que Matthieu a opéré des regroupements artificiels : dix miracles dans les chapitres 8-9, de nombreuses controverses dans les chapitres 11-12. Il est donc vrai que c'est Marc qui conserve l'ordre primitif de la tradition, comme je vais le montrer rapidement.

Chez Luc, la visite de Jésus de Nazareth est anticipée. En effet, les gens de Nazareth parlent à Jésus des miracles qu'il a accomplis à Capharnaüm (Lc 4,23) ; or Jésus ne vient pour la première fois à Capharnaüm qu'en Lc 4,31. Inversement, l'appel de Simon a été retardé : en effet, en Lc 4,38, on montre Jésus entrant dans la maison de Simon, qui est encore un inconnu pour le lecteur non averti ; l'ordre de Matthieu et de Marc est beaucoup plus naturel.

Chez Matthieu, il nous suffira d'une simple observation pour établir que l'ordre des événements n'est pas le plus primitif. En Mt 9,9-17, Jésus appelle Matthieu le publicain, mange dans sa maison, puis défend le comportement de ses disciples qui ne jeûnent pas ; en 9,13, Matthieu cite la parole d'Osée 6,6 : « C'est la miséricorde que je veux, non le sacrifice ». Or, nous retrouvons la même citation en 12,7, dans la controverse sur les épis arrachés, qui fait suite chez Marc et chez Luc à la controverse sur le jeûne (Mc 2,23 ; Lc 6,1). Matthieu nous a donc laissé un signe du déplacement qu'il avait effectué.

L'ordre de Marc est donc le plus proche de la tradition originelle. S'ensuit-il que Marc sous sa forme actuelle a été recopié par Luc et par Matthieu ? Des raisons déterminantes nous obligent à le nier, comme je l'ai longuement montré, après d'autres, dans Les Premiers évangiles.

En ce qui concerne Matthieu, celui-ci connaît la plupart des épisodes attestés chez Marc. Mais, pour les récits, il est témoin d'une forme beaucoup plus simple, et en même temps parfaitement cohérente, tandis que les récits de Marc sont complexes et contiennent des anomalies. Les différences entre Marc et Matthieu apparaissent souvent comme des surcharges de Marc ajoutées à un récit plus simple. Qu'il me suffise ici d'en donner un seul exemple, celui de la discussion sur les traditions pharisiennes :

Mt 15,1-2 Mc 7,1-5

Alors s'approchent de Jésus Et se rassemblent autour de lui

des Pharisiens les Pharisiens

et des scribes et certains des scribes

(envoyés) par Jérusalem, venus de Jérusalem,

et, voyant certains de ses disciples

manger les pains avec des mains

profanes, c'est-à-dire non lavées, –

car les Pharisiens et tous les juifs

ne mangent pas s'ils ne se sont lavé

les mains jusqu'au coude,

tenant la tradition des anciens ;

et venant du marché ils ne

mangent pas sans ablutions,

et il y a beaucoup d'autres choses

qu'ils ont reçues à tenir, lavages de

coupes et cruches et plats de bronze –,

et les Pharisiens et les scribes

disant : l'interrogent :

« Pourquoi tes disciples « Pourquoi tes disciples

transgressent-ils ne marchent-ils pas

la tradition des anciens ? selon la tradition des anciens ;

car ils ne se mais avec

lavent pas les mains des mains profanes

quand ils mangent du pain. » ils mangent le pain. »

Il est clair qu'aux origines la controverse, racontée à des gens qui connaissaient bien les coutumes juives, a été formulée dans les termes que nous conserve Matthieu. Par contre, lorsque Marc a transcrit l'épisode pour les chrétiens de Rome, d'origine païenne, il a été obligé de leur expliquer comment les juifs se comportaient, ce qui l'a conduit à surcharger son récit. Il serait paradoxal de déclarer que le texte de Marc est primitif et que celui de Matthieu est secondaire. Matthieu dépend donc d'un état de la tradition martienne antérieur à notre Marc actuel.

Pour Luc, on peut faire une observation semblable dans l'épisode de l'obole de la veuve. Selon Luc, la veuve jette dans le trésor du Temple « deux leptes » , c'est-à-dire une monnaie connue dans le monde grec (Lc 21,2). Chez Marc, il est nécessaire de préciser que ces deux leptes équivalent à un « quart d'as » , littéralement un « quadrant » , c'est-à-dire une monnaie en usage à Rome (Mc 12,42). Le texte de Luc est donc plus primitif. Mais, surtout, il faut observer que Luc ignore un nombre considérable d'épisodes qui sont présents chez Marc. Par exemple, il ne parle pas de la guérison accordée à une Syrophénicienne (Mc 7,24-30), alors que la foi de cette païenne est aussi extraordinaire que celle du centurion (Lc 7,1-10) : Luc

n'aurait pas manqué de conserver cet épisode, pour montrer que les païens étaient appelés au salut, s'il l'avait trouvé dans sa source. De même, il ne parle pas des faux témoins qui ont accusé Jésus de vouloir détruire le Temple (Mc 14,57-59) ; or, s'il avait connu cet épisode, il l'aurait certainement gardé, car Étienne a été mis à mort sous le même chef d'accusation (Ac 6,13-14), et Luc s'ingénie à montrer que la mort d'Étienne est la parfaite reproduction de celle de Jésus (Lc 23,34, comparé à Ac 7,60 ; Lc 23,46, comparé à Ac 7,59). Ces exemples sont pris parmi beaucoup d'autres, que j'ai énumérés dans mon livre précédent.

De plus, si nous comparons entre eux les textes parallèles de Matthieu, de Marc et de Luc, nous voyons bien que Matthieu et Luc ne s'inspirent pas du texte actuel de Marc, mais d'une forme plus ancienne et plus simple de la tradition. Ceci est visible, par exemple, dans l'introduction au récit de la multiplication des pains :

Mt 14,13 Lc 9,10b-11a

Or, ayant entendu, Et, les prenant avec lui,
Jésus se retira de là il se retira
en barque

vers un lieu à l'écart vers
désert à l'écart. une ville appelée Bethsaïde.

Et, ayant entendu, Mais, le sachant,
les foules le suivirent les foules le suivirent.
à pied, des villes.

Il est impossible que ces deux récits très proches l'un de l'autre, celui de Matthieu comportant cependant une précision sur les moyens de locomotion que Luc ne connaissait pas, soient des abréviations indépendantes et pourtant concordantes du texte très pittoresque de Marc :

Mc 6,31-33

Et il leur dit : « Venez vous-mêmes
(cf. Lc) à l'écart vers un lieu désert,
et reposez-vous un peu ».

Car les arrivants et les partants
étaient nombreux, et ils n'avaient
pas même le temps de manger.

Et ils s'en allèrent dans la barque
(cf. Mt) vers un lieu désert à l'écart.

(1) Et ils les virent partir

(2) et beaucoup le surent

et, à pied, de toutes les villes

(1) ils accoururent là-bas

(2) et les devancèrent ».

À part la mention de Bethsaïde, qu'il reporte en 6,45, Marc reproduit en les fusionnant les indications de Matthieu et de Luc (« à l'écart vers un lieu désert » est emprunté à la source de Luc, et « vers un lieu désert, à l'écart » est emprunté à la source de Matthieu). Mais, au lieu du banal « les foules le suivirent », expression stéréotypée qu'employait souvent la tradition orale primitive, Marc écrit : « Ils accoururent là-bas et les devancèrent ». Il ajoute également d'autres précisions, qu'on peut vraisemblablement attribuer, conformément au témoignage des Pères de l'Église, à l'influence de la prédication orale de Pierre, qui commentait librement les textes écrits en usage à Rome avant sa mort.

Dans un article de la Revue Biblique (« Marc, première harmonie évangélique », RB 92 (1983), pp. 23-79), j'ai reproduit en grec 174 « expressions doubles » de Marc qui correspondent à une expression simple : chez Matthieu d'une part, chez Luc d'autre part. Cent six d'entre elles, les moins discutables, sont rassemblées dans Les Premiers évangiles, pp. 110-122, en français. C'est sur la base de cette documentation, constituée peu à peu depuis

1963, que j'ai pu soutenir que Marc n'était pas le texte simple que Matthieu et Luc modifient, mais un texte complexe où les particularités de Matthieu et de Luc sont additionnées. L'article a été publié avec l'approbation chaleureuse du regretté Père Benoît, ancien Directeur de l'École Biblique de Jérusalem.

Depuis cette époque, j'ai réalisé plusieurs études, diffusées dans un cercle restreint (environ 30 exégètes), pour montrer comment Marc fusionnait les textes plus simples qui sont à la base des évangiles de Matthieu et de Luc. J'en donne ici un exemple, choisi pour la raison suivante : il a été exposé en août 1992 dans un congrès international à Louvain, et fait l'objet d'une publication scientifique, à partir du texte grec, dans les Actes de ce colloque (The Synoptic Gospels, edited by Camille Focant, BETL CX, Louvain, 1993, pp. 451-458). Les spécialistes pourront donc y vérifier la rigueur de ma démonstration. Il s'agit de l'épisode de l'enfant épileptique (Mt 17,14-20 ; Mc 9,14-29 ; Lc 9,37b-43a). Je donne seulement les grandes lignes de cette étude.

Pour réfléchir sur les rapports mutuels entre Matthieu, Marc et Luc, il est indispensable de comparer minutieusement leurs textes, en les disposant sur trois colonnes parallèles. Voici le résultat pour notre épisode :

Mt 17,14-21 Mc 9,14-29 Lc 9,37b-43a

14 Et, comme 14 Et,

ils venaient vers venant vers

les disciples,

ils virent

une foule nombreuse 37 Une foule nombreuse

autour d'eux,

et des scribes

discutant avec eux.

15 Et aussitôt

la foule, toute la foule,

l'ayant vu,

fut effrayée,

et, accourant, vint à sa rencontre.

ils le saluaient.

16 Et il les interrogea :

« De quoi

discutiez-vous

avec eux ? »

un homme 17 Et quelqu'un 38 Et voici, un monsieur

de la foule de la foule

s'approcha de lui, cria,

s'agenouillant

(devant) lui

15 et disant : lui répondit : disant :

« Seigneur, « Maître, « Maître

aie pitié de j'ai porté vers toi je te prie de regarder

mon fils, mon fils, mon fils,

parce qu'il est qui a parce qu'il est

mon fils unique ;

39 et voici,

enlunisé (lunatique) un esprit muet, un esprit

et se porte mal : 18 et quand il le saisit, le saisit

car souvent et soudain il crie

il tombe dans le feu il l'abat, et le secoue
et souvent dans l'eau. et il écume avec de l'écume,
et grince des dents
et devient raide.

et à grand-peine
il s'écarte de lui,
l'ayant brisé.

16 Et je l'ai apporté Et j'ai dit 40 Et j'ai prié
vers tes disciples, à tes disciples tes disciples
de le chasser, de le chasser,
et ils n'ont pas et ils n'en ont pas et ils n'ont pas
pu le guérir. » eu la force ». pu ».

17 Or, répondant, 19 Or, leur répondant, 41 Or, répondant,
Jésus dit : il dit : Jésus dit :

« O génération « O génération « O génération
incrédule incrédule ! incrédule
et pervertie ! et pervertie !

Jusque à quand Jusque à quand Jusque à quand
serai-je avec vous ? serai-je près de vous ? serai-je près de vous
Jusque à quand Jusque à quand et
vous supporterai-je ? vous supporterai-je ? vous supporterai-je ?
Portez-le moi ici ». Portez-le vers moi ». Amène ici ton fils ».

20 Et ils le portèrent 42 Comme il approchait
vers lui. encore,
Et, le voyant,
l'esprit aussitôt le démon l'abattit
le secoua, et le secoua.
et, tombé par terre,
il se roulait
en écumant.

21 Et il interrogea
son père : « Combien de
temps y a-t-il que
cela lui arrive ? »

Il dit :

« Depuis son enfance.

(souvent il tombe 22 Et souvent il l'a jeté
dans le feu et dans le feu
souvent dans l'eau) et dans l'eau
afin de le perdre.

Mais si tu peux
quelque chose,
aide-nous, ayant
compassion de nous. »

23 Jésus lui dit :

(rien ne vous « Si tu peux ?
sera impossible) Tout est possible
à celui qui croit. »

24 Aussitôt, en criant,
le père de l'enfant

dit : « Je crois.
(à cause de Viens en aide à
votre peu de foi) mon manque de foi. »
18 Et Jésus 25 Or Jésus, voyant Or Jésus
qu'une foule accourt,
lui enjoignit enjoignit à enjoignit à
l'esprit impur, l'esprit impur
et le démon lui disant : « Esprit
muet et sourd,
je te l'ordonne,
sortit de lui, sors de lui et
n'entre plus en lui. »
26 Et, criant (soudain, il crie
et le secouant et le secoue)
beaucoup,
il sortit, (il s'écarte de lui,
et il devint comme mort, l'ayant brisé)
de sorte que beaucoup
disaient : « Il est mort. »
27 Or Jésus,
le prenant par sa main,
et l'enfant le redressa, et rétablit
fut guéri et il se leva. l'enfant
à partir de et le remit à son père.
cette heure-là. 43 Tous étaient frappés
de la grandeur de Dieu.
19 Alors, s'approchant 28 Et, comme il entra
de Jésus, dans une maison,
les disciples ses disciples
dirent, l'interrogeaient
à l'écart : « Pourquoi à l'écart : « Pourquoi
quelle raison nous, nous,
n'avons-nous pas pu n'avons-nous pas pu
le chasser ? » le chasser ? »
20 Il leur dit : 29 Et il leur dit :
« Cette espèce
ne peut sortir
A cause de par rien
votre peu de foi, sinon par la prière. »
car en vérité,
je vous le dis : (Lc 17,6 : Q)
si vous avez de la foi 6 Si vous aviez de la foi
comme un grain comme un grain
de sénevé, de sénevé,
vous direz vous diriez
à cette montagne : à ce mûrier :
« D'ici « Déracine-toi
va-t'en et plante-toi
là-bas », dans la mer »,
et elle s'en ira, et il vous obéirait.

et rien ne vous (tout est possible sera impossible. » à celui qui croit).

Comme je l'ai dit, il faut être un défenseur « pur et dur » de la théorie de la priorité de Marc pour soutenir que, sans se connaître, Matthieu et Luc ont écrit ensemble : « O génération incrédule et pervers ! », alors qu'ils pouvaient seulement lire en Marc : « O génération incrédule ! » Ou encore pour soutenir qu'ils ont, indépendamment l'un de l'autre, transformé en simple guérison ce que Marc présente comme une résurrection. Sans compter l'omission qu'ils auraient faite ensemble de toute la discussion entre les disciples et les scribes, du dialogue pathétique entre le père de l'enfant et Jésus, ainsi que de l'invitation à la prière (thème très cher à Luc) qu'on lit en Mc 9,29. Le texte de Marc est certainement secondaire par rapport aux versions primitives que Matthieu et Luc utilisent, et que Marc harmonise et complète.

Ces deux versions peuvent être reconstituées avec une grande vraisemblance, en tenant compte du texte de Marc, qui en est l'un des témoins, et en débarrassant les textes de Matthieu et de Luc des mots qu'ils ont très probablement introduits, selon les habitudes littéraires qu'on observe partout ailleurs dans leurs évangiles. Voici le résultat de ce travail :

Source de Matthieu Source de Luc

Et comme ils venaient ...vint à sa rencontre vers la foule, une foule nombreuse.

s'approcha de lui un homme Et voici, un homme de la foule cria,

disant : « Seigneur, disant : « Maître, aie pitié de mon fils, aie pitié de mon fils,

parce qu'il est démoniaque parce qu'un esprit le saisit, et se porte mal : et souvent il crie,

car souvent il tombe dans le feu et le secoue avec de l'écume et souvent dans l'eau. et sort de lui, l'ayant brisé.

Et je l'ai apporté à tes disciples, Et j'ai dit à tes disciples de et ils n'ont pas pu le guérir. » le chasser, et ils n'ont pas pu. »

Or, répondant, Jésus dit : Or, répondant, Jésus dit :

« O génération incrédule et pervers, « O génération incrédule et pervers, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand serai-je près de vous jusques à quand vous supporterez-vous ? et vous supporterez-vous ?

Portez-le moi ici. » Porte ici ton fils. »

Comme il approchait encore, le démon l'abattit et le secoua.

Et Jésus lui enjoignit, Or Jésus enjoignit et le démon sortit de lui, à l'esprit impur et l'enfant fut guéri. et rétablit l'enfant.

Et les disciples,

s'approchant de Jésus à l'écart,

dirent : « Pourquoi nous n'avons-nous pas pu le chasser ? »

Et il leur dit :

« A cause de votre manque de foi, car tout est possible à celui qui croit. »

On vérifiera combien facilement les textes actuels de Matthieu et de Luc s'expliquent par de légères modifications de ces deux versions parallèles de l'événement. Quant au texte de Marc, il s'explique par la fusion très intelligemment faite de ces deux versions. Mais il n'a pas su

éviter une petite anomalie : au v. 17, le père dit qu'il a « porté » son fils à Jésus, et pourtant, au v. 19, Jésus demande aux assistants de « porter » l'enfant vers lui. Ceci s'explique par le fait que chez Matthieu c'est le père qui dit avoir « apporté » son fils aux disciples (Mt 17,16), tandis que, chez Luc, c'est Jésus lui-même qui demande à l'homme de « l'amener » vers lui (Lc 9,41). On s'étonne aussi que chez Marc un esprit « muet » (v. 17 et v. 25) puisse se mettre à « crier beaucoup » (v. 26). Marc n'est évidemment pas originel. Mais on doit vivement le remercier d'avoir si bien montré l'importance de la foi pour le salut, et de la prière pour agir au nom de Dieu.

On peut constater que, tout en étant très proches l'un de l'autre, les versions utilisées par Matthieu et par Luc sont cependant divergentes, notamment sur la description des symptômes de l'épilepsie. Ceux-ci ont cependant une analogie :

Matthieu Luc

L'enfant tombe (dans le feu) L'esprit l'abat (le jette à terre)
et dans l'eau. et produit de l'écume (de l'eau).

On peut se demander si des expressions hébraïques sous-jacentes, un peu énigmatiques, n'expliqueraient pas ces divergences. Mais cela dépasse ma compétence : combien la présence d'un nouveau Carmignac serait précieuse aujourd'hui ! Mais on peut aussi penser, comme me l'a suggéré Dom Dominique HERMANT, que le récit originel ne précisait pas ces symptômes, décrits uniquement dans la tradition orale. On arrive alors à la reconstitution suivante du récit primitif, avec une certaine part d'hypothèse :

Document originel

... une foule vient à lui.

Et voici, un homme lui dit :

« Maître, aie pitié de mon fils,
parce qu'il est démoniaque
et se porte mal.

Et je l'ai apporté à tes disciples,
et ils n'ont pas pu le guérir. »

Et Jésus répondit et dit :

« O génération incrédule et pervertie,
jusque à quand serai-je avec vous ?
jusque quand vous supporterez-vous ?

Portez-le moi ici. »

Et Jésus lui enjoignit,
et le démon sortit de lui,
et l'enfant fut guéri.

Il faut bien s'en rendre compte : si Luc et Matthieu ne reproduisent pas le texte actuel de Marc, ce qui est une évidence dans cet épisode, la généalogie que je propose est la plus simple qui se puisse imaginer. Je mets au défi qui que ce soit d'expliquer les rapports complexes entre nos trois évangiles synoptiques d'une manière plus simple, sans recourir à la « source de Matthieu » et à la « source de Luc » dont je viens de décrire le contenu. Or, ce type d'analyse fonctionne sans difficulté pour tous les épisodes communs à Matthieu, Marc et Luc. On ne peut contester ma solution qu'en postulant un nombre encore plus grand d'évangiles antérieurs à nos évangiles.

Nous arrivons ainsi à la généalogie suivante :

Document originel

Source de Matthieu Source de Luc

Q

MATTHIEU MARC LUC

C'est le schéma que j'ai présenté dès 1975 dans l'ouvrage de Léopold SABOURIN, *Il vangelo di Matteo* (Marino, 1975, pp. 177-180). Je l'ai reproduit sans changement notable dans mon ouvrage de 1984. Mais, aujourd'hui, je crois nécessaire de le compliquer un peu, pour la raison suivante.

Si nous comparons les textes actuels de Luc et de Matthieu, dans leurs parties communes avec Marc, ils apparaissent souvent comme deux traductions indépendantes d'un même récit rédigé dans une autre langue. C'est l'explication la plus naturelle, par exemple, de la fin de notre épisode :

Mt 17,18 Lc 9,42b

Et Jésus lui enjoignit, Or Jésus enjoignit
et le démon sortit de lui, à l'esprit impur
et l'enfant fut guéri. et rétablit l'enfant.

Mais, inversement, surtout lorsqu'il s'agit de paroles de Jésus, nous constatons souvent que le texte grec est presque identique, si bien qu'on doit alors penser plutôt à un original grec :

Mt 17,17 Lc 9,41

Or, répondant, Jésus dit : Or, répondant, Jésus dit :

« O génération incrédule « O génération incrédule
et pervertie, et pervertie,
jusques à quand jusques à quand
serai-je avec vous ? » serai-je près de vous ? »

C'est cette antinomie qu'il nous faut expliquer.

Un autre exemple très net de cette double origine se trouve dans la guérison du lépreux, quand on compare les textes de Matthieu et de Luc :

Mt 8,2-4 Lc 5,12-14

Et voici : ... et voici

un lépreux, un homme plein de lèpre ;

s'approchant, or, voyant Jésus,

se prosternait devant lui tombant sur la face,

en disant : il le pria en disant :

« Seigneur, si tu veux, « Seigneur, si tu veux,
tu peux me purifier ». tu peux me purifier ».

Et, étendant la main, Et, étendant la main,

il le toucha en disant : il le toucha en disant :

« Je veux, sois purifié ». « Je veux, sois purifié ».

Et aussitôt Et aussitôt

sa lèpre fut purifiée la lèpre le quitta.

Et Jésus lui dit : « Vois, Et il lui prescrivit

ne le dis à personne, de ne le dire à personne :

mais va, « Mais, étant parti,

montre-toi au prêtre, montre-toi au prêtre,

et offre et offre pour ta purification

l'offrande qu'a ordonnée Moïse comme a ordonné Moïse

en témoignage pour eux. en témoignage pour eux.

Nous trouvons le même phénomène : on lit à la fois des expressions différentes, mais équivalentes, qui font songer à deux traductions d'un original sémitique (hébreu ou araméen), et, d'autre part, des expressions absolument identiques, qui nous renvoient à un original grec. C'est pourquoi je propose la solution suivante : la deuxième version est faite à partir d'un texte sémitique, mais par quelqu'un qui a en mémoire une première traduction grecque de ce texte. C'est ce que j'exprime par le schéma suivant :

Document originel

Traduction grecque

Source de Matthieu Source de Luc

Je ne peux expliquer ici, dans un ouvrage qui se veut accessible aux chrétiens de la base, les raisons pour lesquelles il nous faut reconnaître que le « Document originel » était écrit dans une langue sémitique, plus probablement en hébreu qu'en araméen. Mais je me suis expliqué sur ce point dans quatre articles que les spécialistes pourront consulter : 1) « Les prédécesseurs de Marc. Les sources présynoptiques de Mc 11,18-22 et parallèles » (RB 89 (1982), pp. 370-405) ; 2) « L'arrière-fond sémitique des évangiles synoptiques » (ETL 60 (1984) pp. 358-362) ; 3) « Jésus connaissait leurs pensées » (ETL 62 (1986), pp. 118-121) ; 4) « La question synoptique demande-t-elle une réponse compliquée ? » (Biblica 70 (1989), pp. 217-223). C'est donc sur le fondement d'études très précises que je peux donner la solution suivante du problème synoptique :

Évangile sémitique

Traduction grecque

Pré-Matthieu Q Pré-Luc

Matthieu grec Marc Luc

Précisons maintenant, grâce à l'étude de leur contenu, l'origine des deux documents que j'appelle « Pré-Luc » et « Pré-Matthieu », et de l'évangile sémitique qui constitue leur dénominateur commun.

3. Pré-Luc ou l'évangile paulinien

Les matériaux communs à Marc et à Luc dans leurs sections parallèles sont presque tous attestés dans Matthieu, mais souvent sous une forme plus simple. On peut immédiatement s'en rendre compte en comparant la version matthéenne de l'expulsion des démons à Gadara et les éléments communs à Marc et à Luc dans le récit correspondant :

Mt 8,28 - 9,1a (Mc 5,1-8 // Lc 8,26-40a)

Et, comme il était venu Et ils vinrent
de l'autre côté, de l'autre côté de la mer,
au pays des Gadaréniens au pays des Geraséniens
Et lui étant sorti de la barque,
vinrent à sa rencontre vint à sa rencontre
deux démoniaques un homme en esprit impur
qui ne portait pas de vêtement
sortant des tombeaux, et demeurait dans les tombes.

très redoutables, de sorte que
personne ne pouvait passer
par ce chemin-là.
Et voici, Et, voyant Jésus,
il se prosterna devant lui,
ils crièrent, disant : criant d'une voix forte :
« Que nous veux-tu, « Que nous veux-tu,
fils de Dieu ? fils du Très-Haut ?
Es-tu venu ici Je t'en adjure,
pour nous tourmenter ne me tourmente pas. »
avant le temps ? »

Car il prescrivait à l'esprit impur
de sortir de l'homme.
Car souvent il était entré en lui,
il était gardé lié de chaînes et d'entraves,
et brisant les liens,
il était entraîné par lui dans les montagnes.

(1) (2)

Or il y avait loin d'eux Et il l'interrogea : Or il y avait là
un troupeau Quel est ton nom ? » un troupeau
de beaucoup de porcs Et il lui dit : « Légion, de beaucoup de porcs
en train de paître. car nous sommes beaucoup. » en train de paître
dans la montagne.

Les démons le suppliaient Et ils le suppliaient Et ils le supplièrent
disant : « Si tu nous chasses, qu'il ne les de leur permettre
envoie-nous dans les porcs. » envoyât pas hors du pays d'entrer dans ceux-là.
Et il leur dit : « Allez. » Et il le leur permit.

Or, étant sortis, Or les démons, étant sortis,
ils s'en allèrent entrèrent
dans les porcs, dans les porcs,
et voici : et

tout le troupeau bondit le troupeau bondit
du haut de la falaise du haut de la falaise
dans la mer, dans la mer,
et ils périrent dans les eaux. et se noya.

(1) (2)

Or ceux qui faisaient paître Et ceux qui faisaient paître Et ceux qui avaient vu
s'enfuirent s'enfuirent
et, s'en étant allés à la ville, et
ils annoncèrent tout annoncèrent (cela) leur racontèrent
et le cas à la ville comment (cela) était
des démoniaques. et dans les hameaux. arrivé au démoniaque.
Et voici : toute la ville Et ils
sortit à la rencontre de Jésus vinrent à Jésus
et, le voyant, et ils trouvèrent assis
l'homme dont
les démons étaient sortis,
vêtu et dans son bon sens ;
et ils eurent peur.

ils le supplièrent Et ils le supplièrent
qu'il s'éloignât de s'en aller
de leur territoire. de leur territoire.
Et, étant monté en barque, Et, étant monté en barque,
il traversa. il s'en revint.

L'homme dont les démons étaient sortis
le suppliait d'être avec lui.

Mais il le renvoya, disant :

« Va dans ta maison, et raconte tout ce que Dieu fit pour toi. »

Et il s'en alla par toute la ville,
proclamant tout ce que Jésus avait fait pour lui.

(... il traversa) Et Jésus, étant revenu...

Le caractère secondaire du récit commun à Marc et à Luc est évident. Alors que le récit de Matthieu est simple, et se contente de montrer la victoire de Jésus sur les démons, le récit du Pré-Luc insiste sur un autre aspect du geste de Jésus, c'est-à-dire la guérison psychologique et spirituelle d'un païen, qui devient apôtre de Jésus auprès de ses frères. Le récit primitif, très proche du texte actuel de Matthieu, était franchement méprisant pour les païens, comptant pour peu de choses la perte des porcs, animaux impurs, et montrant les habitants du pays qui chassent Jésus de leur territoire, préférant garder leurs démons plutôt que de perdre leurs cochons, ignorant que « la vie d'un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde » (Cardijn). On rapproche à bon droit ce récit d'Is 65,4, où le prophète reproche aux Israélites de vivre comme les païens, « habitant dans les tombeaux », et « mangeant de la viande de porc » ; c'est un épisode très judéo-chrétien. Au contraire, le récit du Pré-Luc, sans gommer ces données traditionnelles, s'intéresse essentiellement à l'homme sauvé par Jésus, et fait de lui un prédicateur auprès des païens. Dans le texte, la nature divine de Jésus est implicitement enseignée par l'épisode final : l'ordre de Jésus « raconte tout ce que Dieu fit pour toi » est ainsi exécuté par l'homme guéri : « Il s'en alla (...) proclamant tout ce que Jésus avait fait pour lui. » L'insertion de ces éléments nouveaux a entraîné dans le Pré-Luc plusieurs redoublements : il y a deux supplications des démons, deux récits successifs des gardiens, deux retours de Jésus sur l'autre rive. Le récit de Marc est le plus complexe, car il combine les éléments pré-matthéens et les éléments pré-lucaniens :

Mt 8,28 Mc 5,2-3 Lc 8,27
vinrent vint vint
à sa rencontre à sa rencontre à sa rencontre
deux démoniaques
sortant sortant
des tombeaux des tombeaux
un homme un monsieur
qui avait (qui) demeurait
son habitation (...)
dans les tombes dans les tombes

Mt 8,29 Mc 5,7 Lc 8,28
Fils de Dieu Fils du Dieu Fils du
Très-Haut Très-Haut

Mt 8,31 Mc 5,12 Lc 8,32

leur permettre
envoie-nous envoie-nous
dans le troupeau dans
de porcs les porcs,
que nous entrons d'entrer
en eux dans ceux-là

C'est une caractéristique majeure du Pré-Luc de s'intéresser particulièrement aux récits d'expulsions de démons (exorcismes). Sont ignorés de Matthieu, donc introduits secondairement dans le Pré-Luc, les récits suivants :

- guérison d'un démoniaque à Capharnaüm (Mc 1,23-27 = Lc 4,33-36) ;
- le démoniaque renvoyé chez les siens (Mc 5,18-20 = Lc 8,38-39) ;
- l'assaut du démon sur l'épileptique (Mc 9,20 = Lc 9,42a) ;
- l'exorciste étranger au groupe des Douze (Mc 9,38-40 = Lc 9,49-50).

Or, les Actes des Apôtres attestent que Paul pratiquait des exorcismes, comme d'ailleurs bien des juifs de son temps. A Philippes, il a fait taire une femme qui pratiquait la divination, et qui suivait Paul et ses compagnons, en criant : « Ces gens-là sont les serviteurs du Dieu Très-Haut » (Ac 16,16-18) ; on remarquera que le titre donné à Dieu (« le Très-Haut ») est le même qu'en Mc 5,7 = Lc 8,28, dans l'épisode des démoniaques de Gérasa. Les Actes disent aussi que la simple application de linges qui avaient touché le corps de Paul permettait de chasser les esprits mauvais (Ac 19,11-12), et ils racontent l'anecdote des fils de Scéva, qui s'essayaient à prononcer le nom du Seigneur Jésus sur des possédés (Ac 19,13-17). Ceci nous rapproche beaucoup de l'histoire de l'exorciste étranger rapporté en Mc 9,38-40 = Lc 9,49-50. On est donc fondé à conclure que les récits d'exorcismes du Pré-Luc ont été remémorés dans une ambiance paulinienne. Paul fait d'ailleurs mention dans ses lettres des signes et prodiges qui ont accompagné sa prédication (1 Co 2,45 ; 2 Co 12,12 ; Rm 15,19).

D'autres épisodes du Pré-Luc, absents de Matthieu au même endroit, expriment une préoccupation missionnaire :

- l'ardeur apostolique de Jésus (Mc 1,35-38 = Lc 4,42-43) ;
- la lampe sur le lampadaire (Mc 4,21 = Lc 8,16) ; cette parabole est attestée par ailleurs dans Q (Mt 5,15 = Lc 11,33) ;
- « rien n'est caché qui ne sera connu » (Mc 4,22 = Lc 8,17) ; parole également attestée par Q (Mt 10,26 = Lc 12,2) ;
- le renvoi du démoniaque chez ses frères païens (Mc 5,18-20 = Lc 8,38-39).

Ce dernier épisode a dû encourager Paul à choisir des collaborateurs parmi les chrétiens d'origine païenne qu'il avait évangélisés : Tite (Ga 2,3), Epaphras, Luc et Démas (Col 4,12-14), et bien d'autres.

Une parole présente en Mc 12,40 = Lc 20,47 met en garde contre la cupidité des scribes, qui « dévorent » les maisons des veuves et qui « en apparence » prient longuement. Or, en 2 Co 11,20, Paul s'en prend à des prédicateurs trop intéressés qui « dévorent » les Corinthiens, et, en Ph 1,18, il décrit ceux qui annoncent l'Évangile « en apparence », non par amour du Christ, mais pour aggraver le poids de ses chaînes. Le vocabulaire est exactement le même en grec.

Aussitôt après, nous lisons chez Marc et chez Luc le récit de « l'obole de la veuve » (Mc 12,41-44 = Lc 21,1-4). Tandis que les riches jettent de leur « superflu », la veuve offre de son « indigence ». Or, ce vocabulaire « superflu/indigence » est employé par Paul et par lui seul, dans des passages où il exhorte ses correspondants à la générosité (Ph 4,12 et 2 Co 8,14).

À l'intention des spécialistes qui voudront bien lire ce livre, je dresse maintenant une liste inédite des expressions rares qui sont employées parallèlement par Marc et par Luc, et qui sont attestées, soit dans les épisodes des Actes où il est question de Paul, soit dans les lettres signées de lui :

Marc Luc

1,7 3,16 dénouer (lusai) : Ac 13,25 (+ Jn 1,27)
1,7 3,16 courroie (himas) : Ac 22,25 (+ Jn 1,27)
1,27 4,36 commander (epitassein) : Ac 23,2 ; Phm 8
3,2 6,7 surveiller (paraterein) : Ac 9,24 ; Ga 4,10
3,10 7,21 fustigation (mastix) : Ac 22,24-25
3,14 6,13-14 donner un titre (onomazein) : 1 Co 5,11 (cf. Rm 2,17)
4,22 8,17 caché (apokruphos) : Col 2,3 ; cf. 1 Co 14,25 (kruptos)
4,22 8,17 manifeste (phaneros) : 1 Co 14,25 ; etc. (fréquent)
5,3.4 8,29 chaîne (halusis) : Ac 21,33 ; 28,20 ; Ep 6,20 ; 2 Tm 1,16
5,7 8,28 le Très-Haut (hupsistos) : Ac 16,17
5,15 8,35 être sensé (sôphronein) : 2 Co 5,13 ; Rm 12,3 ; Tite 2,6
5,26 8,43 médecin (iatros) : Col 4,14
5,33 8,47 tomber aux pieds (prospiptein) : Ac 16,29
5,35 8,49 chef de synagogue (archisunagôgos) : Ac 13,15 ; 18,8.17
5,38-39 8,52 pleurer (klaiein) : Ac 21,13 ; 1 Co 7,30 ; Ph 3,18 ; Rm 12,15
6,36 9,12 à la ronde (kuklôi) : Rm 15,19
8,38 9,26 avoir honte (epaischunesthai) : Rm 1,16 ; 2 Tm 1,8 ; etc.
9,32 9,45 ignorer (agnoein) : Ac 13,27 ; 17,23 ; Rm 1,13 ; 2,4 ; etc.
9,38-39 9,49-50 empêcher (kôluein) : Ac 16,6 ; 24,23 ; 27,43 ; 1 Co 14,39 ; etc.
9,50 14,34 assaisonner (artuein) : Col 4,6
10,20 18,21 jeune âge (neotès) : Ac 26,4 ; 1 Tm 4,12
10,23-24 18,24 richesse, argent (chrèma) : Ac 24,26
12,4 20,11 déshonorer (atimazein) : Rm 1,24 ; 2,23
12,40 20,47 dévorer (katesthiein) : Ga 5,15 ; 2 Co 11,20
12,40 20,47 apparence (prophasis) : Ac 27,30 ; 1 Th 2,5 ; Ph 1,18
12,40 20,47 ils seront jugés (lèmpsontai krima) : Rm 13,2
12,40 20,47 plus abondant (perissoteros) : 1 Co 12,23-24 ; 15,10 ; etc.
12,40 20,47 veuve (chèra) : 1 Co 7,8 ; 1 Tm 5,3 ; etc.
12,42-43 21,2-3 idem
12,44 21,4 abondance (perisseuma) : 2 Co 8,14
12,44 21,4 indigence (hustèrèma) : Ph 2,30 ; 4,12 ; 2 Co 8,14 ; etc.
14,54 22,55 siéger avec (sunkathizein) : Ac 26,30 ; Eph 2,6
15,7 23,19 sédition (stasis) : Ac 19,40 ; 23,7.10 ; 24,5
15,7 23,19 meurtre (phonos) : Ac 9,1 ; Rm 1,29
15,46 23,53 faire descendre (kathairein) : Ac 13,29 ; 2 Co 10,5

Le dernier exemple est très significatif : dans sa première prédication à Antioche de Pisidie, Paul décrit la descente de croix de Jésus et sa mise au tombeau dans les termes du Pré-Luc, différents de ceux qu'emploie Matthieu :

Mt 27,59-60 Lc 23,53

Et, ayant pris le corps, Et, l'ayant descendu,
Joseph le roula il le roula
dans un linceul propre dans un linceul
et le mit dans son tombeau. et le mit dans une tombe.

Ac 13,29 : L'ayant descendu du bois,
ils le mirent dans un tombeau.

De même, dans le premier exemple, l'annonce de la venue du Messie par Jean-Baptiste est chez Paul exprimée dans les mêmes termes que dans le Pré-Luc :

Mt 3,11 Lc 3,16

Je ne suis pas capable Je ne suis pas capable

de porter de délier la courroie
ses sandales. de ses sandales

Ac 13,25 : Je ne suis pas digne (cf. Jn 1,27)

de délier les sandales de ses pieds.

Jean Carmignac a fait remarquer avec justesse que le mot « porter » se disait en hébreu « lâs'et » et que le mot « délier » se disait « lâshèlet » (La naissance des Évangiles Synoptiques, OEIL, Paris, 1984, p. 41). Les textes de Matthieu et de Luc s'expliquent très bien par une légère corruption du manuscrit hébreu dont le traducteur pré-matthéen s'est servi (LSLT devient LS'T), car la version du Pré-Luc est beaucoup plus naturelle. D'autres cas tout aussi probants sont relevés par Carmignac à la suite de celui-ci.

Un autre exemple attire mon attention. Il s'agit de l'épisode de l'homme riche, qui donne à Jésus l'occasion de mettre en garde contre le danger des richesses :

Mt 19,22-23 Lc 18,23-24

Mais le jeune homme, Mais lui,
ayant entendu cette parole, ayant entendu cela,
s'en alla attristé devint triste,
car il avait car il était
de grands biens fort riche.

Or Jésus dit à ses disciples : Or, l'ayant vu, Jésus dit :

« En vérité, je vous dis « Combien difficilement
qu'un riche difficilement ceux qui ont des possessions
entrera pénétreront

dans le Royaume des Cieux ». dans le Royaume de Dieu ».

Les mots « biens » et « possessions » sont synonymes. Marc les emploie tous les deux, et supprime l'adjectif « riche », attesté en commun par Matthieu et Luc. Mais le premier, celui qu'on trouve chez Matthieu (en grec ktèmata), est utilisé dans les Actes dans des récits où Pierre est mis en scène (Ac 2,45 ; 5,1), tandis que le second (en grec chrèmata), se lit dans un épisode où il est question de Paul (Ac 24,26). Le Pré-Matthieu est d'origine pétriniennne, comme je vais maintenant le montrer, tandis que le Pré-Luc est l'évangile dont Paul se servait dans sa prédication.

4. Pré-Matthieu où l'évangile pétrinienn

Il nous faut maintenant examiner les épisodes que Matthieu et Marc ont en commun, et que Luc ne connaît pas, du moins dans le même contexte. Par exemple, Luc connaît bien l'appel à avoir une pleine foi en Dieu (Mt 21,21 = Mc 11,22-23), mais il ne le tire pas de cette source, mais de Q, l'évangile de Césarée (Mt 17,20 = Lc 17,6). On le voit clairement dans la synopse de ces deux textes :

Mt 17,20 (Q) Lc 17,6 (Q)

Si vous avez de la foi Si vous aviez de la foi
comme un grain de sénevé, comme un grain de sénevé,
vous direz vous diriez

à cette montagne : à ce mûrier :

« D'ici « Déracine-toi

va-t-en et plante-toi

là-bas », dans la mer »,

et elle s'en ira. et il vous obéirait.

Mt 21,21 Mc 11,22-23

En vérité je vous le dis :

si vous avez de la foi Ayez foi en Dieu.

En vérité je vous dis que

et n'hésitez pas,

non seulement vous ferez
(comme) au figuier, mais
même si vous dites celui qui dirait
à cette montagne : à cette montagne
« Soulève-toi « Soulève-toi
et jette-toi et jette-toi
dans la mer » , dans la mer » ,
et n'hésiterait pas
dans son cœur,
mais croirait que
ce qu'il dit arrivera,
(cela) arrivera. (cela) sera pour lui.

J'ai donné quelques exemples de ces doublets matthéens dans Les premiers évangiles (p. 49).
Il y en a bien d'autres.

Nous ne nous préoccupons donc que des épisodes attestés par Matthieu et par Marc dans des passages parallèles, et ignorés à cet endroit par Luc.

Ceux-ci trahissent l'influence des Sept (Ac 6,3), car il existe des rapprochements remarquables entre eux et les événements rapportés en Ac 6-7 :

Mt 13,21 Mc 4,17

S'il arrive S'il arrive
une tribulation une tribulation
ou une persécution ou une persécution
à cause de la Parole, à cause de la Parole,
il succombe. ils succombent.

Ac 8,1 : En ce jour-là, une violente persécution
se déclencha contre l'Église de Jérusalem.

Ac 11,19 : Ceux-là donc qui avaient été dispersés
lors de la tribulation
survenue à l'occasion d'Étienne...

Mt 15,37 Mc 8,8

Et le reste des morceaux, Et ils ramassèrent
ils (en) ramassèrent les restes des morceaux,
sept pleines corbeilles sept corbeilles.

Ac 6,3 : Cherchez plutôt parmi vous, frères,
sept hommes de bonne réputation...

Ac 21,8 : Philippe l'Évangéliste, l'un des Sept...

Mt 26,60 Mc 14,56

Beaucoup Beaucoup
de faux témoins témoignaient faussement
s'étant approchés. contre lui.

Ac 6,13 : Là ils produisirent des faux témoins...

Mt 26,61 Mc 14,58

Cet (homme) a déclaré : Nous l'avons entendu dire :
« Je puis détruire « Je détruirai
le Temple de Dieu... » ce Temple... »

Ac 6,14 : Nous l'avons entendu dire que Jésus
le Nazôréen, détruira ce lieu-ci...

Mt 27,40 Mc 15,29-50

(Toi) qui détruis Hé ! (toi) qui détruis
le Temple le Temple
et en trois jours et le bâtis
le bâtis, en trois jours,
sauve-toi toi-même. sauve-toi toi-même.

C'est pourquoi j'avais appelé primitivement « évangile helléniste » ou « évangile des Sept », les éléments communs à Matthieu et à Marc. Mais j'avais remarqué, sans bien comprendre la portée de ce fait, que cet évangile s'intéressait aussi à la prédiction faite par Jésus de la mort des fils de Zébédée (Mt 20,20-23 = Mc 10,35-40) : or, la mort de Jacques n'a eu lieu qu'en 43 (Ac 12,2), et c'est à ce moment-là seulement qu'on a dû se remémorer la prédiction de Jésus. Plus tard, j'ai réalisé que cet épisode était lié à une instruction sur la manière dont doit être dirigée la communauté chrétienne :

Mt 20,24-28 Mc 10,41-45

Vous savez que Vous savez que
ceux qui passent pour être
les chefs des nations chefs des nations
agissent en seigneurs agissent en seigneurs
(...) (...)

Le Fils de l'homme (...) Le Fils de l'homme (...)
est venu donner sa vie est venu donner sa vie
en rançon... en rançon...

Or, le verbe « agir en seigneur » (katakuriuein) se lit exactement dans le même sens en 1 P 5,3, dans une instruction adressée aux pasteurs de l'Église (les presbytres) :

« N'agissez pas en seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais devenez les modèles du troupeau. »

De même, le mot « rançon » (lutron), qui est inspiré d'Is 53,11-12, un texte très aimé de Pierre (cf. 1 P 2,21-25), correspond au verbe « délivrer-moyennant-rançon » (lutrousthai), qui est utilisé en 1 P 1,18. Cela orientait ma recherche vers un milieu pétrinien.

Je me suis alors aperçu de l'importance du thème de Jésus Pasteur dans les textes communs à Matthieu et à Marc. Voici trois références :

|Mt 9,36 = Mc 6,34

|Mt 14,14 = Mc 6,34 : Et, en sortant, il vit une foule nombreuse,
et il en eut compassion,
parce qu'ils étaient comme des brebis
qui n'ont pas de berger.

Mt 26,31 = Mc 14,27 : Il est écrit : « Je frapperai le pasteur,
et les brebis du troupeau seront dispersées ».

Mais, après m'être réveillé,
je vous précéderai en Galilée.

Mt 28,7 = Mc 16,7 : Dites à ses disciples
qu'il vous précède en Galilée ;
là vous le verrez.

Or, c'est bien en Galilée que Jésus a dit à Pierre : « Sois le pasteur de mes brebis » (Jn 21,15-17). Et c'est en 1 P 2,25 que nous lisons : « Vous étiez égarés comme des brebis, mais à présent vous êtes retournés vers le pasteur et le gardien de vos âmes. »

J'ai donc vérifié que le vocabulaire de l'exhortation aux presbytres (1 P 5, 14) était le même que celui de l'évangile pré-matthéen. Voici le résultat :

5,1 témoin (martus) Mt 26,65 = Mc 14,63

5,2 par contrainte (anagkastôs) Mt 14,22 = Mc 6,45

5,2 volontiers (prothumôs) Mt 26,41 = Mc 10,42
5,3 agissant en seigneurs (katakuriuein) Mt 20,25 = Mc 10,42
5,4 (chef des) pasteurs (poimèn) Mt 9,36 = Mc 6,34
idem Mt 26,31 = Mc 14,27
5,4 couronne (stephanos) Mt 27,29 = Mc 15,17

Il me fallait dès lors étudier systématiquement le vocabulaire commun à Matthieu et à Marc, et le comparer aux termes qui sont utilisés par les Actes dans les épisodes dont Pierre était témoin, et à ceux que contiennent les lettres signées par lui. La liste de ces rencontres est impressionnante, et j'en donne ici un petit aperçu, rejetant en annexe une énumération plus complète, toujours à l'intention des spécialistes :

Matthieu Marc

13,22 4,19 tromperie (apatè) : 2 P 2,13
13,22 4,19 sans fruit (akarpos) : 2 P 1,8
14,24 6,48 tourmenter (basanizein) : 2 P 2,8
15,4 7,10 trépasser (teleutan) : Ac 2,29
22,29 12,24 égarer (planan) : 1 P 2,25 ; 2 P 2,14
24,22 13,20 les élus (eklektoi) : 1 P 1,1 ; 2,9
26,8 14,4 perdition (apôleia) : Ac 8,20 ; 2 P (4 fois).

La liste complète contient 90 expressions pétriniennes relativement rares dans le reste du Nouveau Testament. N'est-ce pas un indice très fort que l'auteur des deux épîtres de Pierre a été le témoin des événements évangéliques et des récits des Actes ? C'est lui, à mon sens, qui a été l'informateur de l'Église qui a ajouté à l'évangile primitif toutes ces traditions que Luc n'a pas connues. Cela ne prouve pas qu'il a rédigé lui-même le Pré-Matthieu, mais il en était le garant. D'ailleurs, qui d'autre que lui aurait-il pu dénoncer ses faiblesses (Mt 16,22-23 = Mc 8,32b-33) ?

5. Matthieu Hébreu (?) ou l'évangile des Douze ou l'évangile de Jérusalem

Si l'on fait abstraction des traditions qui ne sont représentées que par deux évangélistes à la fois (Matthieu-Marc ou Marc-Luc), il nous reste un ensemble d'épisodes qui sont attestés ensemble par Matthieu, Marc et Luc. Comment peut-on caractériser cette triple tradition ?

On constate que Jésus y est appelé le Fils de David, titre typiquement juif, et aussi le Fils de l'homme, titre que Jésus se donnait lui-même, mais qu'on ne trouve jamais plus dans aucune des lettres apostoliques.

Jésus y est présenté dans le cadre le plus strict du monde religieux juif : il fréquente les synagogues et le Temple, il ne s'adresse pas aux païens, sauf une fois au pays des Géraséniens, et il est alors chassé de leur territoire impur. Il porte des franges à son vêtement (Mt 9,20 et Lc 8,44, détail trop juif que Marc a éliminé). Il observe la Loi, certes de manière ouverte, mais sans qu'on puisse jamais l'accuser de la violer (Mt 22,16 ; Lc 20,21). Il partage la foi des Pharisiens en la résurrection des morts (Mt 22,23-33 et parallèles).

Dans tous ces épisodes, on peut constater, si on y prête attention, des contacts remarquables avec la première partie des Actes, celle qui concerne le témoignage des Apôtres auprès des juifs de langue araméenne vivant en Judée (Ac 1-5 et 9,32-43). Soulignons ces ressemblances. De même que Jésus opérait des guérisons multiples (Mc 1,32-34 et par.), de même la foule se presse autour de Pierre pour lui amener des malades (Ac 5,15-16). À la guérison du paralytique de Capharnaüm correspondent la guérison du boiteux de la Belle Porte (Ac 3,1-10) et celle d'Énée à Lydda (Ac 9,32-35) ; à la résurrection d'une fillette (talitha en araméen) fait écho, à Joppé (Ac 9,36-42), celle d'une femme nommée Gazelle (Tabitha en araméen). Les deux récits sont étroitement parallèles, décrivant l'ambassade auprès de l'Homme de Dieu, l'agitation des pleureurs qu'il chasse, la parole de résurrection et son effet immédiat. Il me paraît évident que c'est la résurrection de Tabitha qui a conduit les disciples à se remémorer

celle de la talitha et à en faire le récit, afin de rendre gloire au Christ pour les merveilles qu'il accomplissait par les mains de ses serviteurs.

La triple tradition rappelle l'invitation faite par Jésus à vendre ses biens pour les donner aux pauvres (Mt 19,21 et par.), ce que pratiquait l'Église des premiers temps (Ac 4,32-37) ; mais cet idéal ne dura pas longtemps, comme on le voit en 2 Co 8-9. Paul n'osait plus prêcher ce radicalisme évangélique, qui a une saveur très archaïque.

Les trois évangiles synoptiques montrent l'autorité de Jésus contestée (Mt 21,23-27 et par.), comme le fut celle des Apôtres en Ac 4,7. Ceux-ci en profitèrent pour proclamer en Jésus l'accomplissement du Psaume 118,22 : « La pierre que les bâtisseurs avaient mise au rebut est devenue la pierre angulaire » , texte invoqué par Jésus dans la parabole des vigneronniers homicides, qui fait suite à l'épisode précédent (Mt 21,33-42 et par.). La séquence des deux épisodes remonte donc aux tout débuts de la vie de l'Église (cf. Ac 4,11). Dans le même contexte, les évangiles précisent que les grands-prêtres avaient peur de la foule, car Jésus avait la faveur du peuple (Mt 21,45-46 et par.), et les Actes nous disent que le Sanhédrin n'osait pas punir les Apôtres et se contentait de les menacer (Ac 4,16-17). Les évangiles soulignent l'opposition des Hérodiens (Mt 22,16 et par.), dont on n'entend plus jamais parler ailleurs, si bien qu'il s'agit d'une tradition très archaïque.

Les adversaires de Jésus les plus farouches furent les Sadducéens (Mt 22,23-33 et par.). Ce sont eux qui s'opposent aussi aux Apôtres (Ac 5,13), si bien que ceux-ci se déclarent devant eux les serviteurs du « Dieu de leurs pères qui ressuscite les morts » (Ac 5,30), le « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob » (Ac 3,13), qui est « le Dieu des vivants et non des morts » (cf. Mt 22,31-32 et par.).

Quand il annonce l'exaltation céleste du Christ, Pierre invoque le Psaume 110,1 : « Le Seigneur a dit à mon seigneur : Siège à ma droite... » (Ac 2,34 ; 5,31). C'est le même texte que Jésus emploie dans la triple tradition pour montrer que le Christ, pourtant descendant de David, est le seigneur de son ancêtre (Mt 22,41-45 et par.).

L'annonce faite par Jésus aux disciples des outrages qu'ils subiraient devant les tribunaux (Mt 10,17 ; Mc 13,9 ; Lc 21,12) a dû être remémorée très tôt dans la communauté de Jérusalem, car c'est bien rapidement que les Apôtres furent « trouvés dignes de subir des outrages pour le Nom » (Ac 5,41).

C'est dès le début que Jésus a été annoncé comme « le prophète semblable à Moïse » (Ac 3,22-23). On ne s'étonne donc pas que la triple tradition mentionne les outrages à Jésus prophète dans le récit de la Passion (Mt 26,67-68 ; Mc 14,65 ; Lc 22,63-64). Le fond commun du récit de la Passion remonte à coup sûr à une période très antique, toute proche des événements. On faisait certainement mémoire du « reniement de Jésus par Jérusalem devant Pilate » et de « la grâce accordée à un meurtrier » (Ac 3,13-14) dès les premiers jours de l'Église.

C'est également, de toute évidence, dans les toutes premières années qu'a été racontée la découverte du tombeau vide, car ce tombeau était certainement visité par les croyants et les incroyants, puisque toute la prédication des Douze était centrée sur cette proclamation : « Jésus Christ le Nazôréen, crucifié par vous, a été ressuscité par Dieu » (Ac 4,10).

Les miracles de cette triple tradition présentent Jésus comme « un prophète accrédité par Dieu » (Ac 2,22), un véritable « homme de Dieu » (1 R 17,24 ; 2 R 4,21). La résurrection de la fille de Jaïre est racontée selon le modèle fourni par 1 R 17,17-24 (Élie), ou plus encore par 2 R 4,29-37 (Élisée). Cela n'a rien à voir avec des légendes grecques, le terreau est entièrement juif.

Le récit de la tempête apaisée n'étonne pas les riverains du Lac de Gennésareth, car ils savent que le début de l'agitation de l'eau y est aussi imprévisible que son arrêt. La merveille est que Jésus calme la tempête par sa parole souveraine, et renouvelle ainsi les prodiges accomplis autrefois par Dieu lui-même :

Il dit et fit se lever un vent de bourrasque
qui souleva les flots ;
montant aux cieux, descendant aux gouffres,
sous le mal leur âme fondait ;
tournoyant, titubant comme un ivrogne,
leur sagesse était toute engloutie.
Et ils criaient vers le Seigneur dans la détresse,
de leur angoisse il les a délivrés.
Il ramène la bourrasque au silence
et les flots se turent.
Ils se réjouirent de les voir s'apaiser,
il les mena jusqu'au port de leur désir.
(Psaume 107,25-30).

Le récit de la multiplication des pains se calque étroitement sur celui où Élisée est mis en scène, en 2 R 4,42-44 :

Un homme vint de Baal-Shalisha
et apporta à l'homme de Dieu
vingt pains d'orge (cf. Jn 6,9)
et du grain frais dans son épi.
Celui-ci ordonna : « Offre aux gens et qu'ils mangent » ,
mais son serviteur répondit :

« Comment servirai-je cela à cent personnes ? »
Il reprit :
« Offre aux gens et qu'ils mangent,
car ainsi a parlé le Seigneur : On mangera et on en aura de reste ».
Il leur servit, ils mangèrent
et en eurent de reste,
selon la parole du Seigneur.

Il est très probable que beaucoup de récits de miracles ont déjà circulé en Israël du vivant même de Jésus, car on ne comprendrait pas, autrement, que la foule ait pu voir en Jésus un nouvel Élie (Mt 16,14 ; Mc 8,28 ; Lc 9,19), et qu'Hérode ait pu espérer lui voir faire l'un ou l'autre miracle pour le séduire (Lc 23,8).

Il est donc impossible de douter de la très haute antiquité des matériaux de la triple tradition, qui ont d'abord été prêchés oralement par les Douze, groupés ensuite en de petites unités thématiques, et enfin rassemblés par écrit à l'initiative du plus instruit d'entre eux, Matthieu le publicain (?), que son métier obligeait à savoir écrire. Ce travail a été accompli avant que les Douze n'aient été obligés de fuir Jérusalem pour échapper aux menaces d'Hérode-Agrrippa (Ac 12,1-3), c'est-à-dire avant l'an 43, mais sans doute encore plus tôt, avant la mort d'Étienne en 36.

La christologie de ce document présentait Jésus comme un prophète, comme le Fils de l'homme annoncé par le Livre de Daniel (7,13-14), comme le Serviteur contemplé dans le Livre d'Isaïe (52,13 - 53,12), et comme le Messie, fils de David (2 Sam 7,1-17). Mais on savait que Dieu avait dit du Messie : « Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils » (2 Sam 7,14). On rappelait donc les deux voix célestes par lesquelles Dieu avait désigné Jésus comme son Fils : au Baptême (Mt 3,17 et par.) et à la Transfiguration (Mt 17,5 et par.). On savait aussi que le Grand-Prêtre avait demandé à Jésus : « Es-tu le Christ, le Fils de Dieu ? » (Mt 26,63-64 et par.). C'était une pierre d'attente pour les développements ultérieurs de la christologie, dont nous avons déjà un témoignage en 51, dans la première épître de Paul (1 Th 1,10).

*

Nous avons vu au chapitre précédent combien est historiquement vraisemblable la généalogie des évangiles synoptiques à laquelle nous a maintenant conduits la comparaison de leurs textes. Il y a une concordance parfaite entre la critique littéraire et l'histoire racontée par les Actes. C'est un indice très fort de la validité de cette solution de l'énigme synoptique.

Pourquoi est-elle encore si peu enseignée dans les universités, dans les séminaires, dans les cercles bibliques ? La réponse m'a été donnée il y a déjà longtemps par l'un des maîtres auxquels je dois le plus, le P. Xavier Léon-Dufour. Étant plus jeune, il participait à de nombreux congrès pour y défendre l'idée que les évangiles de Matthieu et de Luc ne peuvent pas dépendre du Marc actuel. Un jour, un exégète allemand très réputé lui a dit : « Mon Père, vous avez sans doute raison. Mais il ne faut pas le dire : nous serions obligés de reprendre toutes nos études à zéro ! »

ANNEXE

Voici, à l'intention des spécialistes, la liste des 90 expressions rares dont je viens de parler. Je les invite à la vérifier dans les concordances dont ils disposent :

Matthieu Marc

- 3,4 1,6 vêtement (enduma) : 1 P 3,3 (endusis)
- 3,4 1,6 (?) poil, cheveu (thrix) : 1 P 3,3
- 3,4 1,6 rein (osphus) : Ac 2,30 ; 1 P 1,13
- 3,11 1,7 derrière (opisô) : Ac 5,37 ; 2 P 2,10
- 4,19 1,17 idem
- 4,21 1,19 restaurer (katartizein) : 1 P 5,10
- 4,23 1,14 proclamer (kêrussein) : 1 P 3,19 ; Ac 10,37.42 ; 15,21
- 4,23 1,14 bonne nouvelle (euaggelion) : 1 P 4,17 ; Ac 15,7
- 12,29 3,27 objet (skeuos) : Ac 10,11.16 ; 11,5 ; 1 P 3,7
- 13,6 4,6 se lever (anatellein) : 2 P 1,19
- 13,21 4,17 persécution (diôgmos) : Ac 8,1
- 13,21 4,17 tribulation (thlipsis) : Ac 11,19
- 13,22 4,19 tromperie (apatè) : 2 P 2,13
- 13,22 4,19 sans fruit (akarpos) : 2 P 1,8
- 13,32 4,8 (?) croître (auxanein) : Ac 6,7 ; 12,24 ; 1 P 2,2 ; 2 P 3,18
- 13,32 4,32 camper (kataskênoun) : Ac 2,26
- 14,3 6,17 se saisir (kratein) : Ac 2,24 ; 3,11
- 14,6 6,22 plaire (areskein) : Ac 6,5
- 9,36 6,34 pasteur (poimèn), brebis (probata) : 1 P 2,25
- 14,24 6,48 tourmenter (basanizein) : 2 P 2,8
- 14,26 6,50 bouleverser (tarassein) : Ac 15,24 ; 1 P 3,14
- 14,35 6,54 reconnaître (epiginôskein) : Ac 3,10 ; 4,13 ; 12,14 ; 2 P 2,21
- 15,4-8 7,6-10 honorer (timan) : 1 P 2,17
- 15,4 7,10 trépasser (teleutan) : Ac 2,29
- 15,7 7,6 prophétiser (prophèteuein) : Ac 2,17.18 ; 1 P 1,10 ; 2 P 1,20-21 (prophèteia)
- 15,8 7,6 s'éloigner (apechein) : Ac 15,20.29 ; 1 P 2,11
- 15,11s 7,15s souiller (koinoun) : Ac 10,15 ; 11,9
- 16,4 8,38 adultère (moichalis) : 2 P 2,14
- 16,20 9,9 recommander (diastellesthai) : Ac 15,24
- 16,23 8,33 derrière (opisô) : Ac 5,37 ; 2 P 2,10
- 16,23 8,33 l'Adversaire (Satanas) : Ac 5,3 ; 1 P 5,2 (diabolos)
- 17,11 9,12 rétablir (apokathistanai) : Ac 1,6 ; 3,21 (apokatastasis)
- 10,42 9,41 salaire (misthos) : Ac 1,18 ; 2 P 2,13.15
- 19,4 10,6 au début de la création (ap'archès ktiseôs) : 2 P 3,4
- 19,5 10,7 délaisser (kataleipein) : Ac 6,2 ; 2 P 2,15

19,22 10,22 attrister (lupein) : 1 P 1,6
 19,22 10,22 biens (ktèmata) : Ac 2,45 ; 5,1
 20,25 10,42 agir en seigneur (katakuriuein) : 1 P 5,3
 20,28 10,45 servir (diakonein) : Ac 6,2 ; 1 P 1,12 ; 4,10.11
 20,28 10,45 rançon (lutron) : 1 P 1,18 (lutrousthai)
 21,12 11,15 renverser (katastrephein) : Ac 15,16 ; 2 P 2,6 (katastrophè)
 21,12 11,15 comptoir (trapeza) : Ac 6,2
 21,19 11,14 ne plus (mèketi) : 1 P 4,2
 21,19s 11,20s se dessécher (xèraïnein) : 1 P 1,24
 21,21 11,23 hésiter (diakrinein) : Ac 10,20 ; 11,2.12 ; 15,9
 21,46 12,12 se saisir (kratein) : Ac 2,24 ; 3,11
 22,16 12,16 véridique (alèthès) : Ac 12,9 ; 1 P 5,12 ; 2 P 2,22
 22,16 12,14 se soucier (melei) : 1 P 5,7
 22,29 12,24 égarer (planan) : 1 P 2,25 ; 2 P 2,14
 22,33 12,38 enseignement (didachè) : Ac 2,42 ; 5,28
 24,5 13,6 égarer (planan) : 1 P 2,25 ; 2 P 2,14
 24,6 13,7 rumeur (akoè) : 2 P 2,8
 24,8 13,8 douleur (ôdin) : Ac 2,24
 24,14 13,10 proclamer la bonne nouvelle (voir plus haut)
 10,22 13,13 tenir bon (hupomenein) : 1 P 2,20
 24,17 13,15 terrasse (dôma) : Ac 10,9
 24,21.29 13,19.24 tribulation (thlipsis) : Ac 7,10.11
 24,21 13,19 au début de la création (ap'archès ktiseôs) : 2 P 3,4
 24,22 13,20 les élus (eklektoï) : 1 P 1,1 ; 2,9 ; 2 P 1,10 (eklogè)
 24,24.31 13,22.27 idem
 24,24 13,22 faux prophète (pseudoprophètès) : 2 P 2,1
 24,24 13,22 faire des prodiges (terata dounai) : Ac 2,29 ; 4,30
 24,25 13,23 prédire (proerein) : Ac 1,16 ; 2 P 3,2
 24,42 13,35 veiller (grègorein) : 1 P 5,8
 26,4 14,1 ruse (dolos) : 1 P 2,1.22 ; 3,10
 26,4s 14,1s se saisir (kratein) : Ac 2,24 ; 3,11
 26,8 14,4 perdition (apôleia) : Ac 8,20 ; 2 P 2,1.3 ; 3,7.16
 26,9 14,5 vendre (pipraskein) : Ac 2,45 ; 4,34 ; 5,4
 26,13 14,9 proclamer la bonne nouvelle (voir plus haut)
 26,13 14,9 souvenir (mnèmosunon) : Ac 10,4
 26,22 14,19 attrister (lupein) : 1 P 1,6
 26,31 14,27 frapper (patassein) : Ac 12,7 ; 12,23 ; 7,24
 26,31 14,27 pasteur (poimèn), brebis (probata) : 1 P 2,25
 26,31 14,27 disperser (diaskorpizein) : Ac 5,37
 26,38s 14,34s veiller (grègorein) : 1 P 5,8
 26,39 14,35 s'en aller (parerchesthai) : 1 P 4,3 ; 2 P 3,10
 26,41 14,38 bien disposé (prothumos) : 1 P 5,2 (prothumôs)
 26,41 14,38 faible (asthenès) : 1 P 3,7 ; Ac 4,9 ; 5,15.16
 26,45 14,41 reposer (anapauēin) : 1 P 4,14
 26,55.57 14,49.51 se saisir (kratein) : Ac 2,24 ; 3,11
 26,56 14,59 accomplir les Écritures (graphas plèrôthênai) : Ac 1,16
 26,58 14,54 dehors (esô) : Ac 5,23 ; cf. Ac 5,34 (exô)
 26,59 14,55 sanhédrin (sunedrion) : Ac 5,21.27.34 ; etc.
 26,61 14,58 détruire (kataluein) : Ac 5,38.39 ; 6,14
 26,68 14,65 prophétiser (prophèteuein) : Ac 2,17.18 ; 1 P 1,10

deux langues. Dans le Quatrième Évangile, plusieurs mots identifiés par Jean comme étant « hébraïques » sont en réalité des mots araméens : « Bethesda » ou « Bethzatha » (Jn 5,2), « Gabbatha » (Jn 19,13), « Golgotha » (Jn 19,17), « Rabbouni » (Jn 20,16). Ceci montre qu'effectivement la notice patristique : « Matthieu a écrit en langue hébraïque » peut signifier : « Matthieu a écrit en araméen ».

Mais les découvertes de Qumrân ont relancé l'intérêt pour le substrat hébraïque : en effet, les gens de Qumrân écrivaient en hébreu et non en araméen certains de leurs livres sacrés. Par ailleurs, dans le judaïsme officiel, l'hébreu restait la langue de la prière publique et de l'enseignement dans les écoles rabbiniques. Il est donc légitime de formuler l'hypothèse que les épisodes évangéliques ont pu être racontés dans les assemblées liturgiques chrétiennes en hébreu plutôt qu'en araméen, surtout en ce qui concerne les récits. Les spécialistes de l'araméen s'étaient intéressés surtout aux paroles de Jésus (cf. M. BLACK, *An Aramaic Approach to the Gospels and Acts*, Oxford, 1946, 1954, pp. 206ss).

Jean CARMIGNAC, l'un des plus grand spécialistes mondiaux des écrits de Qumrân, a entrepris de démontrer que la langue originelle des évangiles était l'hébreu, même s'il admettait volontiers que Jésus avait lui-même parlé aux foules en araméen (*La naissance des évangiles synoptiques*, OEIL, Paris, 1984). Pierre GRELOT s'est efforcé de prouver que les arguments de Carmignac n'étaient pas décisifs, et qu'on pouvait soutenir tout aussi bien l'origine araméenne des évangiles (*L'origine des évangiles. Controverse avec J. Carmignac*, Cerf, Paris, 1986 ; voir aussi *Évangiles et tradition apostolique*, Cerf, Paris, 1984). Ce débat était évidemment très technique.

En ce qui me concerne, ma familiarité avec l'araméen n'est pas suffisante pour que je puisse me déterminer en toute sécurité. Je parle volontiers d'un évangile « sémitique », laissant aux érudits le soin d'arbitrer sereinement le débat, en étudiant si les faits littéraires s'expliquent au mieux par l'une ou par l'autre langue, ce qui devrait aboutir, me semble-t-il, à des solutions nuancées, sans doute différentes pour la source prémarcienne et pour la source Q.

Mais, pour la source pré-marcienne, j'ai ma préférence. Certains exemples donnés par CARMIGNAC m'ont paru vraiment démonstratifs. De plus, mes propres recherches m'ont amené à constater que certaines expressions sémitiques des évangiles sont employées en hébreu dans la littérature rabbinique, mais qu'on n'en a pas l'attestation dans la littérature de langue araméenne.

C'est le cas, par exemple, pour l'expression « les Fils de la chambre nuptiale » (Mc 2,19 et par.), qui se dit en hébreu *benèy hahuppah*, mais qu'on ne lit nulle part dans des textes araméens (cf. *Revue Biblique* 89 (1982), p. 388, note 33).

Un autre fait me semble significatif. En araméen, il existe un mot d'usage très fréquent, *bè'dayin*, qui signifie « alors » (toté en grec), non pas au sens temporel (à telle époque passée ou future), mais comme simple transition narrative (« Alors, s'approchant, les disciples dirent... »). Marc n'emploie jamais cette transition. Matthieu l'emploie très souvent. Luc l'emploie de temps en temps, mais jamais au même endroit que Matthieu. Cette expression fait donc partie de la manière de s'exprimer de Matthieu grec et de Luc, mais elle n'existait pas dans leurs sources, alors qu'on devrait s'y attendre, si celles-ci étaient écrites en araméen.

Par contre, il existe une autre formule de transition très fréquente en hébreu : *wehinnèh*, « et voici » (en grec *kai idou*). Cette expression est utilisée cinq fois par Matthieu et par Luc au même endroit :

Mt 8,2 Lc 5,12

9,2 5,18

12,10 14,2

17,3 9,30

28,2 24,4

Ceci me porte à croire que l'accord entre Matthieu et Luc dans les passages qu'ils ont en commun avec Marc s'explique par leur dépendance à l'égard d'un texte hébreu primitif. Je soumetts aux spécialistes cette observation, qui à ma connaissance n'a pas été étudiée jusqu'ici dans les livres savants.

(ADDITION 2001)

Ces réflexions ont été écrites avant que je n'aie eu connaissance du livre du Fr. Bernard-Marie que j'ai mentionné plus haut. Celui-ci explique pour quelles raisons on doit penser que le Matthieu araméen dont parle la Tradition doit avoir été écrit au même moment que le Matthieu grec que nous possédons.

Vaganay faisait du Matthieu araméen la source la plus ancienne. C'est dans son sillage que j'ai parlé du « Matthieu hébreu », que j'avais appelé « Évangile des Douze » en 1984 dans Les Premiers évangiles, et que j'appelle « Évangile de Jérusalem » aujourd'hui.

L'existence de cette source primitive sémitique se démontre par le raisonnement. Mais il est très douteux qu'elle puisse être identifiée au « Matthieu hébreu » (ou, plus probablement, araméen) dont parle la tradition patristique.

CHAPITRE III

Le témoignage de Pierre

Résumé

Deux des documents qui ont précédé les évangiles synoptiques utilisent en partie le même vocabulaire que les deux épîtres signées par Pierre. Étant donné que beaucoup d'exégètes affirment actuellement que ces lettres ne sont pas écrites par Pierre lui-même, mais par des chrétiens anonymes utilisant fictivement son nom après sa mort, il faut démontrer au contraire que ces deux épîtres sont authentiques. Pierre se révèle alors comme le garant principal de la tradition synoptique.

Les personnes bien informées des opinions des exégètes contemporains ont sans doute été étonnées que j'ose comparer le vocabulaire des épîtres de Pierre et des épisodes des Actes où Pierre est mis en scène avec celui qu'attestent les évangiles. Comment, diront-elles, peut-on s'imaginer connaître la manière dont Pierre s'exprimait en grec ? D'ailleurs, il faut être bien ignorant pour ne pas savoir que les lettres de Pierre ne sont pas écrites par lui ! Telle est actuellement l'opinion commune.

En ce qui concerne la Deuxième Épître de Pierre, il y a un accord à peu près unanime des exégètes catholiques pour nier qu'elle soit de Pierre. Sans parler des études savantes, il suffit de regarder les introductions des bibles courantes. Selon la Bible d'Émile Osty, « il y a de bonnes raisons de penser que la présente épître n'est pas de saint Pierre, mais d'un inconnu qui a usurpé (c'est moi qui souligne) le patronage du premier des Apôtres » (p. 2525). Pour la Bible de Jérusalem, « bien des critiques modernes refusent de l'attribuer à saint Pierre, et il est difficile de leur donner tort » (p. 1748). Nous lisons enfin dans la Traduction Œcuménique de la Bible (édition 1988) : « (Pour cette épître), on peut proposer comme date de rédaction 125 environ, période qui exclut une origine pétrinienne directe » (p. 2986). L'Église Orthodoxe, il est vrai, émet les plus extrêmes réserves sur ces opinions qui ont cours chez les Catholiques et les Protestants, et n'a pour cette raison pas cru pouvoir recommander à ses fidèles l'usage de la TOB, qui n'est donc pas une bible œcuménique (cf. TOB, 1988, p. 10). Il existe par ailleurs de bons critiques protestants, très bien informés, appartenant aux milieux « évangéliques », qui

osent encore soutenir que la deuxième épître de Pierre est bien écrite par Pierre, mais on les regarde généralement avec un peu de commisération.

En ce qui concerne la Première Épître de Pierre, beaucoup pensent aujourd'hui qu'elle a été écrite au temps de Domitien (81-96), à cause de l'allusion aux persécutions dont sont victimes les chrétiens (1 P 4,12-16), mais en fait les chrétiens ont été persécutés très tôt (1 Th 2,14-15 ; Ga 6,12 ; Jac 2,6-7 ; Hb 10,32-34 ; 12,4). Aussi, cette date tardive est-elle refusée pour l'instant par les bibles courantes. Mais on n'accepte pas pour autant qu'elle puisse nous renseigner sur le langage de Pierre, car, dit-on, elle est rédigée par Silvain (1 P 5,12). C'est ce que dit la Bible d'Osty : « La bonne qualité de la langue et du style interdit d'attribuer la rédaction de ladite épître à un enfant de la Galilée » (p. 2517). La même opinion est retenue par la Bible de Jérusalem (p. 1747). Quant à la TOB, elle hésite entre cette position nuancée et une autre hypothèse : « Vers les années 70-80, un disciple, séjournant à Rome, aurait rédigé ce message d'exhortation pour maintenir vivante la tradition de l'apôtre et soutenir les communautés chrétiennes dispersées » (p. 2967). Donc, même si l'Épître est inspirée par Pierre, elle ne nous renseigne tout au plus que sur le langage de Silvain, selon l'opinion commune.

En ce qui concerne les Actes, toujours selon l'opinion commune, il est exclu que les épisodes où Pierre est mis en scène dépendent du témoignage de Pierre lui-même. Les discours des Actes sont des compositions de Luc. C'est ce qu'affirment sans nuances la Bible d'Osty et la TOB : « Les discours sont des compositions littéraires plutôt que des reproductions littérales » (Osty, p. 2318) ; « Les historiens anciens considéraient comme normal de composer plus ou moins librement les discours qu'ils plaçaient dans la bouche de leurs personnages » (TOB, p. 2609). La Bible de Jérusalem est cependant plus mesurée : « On s'est inquiété surtout des discours et l'on a soutenu qu'ils étaient de libres compositions de Luc, mises par lui dans la bouche de ses personnages selon la manière des anciens historiens. Mais, quelque génie qu'on lui prête, il est difficile d'admettre qu'il ait pu, avec sa culture grecque et après quarante ans, reconstituer des morceaux d'inspiration aussi archaïque et sémitisante que, par exemple, les discours de Pierre ou celui d'Étienne. Il devait disposer de documents... des schémas de la première propagande chrétienne » (p. 1568). Mais personne n'admet que Luc, lorsqu'il a séjourné à Rome en compagnie de Paul prisonnier, en 61-63, ait pu rencontrer Pierre et recueillir ses souvenirs.

J'ai longtemps admis ces opinions, et je les ai enseignées. Mais, récemment, je me suis vu contraint de les abandonner, par fidélité à l'esprit critique. Je vais tenter d'expliquer brièvement mon cheminement.

1. La deuxième Épître de Pierre

En 1974, au Séminaire de Brazzaville, j'avais expliqué que la deuxième Épître de Pierre utilisait l'Épître de Jude, comme le disent toutes les introductions au Nouveau Testament. Or, dans l'Épître de Jude, les Apôtres sont visiblement des hommes du passé (Jude 17). Pierre est donc mort, et celui qui recopie Jude ne peut être qu'un « usurpateur », comme dit la Bible d'Osty. J'ai choqué l'un de mes élèves.

J'ignorais à cette époque que Luther (et bien d'autres après lui) pensait très logiquement que c'était Jude qui avait recopié Pierre. Ceci se déduit tout naturellement de la comparaison entre 2 P 3,1-4 et Jude 17-18 :

2 P 3,1-4 Jude 17-18

Voici déjà, bien-aimés, Pour vous, bien-aimés,
la deuxième lettre

que je vous écris :

dans les deux,

je réveille par mes rappels

vos sincères intelligences,

pour que vous vous souveniez souvenez-vous
des paroles dites à l'avance des paroles dites à l'avance
par les saints prophètes par
et du commandement
de vos apôtres, celui les apôtres
du Seigneur et Sauveur. de notre Seigneur Jésus Christ,
puisqu'ils vous disaient
Sachez d'abord ceci : ceci :
Il viendra « Il y aura
dans les derniers jours au dernier temps
des railleurs des railleurs
pleins de raillerie
marchant .selon marchant selon
leurs propres convoitises leurs convoitises d'impies. »
et disant : « Où est la promesse
de son avènement ? etc. » Ce sont eux...

La plus normale interprétation du texte de Jude est celle-ci : Jude sait que les Apôtres ont prédit que viendraient des « railleurs » (le contenu de leurs railleries est supposé connu), et il constate que leurs prédictions sont maintenant réalisées. Le texte où est contenue cette prédiction lui est donc antérieur ; or, il n'existe aucun autre texte du Nouveau Testament où il soit question de « railleurs », c'est donc bien de 2 P qu'il s'agit. D'ailleurs, 2 P n'attribue encore le don de prédire l'avenir qu'aux « saints prophètes » d'autrefois ; le rôle des apôtres, c'est-à-dire des fondateurs des communautés chrétiennes (Paul, Barnabé, Silas, etc.), est seulement d'enseigner « le commandement du Seigneur » dont il vient d'être question en 2 P 2,21. Au contraire, chez Jude, les Apôtres du Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire vraisemblablement les Douze, sont assimilés aux Prophètes, et leurs écrits contiennent des prédictions ; on se trouve donc devant un état plus tardif de la théologie chrétienne.

Je n'avais pas encore remarqué cela, et j'avais donc enseigné l'opinion commune. Un de mes étudiants, un Tchadien fort intelligent, puisqu'il a depuis soutenu une remarquable thèse de théologie, où il compare la conception biblique de Dieu avec celle des religions traditionnelles africaines, m'a alors fait un papier où il me faisait remarquer, entre autres, que l'auteur de la deuxième épître de Pierre affirmait être témoin oculaire de la Transfiguration, et avoir déjà écrit une première lettre. Or, il est tout à fait invraisemblable que quelqu'un qui condamne vigoureusement le mensonge (2 P 1,16 ; 2,3 ; 2,13) et la fausse prophétie (2 P 2,1) donne lui-même l'exemple de la tromperie grossière. Je lui ai répondu, en me fâchant un peu, qu'il n'avait qu'à étudier (cf. Jn 7,52) et qu'il devait accepter ce qu'enseignent tous les gens compétents (cf. Jn 7,48).

Ensuite, je n'ai plus eu à enseigner les Épîtres Catholiques et j'ai laissé ce problème de côté. Mais, en 1991, je devais les enseigner de nouveau au Séminaire National du Tchad. Afin de convaincre, cette fois-ci, mes étudiants, et de les initier à l'esprit critique, j'ai décidé de réaliser une synopse des deux épîtres, pour leur montrer que c'était bien le faux Pierre qui avait recopié Jude. Hélas ! quand j'ai fait ce travail, je me suis rendu compte que je n'arriverais jamais à leur prouver que j'avais raison, et que la dépendance inverse s'imposait tout au long de la synopse. Je tiens celle-ci à la disposition de tout lecteur qui m'en ferait la demande .

Chez les catholiques, à ma connaissance, le premier défenseur de la thèse de la pseudonymie (2 P est écrite par un disciple qui emprunte le nom de son maître) a été Joseph CHAINE (Les Épîtres Catholiques, Études Bibliques, Gabalda, Paris, 1939). Ensuite, tout le monde a adopté ses vues, parce que c'était un exégète sérieux et qu'il avait des idées modernes. En fait, les arguments de Chaine étaient assez fragiles. Pour prouver que 1 P et 2 P étaient d'auteurs

différents, il disait qu'il n'y avait que cent mots communs aux deux lettres ; en fait, j'en ai compté 151, dont plusieurs sont très rares dans le Nouveau Testament. Il dressait une liste de versets où « les mêmes idées, ou des idées tout à fait analogues, sont exprimées par des mots différents » (p. 25). Il citait par exemple le mot « criminel », qui se trouve sous la forme athemitos en 1 P 4,3 et sous la forme athesmos en 2 P 2,7 et 3,17. Mais ces mots ne sont pas de vrais synonymes : l'adjectif athemitos qualifie une conduite « illicite » (cf. Ac 10,28), tandis que le substantif athesmos s'applique à des hommes « criminels ». À l'intention des spécialistes, je signale que les deux mots sont employés ensemble en 3 Mac 5,12 et 5,20. J'ai vérifié que toutes les autres expressions signalées par Chaine étaient de faux synonymes, que d'autres auteurs emploient simultanément dans les mêmes écrits.

Chaine remarquait cependant qu'il existe quelques ressemblances entre 1 P et 2 P. Il les attribuait au hasard, et n'en citait que six, alors qu'il y en a bien plus. La première est évidente :

1 P 1,2 2 P 1,2

Que la grâce et la paix
abondent pour vous. Que la grâce et la paix
abondent pour vous.

Chaine répondait que c'était une rencontre verbale « fortuite », et que, de toutes façons, les termes communs à 1 P et à 2 P se trouvent aussi chez Jude (p. 26). C'est faux, car voici le texte de Jude :

Jude 2

Que la miséricorde et la paix et l'amour abondent pour vous.

Il est clair que 2 P imite 1 P et non pas Jude, tandis que Jude transforme et amplifie leur texte commun. Jude a connu 1 P et 2 P. Le terme « miséricorde » (eleos) vient de 1 P 1,3.

J'ai dressé toute une liste des mots très rares qu'on lit à la fois en 1 P et en 2P :

2 Pierre 1 Pierre

1,4 1,19 précieux (timios)

1,4 5,1 participant (koinônos)

1,7 1,22 ; 3,8 amitié fraternelle (philadelphia)

1,14 3,21 déposition (apothesis) : jamais ailleurs

1,14 1,11 faire connaître (dèloun)

1,16 2,12 ; 3,2 voir de ses yeux (epoptès, epopteuein) : jamais ailleurs

2,2.7.18 4,3 débauche (aselgeia)

2,5 3,20 huit personnes dans l'arche de Noé : jamais ailleurs

2,5 3,20 héraut (kèrux, kèrussein)

2,5 4,18 impies (asebeis)

2,7 ; 3,11 1,15 ; etc. conduite (anastrophè) : emploi massif chez Pierre

2,9 3,18 injustes (adikoi)

2,9 1,16 ; 4,12 épreuve (peirasmos)

2,10 4,3 marcher dans la convoitise (poreuesthai en epithumiai)

2,18 1,17 se conduire (anastrephein)

2,19 2,16 fausse liberté (eleutheria)

2,20 3,3 complication (emplokè, emplekein)

2,21 3,17 meilleur (kraitton)

2,22 4,12 authentique (alèthès)

3,1 1,13 intelligence (dianoia)

3,5 3,20 à travers l'eau (di'hudatos)

3,5 1,23 la parole agissante de Dieu (ho logos tou theou)

3,10 4,3 disparaître (parerchesthai)

3,14 ; 2,13 1,19 sans souillure ni flétrissure (aspilos kai amômos)

3,15 3,20 patience (makrothumia)

3,17 1,20 connaître d'avance (proginôskhein)

3,17 1,24 tomber de (ekpiptein)

3,18 2,2 croître spirituellement (auxanein).

D'autres mots pourraient être ajoutés à cette liste, mais je n'ai gardé que les exemples les plus faciles.

J'ai alors étudié plus profondément la question, j'ai rassemblé bien d'autres arguments, et j'ai fait un article très documenté pour expliquer que l'inauthenticité de 2 P n'était pas vraiment prouvée, et qu'il fallait réexaminer le dossier. Je l'ai envoyé successivement à six revues spécialisées. Chaque fois que l'une refusait, je l'envoyais à une autre, que je croyais plus indépendante. Cela m'a pris beaucoup de temps, c'est un véritable parcours de combattant, surtout pour moi qui enseignais à la fois en France et en Afrique. Toutes ont refusé de prendre la responsabilité de lancer cette discussion, car cela remet trop en cause l'exégèse contemporaine.

Je me suis aperçu que 2 P 2,1 s'inspirait de Ga 2,4, un texte où Pierre est mis en scène, et qui aborde le problème de la liberté chrétienne, de la vraie et de la fausse liberté (cf. Ga 5,13), thème que traitent à la fois 1 P 2,16 et 2 P 2,19 : Pierre a été très préoccupé de cette question. D'autre part, Paul, dans l'Épître aux Romains, a éclairé Pierre sur la « patience de Dieu » (Rm 2,4 ; 9,22), ce qui a conduit Pierre à recommander la lecture des lettres de Paul (2 P 3,15) et à comprendre qu'il ne fallait pas attendre le jugement dernier dans un avenir immédiat (2 P 3,89). Certes, la ruine de Jérusalem allait venir bientôt, et elle ferait taire les railleurs qui accusaient Jésus d'être un faux prophète (cf. Mt 24,34-65 ; Mc 13,30-31 ; Lc 21,32-33). Mais ce ne serait pas tout de suite la fin du monde, car « de ce jour-là et de cette heure, personne ne sait rien, ni les anges des cieux, ni le Fils, si ce n'est le Père seul » (Mt 24,36 ; Mc 13,32). Jésus connaissait la date de la ruine de Jérusalem (« cette génération ne passera pas »), mais il remettait au Père le soin de juger le monde quand l'heure déterminée par lui serait venue. Pierre n'avait pas bien saisi cela, c'est pourquoi le discours eschatologique du pré-Matthieu est si compliqué, mais Paul le lui a fait comprendre, car il était beaucoup plus intelligent, et il recevait des révélations (Rm 11,25).

La discussion avec les revues qui refusaient d'éditer mon article m'a aidé aussi à comprendre que l'auteur de 2 P était nourri de la traduction grecque de la Bible (les Septante), et en particulier des textes qui parlent des géants qui ont attiré sur le monde le déluge (cf. Gen 6,4) : Bar 3,24-28 ; Sir 16,7-8 ; 44,16-20 ; Sag 10,1-6 ; 14,6-30 ; 3 Mac 2,16). C'est dans la lecture des Septante que Pierre a puisé sa connaissance du grec, et des études très intéressantes devraient bien vite être faites sur ce sujet. Il suffit d'examiner la concordance grecque de l'Ancien Testament.

Il y a, certes, une diversité de style, pas très importante, entre 1 P et 2 P, que les anciens expliquaient par la collaboration de deux secrétaires différents. Mais les analogies du vocabulaire montrent une réelle unité d'auteur. Il ne s'agit pas d'un pastiche de 1 P en 2 P, car les contextes où les mots communs sont employés sont très différents. La diversité du style s'explique par la différence de dates et de sujets traités, 2 P étant très polémique, alors que 1 P ne l'est pas du tout. Voici deux textes écrits récemment par le même auteur, dont je tais pudiquement le nom : « Le genre littéraire du récit de miracle appartient au langage des religions populaires hellénistiques. On le rencontre le plus souvent dans les classes marginalisées de la société qui s'en servent pour exprimer leur confiance personnelle en des dieux guérisseurs et sauveurs dont on attend les moyens et la force d'espérer un changement de situation et un monde meilleur. Plus les récits de miracles sont spectaculaires, plus les capacités du dieu paraissent convaincantes » (texte publié en 1986) ; « Du point de vue de l'analyse de la communication, la logique thérapeutique paradoxale des premiers logia sert de point de départ à l'établissement de critères définissant les contours de la communauté eschatologique. Mais le même retournement se produit que dans les processus de transmission

jérusalémite, et les injonctions paradoxales, aménagées en règles pour la durée, se transforment elles aussi en double contrainte pathogène » (texte publié en 1988). Dans un cas, un style clair qui veut convaincre l'homme de la rue de l'origine grecque des « légendes » concernant Jésus ; dans l'autre, un texte presque incompréhensible, qui ne donne guère envie d'étudier scientifiquement les Écritures. Et pourtant c'est le même auteur.

Chez Paul aussi, on rencontre de grandes variations de style, dans des lettres dont personne ne conteste l'authenticité, par exemple Philémon et Galates, ou même à l'intérieur d'une même lettre, telle Romains. Rien ne s'oppose donc, de ce point de vue, à ce que 1 P et 2 P aient le même auteur. On remarquera qu'en 1 P 4,11 et 2 P 3,18 la louange finale s'adresse au Christ et non au Père, ce qui est exceptionnel dans le Nouveau Testament.

2. La première Épître de Pierre

Mais la question est repoussée par les auteurs modernes. Pour eux, l'auteur de la Première Épître elle-même n'est pas Pierre, mais un anonyme, et l'épître a été écrite au temps de la persécution de Domitien, presque trente ans après la mort de Pierre. Cette hypothèse ne peut pas tenir. Domitien s'est fait adorer comme un dieu, et a exigé des chrétiens qu'ils lui rendent les honneurs divins. Il a même fait exécuter un chrétien membre de sa propre famille, Flavius Clemens. A cette époque, l'Apocalypse décrit Rome comme une prostituée, « ivre du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus » (Ap 17,6). Il est impossible qu'à cette époque l'auteur anonyme de 1 P ait pu prescrire : « Soyez soumis à toute institution humaine, à cause du Seigneur ; soit au roi, en sa qualité de souverain, soit aux gouverneurs, délégués par lui pour punir les malfaiteurs et louer les gens de bien » (1 P 2,13-14). L'atmosphère de 1 P est absolument la même que celle de l'Épître aux Romains, écrite en 57 ou 58 (cf. Rm 13,1-7). D'ailleurs, il est certain que 1 P utilise abondamment Romains, comme on peut facilement s'en rendre compte en vérifiant dans la Bible de Jérusalem les références marginales qui accompagnent le texte de 1 P. En fait, 1 P est écrite par Pierre aux communautés d'obédience paulinienne pour approuver l'enseignement de Paul (1 P 5,12).

Le problème n'est pas encore réglé pour autant. Jusqu'à une époque récente, tout le monde ou presque reconnaissait encore l'authenticité de 1 P, en ce qui concerne la pensée. Mais on n'y voyait pas un témoignage crédible sur son langage. On pensait que Pierre, un pauvre homme inculte originaire de Galilée, ne savait guère s'exprimer en grec. Il avait été aidé par Silvain pour composer sa lettre. En fait, l'idée que Pierre ne connaissait pas le grec n'est guère fondée, comme me l'a fait comprendre le Père Albert Vanhoye, l'un des maîtres les plus estimés de l'exégèse française et internationale. Pierre était de Bethsaïde (Jn 1,44), ville où les gens de langue grecque étaient nombreux. Par nécessité commerciale, Pierre devait être bilingue. Son compatriote Philippe et son frère André portaient des noms grecs, et lui-même, qui avait pour nom hébraïque Syméon (Ac 15,14), était appelé habituellement sous la forme grécisée de ce nom, Simon. Vivant hors de la Palestine depuis 43 (Ac 12,17), Pierre était constamment en contact avec le monde grec. Il célébrait la liturgie en grec, il commentait les Écritures en grec. Il n'y a donc pas à s'étonner de la richesse de son vocabulaire, qui est celui de la Septante. Pierre avait appris un bon grec dans l'Ancien Testament grec.

La Première Épître de Pierre expose une théologie extrêmement pétrinienne. L'Église y est présentée comme « une maison spirituelle » formée de « pierres vivantes » (2,5), le Christ en étant la « pierre angulaire » (2,6), « pierre rejetée par les bâtisseurs, mais devenue pierre de l'angle » (2,7), et aussi « pierre d'achoppement » pour ceux qui refusent de croire à la Parole (2,8). Le rôle pastoral des presbytres y est souligné (5,1-4) par celui que Jésus a désigné comme pasteur de ses brebis (Jn 21,15-17). Le Christ est toujours offert en exemple dans le support patient de ses souffrances ; or, nous savons que Pierre avait eu beaucoup de mal à accepter ce destin du Christ (Mt 16,22-23 = Mc 8,32-33) ; au contraire, après la Pentecôte, il annonce avec beaucoup d'assurance que ces souffrances étaient prédites par les prophètes (Ac 3,18) : c'était le thème central de sa prédication. Enfin, l'amour personnel de Pierre pour Jésus

(Jn 21,15-17 ; Jn 6,68 ; Mt 26,75 et par.) s'exprime magnifiquement en 1 P 1,8. Tout ceci a déjà été fort bien dit par les commentateurs de l'Épître, et on peut s'étonner que certains s'acharnent encore à nier l'évidence.

N'hésitons donc pas à utiliser cette épître magnifique pour apprendre de quelle manière et avec quel vocabulaire Pierre s'exprimait aux environs de l'an 60. Son langage est d'ailleurs très simple, bien plus facile à comprendre que les savants raisonnements de Paul.

3. Les Actes des Apôtres

Ayant en main deux textes écrits par Pierre, nous pouvons aborder maintenant les récits des Actes racontant des événements dont Pierre a été témoin. On se propose de vérifier l'hypothèse suivante : Luc, présent à Rome en 61-63, y a rencontré Pierre, et a recueilli de sa bouche ses souvenirs sur les premières années de la vie de l'Église primitive. Pierre s'exprimait alors dans un grec correct, celui qui est attesté dans ses épîtres, et relisait dans ce langage, en les résumant, les faits du passé.

Or, cette hypothèse s'est révélée très féconde, au-delà de mes espérances. Il apparaît tout d'abord que la première partie des Actes (1-15) est écrite dans une langue pleine de sémitismes, alors que la seconde partie, où Luc s'exprime plus librement, est écrite dans un grec bien plus classique. Ceci a été montré en détail par R. A. MARTIN (*Syntactical Evidence of Semitic Sources in Greek Documents*, Cambridge (Mass.), 1974). De plus, le nombre de mots très rares ou très significatifs attestés à la fois dans les épisodes pétriniens des Actes et dans les Épîtres de Pierre est extrêmement grand. En voici quatre exemples dans un court passage :

Actes

1,16 prédire (proerein) : 2 P 3,2

1,17 recevoir du sort (lagchanein) : 2 P 1,1

1,17 part d'héritage (klèros) : 1 P 5,3 ; cf. Ac 8,21 (Pierre parle)

1,18 salaire d'injustice (miston adikias) : 2 P 2,13 et 15.

Le reste de la liste est rejeté en annexe à l'intention des spécialistes. Ce sont en tout 105 expressions caractéristiques, qui montrent, à mon avis de manière indubitable, que les récits d'Ac 1-15 et les deux épîtres de Pierre méritent entièrement notre confiance.

Il est impossible d'imaginer que Luc aurait reconstitué artificiellement le langage de Pierre à partir de mots caractéristiques glanés dans ses deux lettres, surtout si celles-ci étaient inauthentiques et tardives. Inversement, il est impossible que des faussaires aient sélectionné des mots dans la geste de Pierre pour les mettre sous la plume d'un pseudo-Pierre. Et on remarquera que le vocabulaire de 2 P est tout autant attesté dans les Actes que celui de 1 P, ce qui confirme son authenticité absolue.

La liste pourrait être beaucoup plus longue, si on y ajoutait des mots plus fréquents, mais elle ne contient que des mots exclusivement pétriniens, ainsi que des mots faiblement attestés ailleurs chez Luc, qui ne peuvent donc pas être attribués à son activité d'écrivain qui remanie ses sources. On ne s'étonnera pas que certains d'entre eux soient également attestés chez Paul ; celui-ci n'a pas forgé lui-même son langage chrétien, il l'a reçu en partie de la tradition (cf. par exemple 1 Co 11,23 ; 15,3). On remarquera notamment que l'annonce de l'événement pascal dans son premier discours missionnaire, à Antioche de Pisidie (Ac 13,16-41) s'inspire beaucoup de la prédication primitive, en particulier par l'usage du mot « bois (de la croix) » : xulon (Ac 13,29). Ce mot est attesté par ailleurs chez lui en Ga 3,13. Il faut aussi tenir compte du fait que l'Épître aux Éphésiens utilise la Première Épître de Pierre, transformant en particulier l'ecclésiologie du Corps du Christ en ecclésiologie de la Maison spirituelle (« édifier le Corps (!) du Christ », Éph 4,12.17).

*

Il nous faut maintenant faire encore une contre-épreuve, c'est-à-dire vérifier que les discours attribués à Paul dans les Actes sont absolument pauliniens. Il ne s'agit pas de faire la même étude minutieuse que pour la première partie des Actes, mais simplement de donner quelques exemples significatifs.

Le discours d'Antioche de Pisidie reproduit une homélie faite à partir de la Loi et des Prophètes (Ac 13,15). Le texte du Pentateuque qui est lu, c'est à dire la lecture n° 12 du cycle triennal (la Loi était lue, soit sur un cycle d'un an, soit sur un cycle de trois ans), est Gen 15,1-20. Dieu y annonce à Abraham que ses descendants seront esclaves dans un pays étranger où ils séjourneront pendant quatre cents ans (Gen 15,13). Paul utilise ce chiffre pour préciser la date de l'entrée en Canaan : quatre cent cinquante ans environ, en ajoutant les quarante ans au désert et les premières années de la conquête (Ac 13,17-20). Ensuite, dans la liturgie synagogale, on lit un texte des livres prophétiques, qui peut être soit Is 1,1-8 + 2,2-3, soit Is 40,10-20.31, soit 2 Sam 7,17ss (cf. La Maison Dieu, 126 (1976), pp. 34-37 ; la répartition du cycle annuel est reproduite dans Paroisse et Liturgie, 1969, pp. 435-436). En fait, ce jour-là, c'est le troisième texte qui est lu à Antioche de Pisidie. Il rappelle la promesse faite à David d'une descendance qui régnerait pour toujours (2 Sam 7,19.26), et Paul en profite pour annoncer que cette promesse est accomplie en Jésus (Ac 13,22-23). Parlant alors de Jean-Baptiste, Paul utilise une expression qu'on ne trouve que sous sa plume ou sur ses lèvres dans tout le Nouveau Testament : « achever sa course » (Ac 13,25 ; cf. Ac 20,24 ; 2 Tm 4,7 ; cf. aussi 1 Co 9,26 ; Ph 2,16 ; Ga 2,2 ; etc.). Il ne s'agit donc pas d'un vague « schéma de prédication » utilisable partout, mais d'une prédication particulière, prononcée un jour de sabbat très précis, sans doute en juin ou début juillet, et c'est bien Paul qui a fait cette homélie, dont Luc nous donne un résumé fidèle.

Dans sa prédication à Lystres (Ac 14,15-17), Paul demande aux gens « d'abandonner les vanités pour se tourner vers le Dieu vivant », (Ac 14,15). Or, cette expression, « le Dieu vivant » est utilisée par Paul en 1 Tm 3,15 et 4,10, mais surtout dans sa toute première épître, en 1 Th 1,9 : « Vous vous êtes tournés vers Dieu, abandonnant les idoles pour servir le Dieu vivant et véritable. » C'était la prédication fondamentale de Paul auprès des païens.

Paul conclut le discours d'Athènes (Ac 17,22-31) par ces mots : « Dieu a fixé un jour où il doit juger le monde avec justice par l'homme qu'il a désigné, comme il en a donné la garantie à tous en le ressuscitant d'entre les morts » (Ac 17,31). Or, c'est précisément ce que dit 1 Th 1,10 : « (servir le Dieu vivant et véritable) dans l'attente de son Fils qui viendra des cieux, qu'il a ressuscité des morts, Jésus, qui nous délivre de la colère qui vient. » Or, le discours d'Athènes est prononcé quelques semaines seulement avant la rédaction de 1 Th (cf. 1 Th 3,1.6). Paul dit les mêmes mots au même moment dans ses discours et dans ses lettres.

Le discours de Milet (Ac 20,18-35) est rempli de termes partout attestés chez Paul. Il insiste en particulier sur les « larmes » qui lui a causées son apostolat (Ac 20,19 ; cf. 2 Co 2,4) et sur son désintéressement, qui l'a conduit à travailler de ses propres mains (Ac 20,33-34 ; cf. 1 Th 4,11 ; 1 Co 4,12 ; 9,6 ; 2 Co 12,13-15). Le discours est très bien en situation après la crise corinthienne et la rédaction de la Deuxième Épître aux Corinthiens. De plus, on y trouve de nouveau l'expression paulinienne « achever ma course » (Ac 20,24), ainsi qu'un verbe qu'on ne trouve jamais dans le Nouveau Testament que sous sa plume, « admonester » (nouthetein), et ceci d'une manière abondante (1 Th 5,12.14 ; 2 Th 3,15 ; 1 Co 4,14 ; Rm 15,14 ; Col 1,28 ; 3,16). Il n'est pas étonnant que Luc sache très bien comment Paul s'est exprimé ce jour-là, entre la Pâque et la Pentecôte de l'an 58, puisqu'il atteste avoir entendu le discours de ses propres oreilles. Évidemment, il n'en donne qu'un résumé, mais en s'attachant, selon la règle des historiens antiques, à « se tenir le plus près possible des paroles réellement prononcées » (Thucydide).

La plaidoirie de Paul devant le roi Agrippa II (Ac 26,1-23) a été prononcée à la fin de la captivité de Paul à Césarée (58-60). Or, l'Épître aux Colossiens a été décrite pendant cette

captivité et non pendant la captivité romaine (61-63), car la ville de Colosses a été détruite par un tremblement de terre en l'an 60, et Paul ne fait aucune allusion à ce drame. Il est donc tout à fait remarquable de constater l'extrême analogie entre un passage de l'épître aux Colossiens et l'endroit du discours où Paul précise quelle mission il a reçue du Christ

Ac 26,17-18 Col 1,12-13

Je te délivre déjà Vous remercieriez le Père
du peuple qui vous a mis en mesure
et des nations païennes de partager l'héritage
vers qui je t'envoie, des saints dans la lumière.
pour leur ouvrir les yeux, Il nous a en effet arrachés
les détourner des ténèbres à l'empire des ténèbres
vers la lumière, et nous a transférés
de l'empire de Satan dans le Royaume
vers Dieu, de son Fils bien-aimé,
afin qu'ils reçoivent en qui nous avons
la rémission des péchés la rédemption,
et une part d'héritage la rémission des péchés.
avec les sanctifiés
par la foi en moi.

L'expression des Actes « leur ouvrir les yeux » trouve un écho à la même époque en Éph 1,18 : « Puisse Dieu illuminer les yeux de votre cœur pour vous faire voir quelle espérance vous ouvre son appel, quels trésors de gloire renferme son héritage parmi les saints. » Juste auparavant, dans une bénédiction inspirée de la Première Épître de Pierre (comparer Éph 1,3 et 1 P 1,3), Paul vient de faire allusion à la « rémission des fautes » (Éph 1,7) procurée par le sang du Christ.

Là encore, nous voyons les mêmes mots au même moment. Le discours de Paul et les lettres de la captivité confirment mutuellement leur authenticité.

C'est donc avec une grande confiance que nous devons aborder le Nouveau Testament. Les écrits ne proviennent pas de faussaires anonymes, mais ils sont bien ce qu'ils prétendent être : des témoignages directs de la foi des Apôtres de Jésus Christ.

La démarche que nous avons entreprise au chapitre précédent est par conséquent parfaitement fondée : le vocabulaire commun entre les sources évangéliques et les écrits de Pierre et de Paul prouve que ces Apôtres en étaient les inspirateurs et les garants. Il nous reste maintenant à rechercher la date de rédaction des évangiles actuels.

ANNEXE

Voici, à l'intention des spécialistes, la liste des caractéristiques du langage de Pierre, telle qu'on peut la déduire de ses deux épîtres et des épisodes des Actes dont il a été le témoin :

Actes

1,8 témoins (martures) : 1 P 5,1 ; cf. Ac 1,22 ; 2,32 ; 3,15 ; 5,32 ; 10,39.41

1,12 surnommer (epikalein) : 1 P 1,17 ; cf. Ac 1,23 ; 4,6 ; 10,5.18.32 ; 11,13 ; 12,12.25

1,14 prière (proseuchè) : 1 P 3,7 ; 4,7 ; Ac 2,42 ; 3,1 ; 6,4 ; 10,4.31 ; 12,5

1,16 prédire (proerein) : 2 P 3,2

1,17 recevoir du sort (lagchanein) : 2 P 1,1

1,17 part d'héritage (klèros) : 1 P 5,3 ; cf. Ac 8,21 (Pierre parle)

1,18 salaire de l'injustice (misthos adikias) : 2 P 2,13.15

1,24 sondeur des coeurs (kardiognôstès) : Ac 15,8 (Pierre parle)

2,20 le jour du Seigneur (hèmera Kuriou) : 2 P 3,10.12

2,23 la prescience de Dieu (prognôsis tou Theou) : 1 P 1,2

2,23 les impies (anomoi) : 2 P 2,8
 2,28 faire connaître (gnôrizein) : 2 P 1,16
 2,30 rein (osphus) : 1 P 1,13
 2,33 la droite de Dieu (dexia Theou) : 1 P 3,22 ; cf. Ac 5,31
 2,33 élever (hupsoun) : 1 P 5,6 ; Ac 5,31
 2,33 promesse (epaggelia) : 2 P 3,4.9 ; cf. Ac 2,39
 2,40 tortueux (skolios) : 1 P 2,18
 3,6 argent et or (argurion kai chrusion) : 1 P 1,18
 3,10 survenir (sumbainein) : 1 P 4,12 ; 2 P 2,22
 3,11 courir avec (suntrechein) : 1 P 4,4
 3,12 puissance (dunamis) : 1 P 1,5 ; 2 P 1,3.16 ; cf. Ac 10,38
 3,14 le Juste (dikaios) : 1 P 3,18
 3,14 renier (arneisthai) : 2 P 2,1 ; cf. Mt 26,70 (Pierre renie)
 3,14 meurtrier (phoneus) : 1 P 4,15
 3,17 ignorance (agnoia) : 1 P 1,14
 3,18 annoncer d'avance (prokataggellein) : cf. Ac 7,52 (1 P 1,11)
 3,18 prédictions des prophètes : 1 P 1,10 ; 2 P 3,2
 3,18 le Christ a souffert (paschein) : 1 P 2,21.23 ; 3,18 ; 4,1
 3,19 revenir à (epistrephein) : 1 P 2,25 ; 2 P 2,22
 3,21 les saints prophètes (hagiôn prophêtôn) : 2 P 3,2
 4,9 faible (asthenès) : 1 P 3,7
 4,11 citation du Ps 118,22 : 1 P 2,7 (ecclésiologie de la pierre)
 4,17 menacer (apeilein) : 1 P 2,23
 4,18 proférer (phtheggesthai) : 2 P 2,16.18
 4,19 aux yeux de Dieu (enôpion tou Theou) : 1 P 3,4
 4,21 châtier (kolazein) : 2 P 2,9
 4,24 patron (despotès) : 1 P 2,18 ; 2 P 2,1
 5,6 les « cadets » (neôteroi) : 1 P 5,5 (sans doute les premiers diacres)
 5,22 revenir (anastrephein) : 1 P 1,17 ; 2 P 2,18
 5,28 amener sur (epagein) : 2 P 2,1.5
 5,30 le bois de la croix (xulon) : 1 P 2,24 ; cf. Ac 10,39
 5,31 Sauveur (sôtèr) : 2 P 1,1.11 ; 2,20 ; 3,2.18
 5,31 élever à la droite : cf. Ac 2,33 (plus haut)
 5,34 estimé, précieux (timios) : 1 P 1,19 ; 2 P 1,4
 6,1 murmure (goggusmos) : 1 P 4,9
 6,2 délaisser (kataleipein) : 2 P 2,15
 6,2 servir (diakonein) : 1 P 1,12 ; 4,10-11
 6,3 établir (kathistanai) : 2 P 1,8
 6,7 croître (auxanein) : 1 P 2,2 ; 2 P 3,13 ; cf. Ac 7,17 ; 12,24
 6,7 abonder (plèthunein) : 1 P 1,2 ; 2 P 1,2 ; Ac 7,17 ; 9,31 ; 12,24
 6,8 grâce (charis) : 1 P 10 fois ; 2 P 1,2 ; 3,18 ; Ac 15,11
 6,10 résister (antistènai) : 1 P 5,9
 6,11 blasphématoire (blashèmos) : 2 P 2,11
 7,5 héritage (klèronomia) : 1 P 1,4
 7,6.29 étranger (paroikos) : 1 P 2,11
 7,9 Dieu était avec lui : cf. Ac 10,38 (Pierre parle)
 7,10 délivrer (exairein) : Ac 12,11 (Pierre parle)
 7,14 mander (metakaleisthai) : cf. Ac 10,32 (Pierre parle)
 7,15 trépasser (teleutan) : cf. Ac 2,29 (Pierre parle)
 7,17 croître et abonder : cf. Ac 6,7 (plus haut)

7,19 agir mal envers (kakoun) : 1 P 3,13 ; cf. Ac 12,1
 7,19 nourrisson (brephos) : 1 P 2,2
 7,24 vengeance (ekdikèsis) : 1 P 2,14
 7,24 maltraiter (kataponein) : 2 P 2,7
 7,24 frapper (patassein) : cf. Ac 12,7.23
 7,35 renier (arneisthai) : 2 P 2,1 ; cf. Ac 3,13-14 ; 4,16
 7,44 modèle (tupos) : 1 P 5,3
 7,46 tente (skènôma) : 2 P 1,13-14
 8,20 perdition (apôleia) : 2 P 2,1.3 ; 3,7.16
 8,21 part d'héritage (klèros) : 1 P 5,3 ; cf. Ac 1,17
 8,21 directe (eutheia) : 2 P 2,15
 8,22 méchanceté (kakia) : 1 P 2,1.16
 8,23 injustice (adikia) : 2 P 2,13.15 ; cf. Ac 1,18
 9,31 crainte (phobos) : 1 P 1,17 ; 2,18 ; 3,2.14.15 ; cf. Ac 2,43 ; 5,5.11
 9,31 abonder (plèthunein) : 1 P 1,2 ; 2 P 1,2 ; cf. Ac 6,1.7 ; 12,24
 9,34 guérir (iasthai) : 1 P 2,24 ; cf. Ac 10,38
 9,35 se retourner (epistrephein) : 1 P 2,25 ; 2 P 2,22 ; cf. Ac 3,19
 9,36 aumônes (eleèmosunè) : cf. Ac 3,2.3.10 ; 10,2.4.31
 9,37.39 chambre haute (huperôon) : cf. Ac 1,13
 9,39 les veuves (chèrai) : cf. Ac 6,1
 9,39 manteau (himation) : 1 P 3,3
 9,41 appeler (phônein) : cf. Ac 10,7-8
 10,2.7 pieux (eusebès) : 2 P 2,9
 10,7 domestiques (oiketès) : 1 P 2,18
 10,21.33 être présent (pareinai) : 2 P 1,9.12 ; cf. Ac 12,20
 10,28 illicite (athemitos) : 1 P 4,3
 10,34 partial (prosôpolèmpètès) : 1 P 1,17 (aprosôpolèmpètòs)
 10,35 craindre Dieu (phobeisthai) : 1 P 2,17
 10,35 justice (dikaiosunè) : 2 P 1,1 ; 2,5.21 ; 3,13
 10,38 diable (diabolos) : 1 P 5,8
 10,42 juge des vivants et des morts : 1 P 4,5
 11,16 se souvenir des paroles (mnèsthenai tôn rhèmatôn) : 2 P 3,2
 11,17 empêcher (kôluein) : 2 P 2,16 ; cf. Ac 10,47
 15,7 vous savez vous-mêmes (humeis epistate) : cf. Ac 10,28
 15,7 ancien (archaios) : 2 P 2,5
 15,7 élire (eklegesthai) : cf. Ac 1,24 ; 1 P 1,1 ; 2,4.6.9 (eklektos)
 15,8 sondeur des coeurs (kardiognôstès) : cf. Ac 1,24
 15,9 ne pas faire de différence (mèden diakrinein) : cf. Ac 10,20 ; 11,12
 15,9 purifier (katharizein) : cf. Ac 10,15 ; 11,9 ; 2 P 1,9 (katharismos)
 15,9 le coeur (kardia) : 1 P 1,22 ; 3,4.15 ; 2 P 1,19 ; 2,14 ; cf. Ac 5,3.4 ; 8,21-22
 15,11 la grâce (charis) : 1 P 10 fois ; 2 P 3,18 ; cf. Ac 6,8
 15,11 être sauvé (sôthènai) : 1 P 3,21 ; 4,18 ; cf. Ac 2,21.40 ; 4,12 ; 11,14
 15,14 Syméon-Pierre (Sumeôn) : 2 P 1,1
 15,17 rechercher (ekzètein) : 1 P 1,10
 15,20.29 se garder (apechesthai) : 1 P 2,11.

EXCURSUS N° 2

Le procédé littéraire de la pseudonymie

Il faut distinguer soigneusement la notion d'anonymie et la notion de pseudonymie.

Il existe de nombreux écrits du Nouveau Testament qui restent anonymes, c'est-à-dire qui n'indiquent pas dans le texte le nom de leur auteur. C'est le cas des quatre évangiles et des

Actes des Apôtres, de l'Épître aux Hébreux et des trois Épîtres que la Tradition attribue à Jean. Les noms des auteurs de ces écrits ne sont connus que par les témoignages de l'époque patristique. En ce qui concerne l'Épître aux Hébreux, cette tradition est hésitante. Les Pères de l'Église la rattachent à Paul, mais en admettant souvent que c'est l'œuvre d'un de ses compagnons. Parmi les noms qui ont été proposés, les critiques modernes retiennent de préférence celui d'Apollos, mais je penserais plutôt pour ma part à Silvain, à cause notamment des grandes affinités de cette épître avec 1 Pierre, dont Silvain assura la mise par écrit (cf. 1 P 5,12). Ceci est l'objet de libres discussions.

La notion de pseudonymie est différente. Il s'agit de composer un écrit en l'attribuant fictivement, dans le texte même, à un personnage de plus grande célébrité que soi-même, soit pour se réclamer de son héritage, soit pour utiliser son prestige dans le but de diffuser des idées qui n'étaient pas les siennes.

Dans l'Antiquité grecque, il existait un usage scolaire de la pseudonymie : les élèves des écoles de rhétorique composaient des écrits à la manière de Platon, d'Aristote, d'Homère, etc., pour montrer au professeur leur virtuosité littéraire. Il existait également « des cas de duperies intentionnelles et de contrefaçons par amour du gain », procédé que les Anciens condamnaient (J.E. MENARD, article « Pseudonymie » du Supplément au Dictionnaire de la Bible, tome IX (1979), col. 247).

Dans l'Ancien Testament, des ouvrages anonymes sont attribués fictivement à des personnages célèbres par la Tradition. Le Pentateuque est attribué à Moïse, tous les Psaumes à David, le Livre des Proverbes à Salomon, le Livre de la Consolation (Is 40-55) à Isaïe. Il existe également des cas de véritable pseudonymie : une dissertation tardive sur la vanité du culte des idoles devient une « lettre de Jérémie » (Baruch 6,1-72) ; l'auteur de l'Écclésiaste se présente comme « Qohélet, fils de David, roi à Jérusalem », autrement dit Salomon ; le Cantique des Cantiques est également attribué à Salomon dans le texte lui-même (Cant 1,1). Mais ces attributions fictives ne trompent personne au moment où les écrits sont édités, car tout le monde sait bien qu'il s'agit d'ouvrages contemporains.

Il en va de même pour les nombreux textes juifs qui sont répandus en Israël à l'époque du Nouveau Testament : le Livre d'Hénoch, les Testaments des douze patriarches, le Testament de Moïse, etc. Au moment où ces écrits sont diffusés, tout le monde sait bien qu'il s'agit d'ouvrages d'édification, et que le patronage des héros d'un lointain passé est fictif. Il s'agit d'un genre littéraire reconnu, il ne s'agit pas d'une fraude.

La question est très différente en ce qui concerne les écrits apostoliques, car il s'agirait alors d'un passé très récent. Il a existé une Épître aux Laodicéens, un Évangile de Thomas, un Évangile de Philippe, etc., mais ces écrits n'ont pas été reconnus, parce que le patronage des Apôtres était fictif. Mais la diffusion d'écrits pseudonymiques a commencé bien avant le IIe siècle. Déjà du vivant de Paul, ses adversaires ont fait circuler des lettres présentées comme venant de lui, pour répandre des idées contraires à son enseignement (cf. 2 Th 2,1). Le procédé était évidemment mensonger. C'est pourquoi Paul prenait bien soin d'authentifier ses lettres, en les confiant à des messagers dignes de foi, et en écrivant quelques mots de sa propre écriture (2 Th 3,17-18 ; 1 Co 16,21-24 ; Ga 6,11-18 ; Phm 18-19 ; Col 4,18). Paul n'admettait donc pas qu'on utilise son nom pour un écrit qu'il n'avait pas lui-même dicté, et il mettait en garde les chrétiens contre les faux qui étaient diffusés déjà de son vivant.

L'exégète protestant Günther BORNKAMM a nié cette évidence. Il a répandu dans le grand public l'idée suivante : « L'Antiquité n'avait pas encore élaboré des concepts tels que la "propriété intellectuelle", la "qualité d'auteur" et le "droit d'auteur" (...). Les auteurs fictifs sont, dans la littérature ecclésiastique, en premier lieu les porteurs d'une tradition doctrinale qualifiée, surtout dans la lutte contre l'hérésie et pour l'affermissement de la foi et de l'ordre dans la communauté » (Paul, Apôtre de Jésus Christ, Labor et Fides, Genève, 1988 (original allemand, 1970), p. 327). Bornkamm affirme, mais ne prouve pas ce qu'il avance, car il est

évident que Paul avait un sens très vif de la propriété intellectuelle. L'exégète allemand considère comme indiscutable que la Première Épître de Pierre n'est pas de Pierre, que l'Épître de Jacques n'est pas de Jacques, que l'Épître de Jude n'est pas de Jude, alors que la plupart des commentateurs de son époque défendaient l'opinion contraire. Il qualifie de pseudo-pauliniennes 2 Thessaloniens, les épîtres pastorales, Colossiens et Éphésiens, sans fournir aucun argument contraignant à l'appui de cette hypothèse. Ces positions sont considérées comme totalement dépourvues de fondement par d'autres exégètes protestants qui ont longuement étudié la question de la pseudonymie (Torn, Meyer, Sint, Guthrie). Leurs conclusions sont résumées par Alfred KUEN (Introduction au Nouveau Testament, Les lettres de Paul, Éditions Emmaüs, Saint-Légier, 1982, p. 381) : « Il n'y a aucune preuve, dans la littérature chrétienne, de l'idée d'une fiction littéraire conventionnelle par laquelle un auteur aurait publié ses productions sous un autre nom parce que telle aurait été la coutume littéraire, et cela avec la pleine approbation du cercle de ses lecteurs. »

Jusqu'en 1970 environ, les critiques catholiques ont toujours refusé la théorie de la pseudonymie dans le Nouveau Testament, à une exception près. Le seul écrit sur lequel les savants de tous bords se soient majoritairement mis d'accord pour reconnaître que l'auteur était un pseudonyme est la Deuxième Épître de Pierre. Celle-ci, disait-on, utilise manifestement l'Épître de Jude, certainement écrite après la mort de Pierre ; il faut donc en conclure qu'elle n'est pas de Pierre, mais d'un de ses héritiers. Mais, en fait, c'est Jude qui recopie 2 Pierre, comme le montre la comparaison attentive des deux lettres. L'exception doit donc être récusée.

Le Nouveau Testament a une horreur évidente pour tout ce qui est « pseudo ». Il est impossible de citer ici les 64 textes où ce terme est employé, toujours en mauvaise part. Soulignons simplement le paradoxe qu'il y aurait à combattre les « pseudo-didascales » (2 P 2,1) en se couvrant fictivement de l'autorité d'un « pseudo-Pierre ». On ne combat pas le mensonge par « des affabulations ingénieuses » (2 P 1,16).

EXCURSUS N° 3

Les rapports entre l'Épître de Jude
et la Deuxième Épître de Pierre

En 2 P 3,3, l'auteur écrit : « Sachez tout d'abord qu'aux derniers jours il viendra des railleurs pleins de raillerie, marchant selon leurs convoitises. » La venue des railleurs est imminente, mais elle est annoncée pour le futur.

En Jude 17-19, nous lisons : « Rappelez-vous ce qui a été prédit par les apôtres de notre Seigneur Jésus Christ. Ils vous disaient : "À la fin du temps il y aura des railleurs, marchant selon leurs convoitises impies". Ce sont bien eux... » La venue de ces railleurs est donc maintenant expérimentée, la prédiction des apôtres s'est réalisée.

Il est impossible de montrer ici, pas à pas, que Jude s'inspire de 2 Pierre et lui est postérieure. Mais je donne simplement un exemple qui me paraît très démonstratif.

En 2 P 2,1, l'auteur annonce également un événement imminent, mais encore à venir : « Il y a eu de faux prophètes dans le peuple, comme il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront (sournoisement) des sectes pernicieuses... » En Jude 4, l'auteur constate que cette prédiction s'est réalisée : « Car il s'est glissé (sournoisement) parmi vous certains hommes... » L'idée d'entrée « sournoise » est exprimée en grec par le préfixe « pareis- ». On ne trouve ce préfixe dans le Nouveau Testament que chez Paul (Rm 5,20 ; Ga 2,4), en 2 P (1,5 ; 2,1) et en Jude 4. Jude 4 et 2 P 2,1 sont parallèles, comme le montre le contexte.

Il faut observer l'étroit parallélisme entre Ga 2,4 et 2 P 2,1 :

Ga 2,4 2 P 2,1 (+ 2,19)

à cause d'intrus, il y aura parmi vous
de faux frères, des faux docteurs,
lesquels étaient intervenus lesquels introduiront

pour espionner des sectes pernicieuses (...)

Ils leur promettent
notre liberté, la liberté,
celle que nous avons étant eux-mêmes
dans le Christ Jésus,
afin de nous réduire
à l'esclavage... esclaves
de la corruption.

Le verbe « introduire » (pareisagein) est de même racine que l'adjectif « intrus » (pareisaktos). Ce sont les deux seuls emplois de cette racine dans le Nouveau Testament. Il est donc évident que 2 P contient une réminiscence de Galates. Cela n'a rien d'étonnant si 2 P a bien été écrite par Pierre lui-même : le problème de la vraie et de la fausse liberté a fait l'objet de discussions entre Pierre et Paul, et ils ont pris bien soin l'un et l'autre de distinguer la liberté vécue dans l'amour de la liberté licencieuse (Ga 5,13 ; 1 P 2,16 ; 2 P 2,19). Jacques est aussi intervenu dans ce débat, en demandant aux chrétiens de parler et d'agir « comme des gens qui doivent être jugés par une loi de liberté » (Jc 2,12).

La Deuxième Épître de Pierre dépend directement de l'Épître aux Galates, il n'est nullement besoin de faire appel à Jude pour en rendre compte dans ce passage. Par contre, l'utilisation par Jude du préfixe paulinien pareis- ne s'explique que par son parallélisme avec 2 P, car Jude ne manifeste aucun contact direct avec Galates.

C'est donc Jude qui dépend de 2 P et non l'inverse. Or Jude, qui utilise sans complexe le Livre d'Hénoch, est antérieure à l'année 80 (Synode de Jamnia), car à partir de cette époque le Livre d'Hénoch a été rejeté par les juifs comme non canonique, et ne pouvait plus être présenté par les chrétiens comme une autorité prophétique. La deuxième épître de Pierre ne peut donc pas être un écrit tardif, si elle est antérieure à Jude, elle-même antérieure à l'année 80.

CHAPITRE IV

L'évangile de Luc

Résumé

Le problème de la date de l'œuvre de Luc a déjà été abordé au chapitre premier. Nous compléterons les informations données précédemment, en réfutant les arguments de ceux qui prétendent que le troisième évangile a été rédigé après la ruine de Jérusalem. Il faut aussi montrer la valeur des sources utilisées par Luc et préciser le plan de son œuvre.

1. L'antiquité du Troisième Évangile

Comme nous l'avons vu, le livre des Actes a été terminé entre 63, date de la fin de la captivité de Paul à Rome dont parle Ac 28,30-31, et 64, date de l'incendie de Rome par Néron. En tout cas, il a été écrit avant que Luc n'ait eu connaissance de la persécution des chrétiens par Néron, qui ne peut avoir eu lieu plus tard qu'au printemps 65. Admettons la date de 64 ou 65. Le Troisième Évangile, premier tome de l'œuvre de Luc destinée à Théophile, est nécessairement antérieur aux Actes, le deuxième tome.

Puisque Luc a recueilli sa documentation sur la vie de l'Église primitive entre 61 et 63, de la bouche de Pierre, il est peu vraisemblable qu'il ait attendu plusieurs années pour rédiger le Livre des Actes. Cet argument contre la datation tardive s'ajoute aux précédents, développés dans le premier chapitre de ce livre. Mais Luc n'a pas mis son œuvre par écrit à Rome même, car une introduction à son œuvre datant selon les uns de la fin du II^e siècle, selon d'autres du début du IV^e siècle (le Prologue antimarcionite) dit que le Troisième Évangile a été rédigé « dans la région appelée Achaïe », donc en Grèce. Saint Jérôme (mort en 420) dit qu'il écrivit «

en Achaïe et en Béotie », mais la Béotie est plutôt le lieu où Luc a terminé sa vie terrestre. Il a donc quitté Rome en 63, à la fin des deux ans de captivité romaine de Paul, et c'est en Grèce qu'il a alors rédigé « L'Histoire des origines chrétiennes ». Si Paul a été arrêté à Jérusalem en 57 plutôt qu'en 58, ce que pensent actuellement beaucoup d'érudits, il faut avancer toutes les dates d'un an, c'est donc en 62 que Luc se serait installé en Achaïe pour y réaliser sa mission d'historien.

Beaucoup d'auteurs modernes déclarent que le Troisième Évangile a été écrit plus tardivement, car il a utilisé l'évangile de Marc, mais nous avons vu que cette objection est inconsistante, puisque Luc dépend en fait de l'évangile paulinien, terminé avant 58. Ils utilisent également un autre argument, plus difficile à comprendre. Ils prétendent que les textes de Luc qui annoncent la ruine de Jérusalem (Lc 19,41-44 et 21,20-24) sont écrits après cette catastrophe, c'est-à-dire après 70, car ils décrivent de manière très précise la manière dont la ville a été prise et détruite par Titus.

J'ai déjà montré que, si Luc avait connu la ruine de Jérusalem, il n'aurait pas manqué de la raconter à la fin des Actes, pour prouver que Jésus était un véritable prophète et que les juifs l'avaient injustement condamné. Il aurait dû au minimum glisser dans le texte de l'évangile une notice semblable à celle qu'on lit en Ac 11,28 : « Agabus se leva et, sous l'action de l'Esprit, se mit à annoncer qu'il y aurait une grande famine dans tout l'univers. C'est celle qui se produisit sous Claude. » S'il ne l'a pas fait, c'est que la ruine de Jérusalem ne s'était pas encore produite. Mais il convient tout de même, pour plus de sûreté, de souligner la faiblesse de l'argument invoqué.

Le texte de Lc 19,43-44 est le suivant :

Oui, pour toi des jours vont venir
où tes ennemis établiront contre toi des ouvrages de siège ;
ils t'encercleront et te serreront de toutes parts ;
ils t'écraseront toi et tes enfants au milieu de toi ;
et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre,
parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu as été visitée.

Comment peut-on annoncer la destruction d'une ville à cette époque autrement que par ces termes très généraux ? D'ailleurs, en fait, il n'est pas exact qu'en 70 il ne soit pas resté « pierre sur pierre » à Jérusalem. Titus a tenu à conserver intactes les trois magnifiques tours de la partie occidentale de la ville, et les murailles du Temple n'ont pas été détruites de fond en comble. Une partie en reste encore visible aujourd'hui.

C'est très imprudemment que la TOB écrit à cet endroit : « Luc décrit le siège de Jérusalem par les Romains en 70 » (note w sur Lc 19,43). Depuis longtemps, les exégètes avaient montré que la description du siège est inspirée par le récit de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 587 av. J.-C. Leurs observations sont résumées dans la Bible de Jérusalem (note c sur Lc 19,44) : « Cet oracle entièrement tissé de réminiscences bibliques (sensibles surtout dans le texte grec, v. 43 : cf. Is 29,3 ; 37,33 ; Jr 52,4-5 ; Ez 4,1-3 ; 21,27 (22) ; v. 44 : Os 10,14 ; 14,1 ; Na 3,10 ; Ps 137,9) évoque la ruine de Jérusalem en 587 av. J.-C. autant et plus que celle de 70 ap. J.-C., dont il ne décrit aucun des traits caractéristiques. On ne peut donc conclure de ce texte que celle-ci s'est déjà produite. » D'un côté, dans la TOB, nous avons une affirmation abrupte, sans aucune justification ; de l'autre côté, dans la BJ, nous avons le condensé de travaux d'une extrême minutie. On dirait que la science exégétique se dégrade. La BJ, elle, date de 1955, et elle s'appuie pour ce passage sur un savant article de C.-H. DODD, publié en 1947.

Le texte d'Is 29,3 est particulièrement proche de l'oracle de Jésus conservé par Luc :

Je camperai en cercle contre toi,
j'entreprendrai contre toi un siège
et je dresserai contre toi des retranchements.

Mais tous les autres textes doivent être lus par celui qui veut se faire une idée sur la question. Une étude encore plus minutieuse a été faite récemment par M. André MÉHAT (« Les écrits de Luc et les événements de 70. Problèmes de datation », Revue de l'Histoire des Religions, 1992, pp. 149-180). Les spécialistes n'auront qu'à s'y reporter. Les laïcs peuvent être de bons exégètes.

L'autre texte qu'on invoque est Lc 21,20-24. En voici le contenu :

Quand vous verrez Jérusalem encerclée par des armées,
sachez alors que l'heure de sa dévastation est arrivée.

Alors, que ceux qui seront en Judée s'enfuient dans les montagnes,
que ceux qui seront à l'intérieur de la ville s'en éloignent,
et que ceux qui sont dans la campagne n'y entrent pas.

Car ce seront des jours de vengeance où devra s'accomplir tout ce qui a été écrit.

Malheur à celles qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là.

Car il y aura une grande détresse sur la terre et colère contre ce peuple.

Ils tomberont par la bouche de l'épée et ils seront emmenés captifs dans toutes les nations,
et Jérusalem sera foulée aux pieds par des païens
jusqu'à ce que soient accomplis les temps des païens.

Ici encore, la TOB suggère dans ses notes qu'il s'agit d'une description faite après coup des événements de 70. Au contraire, la BJ écrit (note f sur Lc 21,20) : « Comme en 19,43-44, les expressions sont bibliques et n'ont rien d'une description faite après l'événement. » La TOB signale d'ailleurs l'origine de l'expression : « Jérusalem sera foulée aux pieds par les païens. » Elle est la transcription du texte grec de Zach 12,3 : « En ce jour-là, je placerai Jérusalem comme une pierre foulée aux pieds par tous les païens. » L'expression « tomber sous la bouche de l'épée » est typiquement hébraïque, et se rencontre par exemple en Gen 34,26 ; Jos 8,24 ; 19,47 ; Jug 1,8 ; Jr 21,7 ; etc., comme le fait remarquer A. Méhat (p. 170). Le thème de la captivité est traditionnel depuis la captivité de Babylone, et il est promis par l'Écriture en 1 R 8,46, en cas d'infidélité. L'idée d'un « temps des païens » est déjà connue de Paul en 57/58, dans Rm 11,25.

Le seul argument à prendre en considération est le premier verset (Lc 21,20) :

Quand vous verrez Jérusalem encerclée par des armées,
sachez alors que sa dévastation est arrivée.

La « dévastation » en question (erêmôsis en grec, dérivé du substantif erêmos, le « désert ») entraîne effectivement une « désertion » (il faut fuir la ville ou ne pas y rentrer). C'est d'ailleurs ce qu'ont fait scrupuleusement les chrétiens de Jérusalem en 66, lorsque Jérusalem s'est soulevée. Jésus avait parlé par ailleurs de cette dévastation :

Mt 23,38 Lc 13,35

Voici, votre maison Voici, votre maison
est laissée dévastée (erêmos). vous est laissée.

Cette parole de Jésus s'inspire de Jr 22,5 :

Si vous n'écoutez pas ces paroles,
je le jure par moi-même - oracle du Seigneur -,
cette maison deviendra une ruine (eis erêmôsin).

Ceux qui veulent absolument que Luc dépende du Marc actuel disent que Luc a corrompu le texte parallèle attesté en Mc 13,14 :

Mt 24,15-16 Mc 13,14

Quand donc vous verrez Mais quand vous verrez
l'abomination de la dévastation l'abomination de la dévastation
qui fut dite par le prophète Daniel

établie dans le lieu saint, établie là où il ne faut pas,

- que le lecteur comprenne -, -que le lecteur comprenne -,

alors, ceux qui seront en Judée, alors, ceux qui seront en Judée,
qu'ils fuient dans les montagnes. qu'ils fuient dans les montagnes.

On prétend alors que Luc a rendu clair, en l'appliquant à la catastrophe de 70, un texte difficilement intelligible chez Marc.

Mais il est patent que le texte parallèle de Matthieu et de Marc n'a pas été prononcé sous cette forme par Jésus. Jésus ne peut pas avoir dit : « Que le lecteur comprenne », puisqu'il s'exprimait oralement et non par écrit. Ce texte a été rédigé par écrit à une époque tardive, c'est-à-dire au moment où l'évangile de Jérusalem primitif fut complété à Antioche sous la direction de Pierre. Le mot « dévastation » a entraîné le souvenir de l'expression « l'abomination des dévastations » (bdèlugma tòn erêmôseôn) qu'on lit en Dan 9,27, et dont l'explication est donnée en 1 Mac 1,54 : « Le roi (Antiochus Epiphane) construisit l'abomination des dévastations sur l'autel des holocaustes. » En fait, il s'agissait de remplacer l'autel des sacrifices juifs par un autel dédié au dieu du roi, Zeus Olympien. Or, un événement semblable s'est produit en 39 ap. J.-C. : Caligula a donné l'ordre d'ériger sa statue dans le Temple de Jérusalem, mais cet ordre n'a pas été exécuté. On a alors relu la prophétie de Jésus, en pensant que la profanation du Temple consisterait, au temps de la fin, à placer la statue de l'Impie dans le lieu saint, croyance dont Paul fait état douze ans plus tard, en 2 Th 2,3-4 : « Auparavant doit venir l'apostasie et se révéler l'Homme impie, l'Être perdu, l'Adversaire, celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ou reçoit un culte, allant jusqu'à s'asseoir en personne dans le sanctuaire de Dieu, se produisant lui-même comme Dieu. » Mais la forme même du texte commun à Mt-Mc montre que cette interprétation n'est entrée dans les évangiles qu'à un stade écrit. En fait, d'ailleurs, cette parole trouvera son accomplissement plus tard, mais non pas en 70 : c'est en 135 que le Temple sera transformé en lieu de culte dédié à Jupiter, tandis que les empereurs, surtout à partir de Domitien, se feront adorer comme des dieux. L'évangile de Luc témoigne, lui, de la manière beaucoup plus simple dont Jésus avait annoncé la ruine de Jérusalem et demandé à ses disciples de fuir la ville quand ils en verraient les premiers signes.

Qu'on veuille bien m'excuser de cette discussion technique, mais il faut bien montrer aux sceptiques que la théorie de la datation tardive de Luc ne repose sur rien de solide, et qu'elle se heurte à de multiples arguments contraires, absolument incontournables.

2. La valeur des sources utilisées par Luc

Il faut maintenant dire un mot des sources utilisées par Luc. Nous avons déjà identifié les deux principales : l'évangile paulinien, ancêtre de Marc, et l'évangile de Césarée (Q). Luc les juxtapose, en suivant leur ordre primitif, à quelques exceptions près :

Lc 3,1 - 6,19 Mc 1,3 - 3,19 Mt 3,7-10 + 4,1-11

Lc 6,20-7,10 Mt 5,1 -8,13 (passim)

Lc 7,17 (= 4,14) Mt 8,26

Lc 7,18-35 Mt 11,2-9

Lc 8,4 - 9,17 Mc 4,1 - 6,44

Lc 9,18-50 Mc 8,27 - 9,40

Lc 9,51 Mc 10,1

Lc 9,57-62 Mt 8,19-22

Lc 10,1-12 Mt 10,1-16

Lc 10,13-22 Mt 11,21-27

Lc 10,23 - 17,37 paroles dispersées par Matthieu

Lc 18,15 - 24,12 Mc 10,13 - 16,8

Mais beaucoup d'épisodes sont connus de Luc seul, en particulier plusieurs traditions sur les démêlés de Jésus avec Hérode-Antipas, notamment au cours de sa Passion. Il faut observer que des gens de l'entourage d'Hérode ont fait partie de la communauté chrétienne (Lc 8,3 ; Ac 13,1) et ont pu être à l'origine de l'information recueillie par Luc.

Une observation importante a été faite par André FEUILLET (Jésus et sa mère, Gabalda, Paris, 1974, pp. 86ss) : il existe des contacts remarquables entre les traditions propres à Luc et le Quatrième Évangile. Soulignons les principales :

- Lc 5,4-6 raconte la pêche miraculeuse de Pierre et de ses compagnons, d'une manière très proche de Jn 21,3.6.11.
- Lc 10,38-42 connaît Marthe et Marie, dont parle également Jn 12,2-3, en des termes très semblables, bien que dans un épisode distinct.
- Lc 22,33 attribue à Pierre la même déclaration imprudente qu'en Jn 13,37.
- Lc 22,50 parle de l'oreille « droite » de Malchus, comme en Jn 18,10.
- Au début du procès devant Pilate, Jésus est accusé en Lc 23,2 d'une manière très semblable à Jn 18,29-30.
- Chez Luc comme chez Jean, Pilate proclame trois fois l'innocence de Jésus.
- Lc 24,12 connaît l'épisode de la course de Pierre au tombeau et de la découverte des bandelettes, dont parle également Jn 20,19-20.
- Lc 24,36-43 raconte l'apparition de Jésus aux disciples à Jérusalem dans des termes très semblables à ceux de Jn 20,19-20.

Luc a donc été vraisemblablement en contact avec le « disciple bien-aimé » qui a rédigé le Quatrième Évangile (Jn 21,24) et à qui Jésus a confié sa mère (Jn 19,26-27). C'est pourquoi il est légitime de penser que les récits de l'enfance de Jean-Baptiste et de Jésus (Lc 1-2) reposent sur le témoignage de ce disciple, qui avait été précédemment disciple de Jean-Baptiste (Jn 1,35-39). Par contre, il me paraît impossible que Luc ait connu Marie personnellement. Celle-ci était probablement née en 25 av. J.-C. environ, puisque la naissance de Jésus est de plusieurs années antérieure à la mort d'Hérode le Grand en 4 av. J.-C. Il est difficile de supposer que Luc l'a connue pendant son séjour à Césarée en 58-60 : elle aurait eu plus de 80 ans. D'ailleurs, elle ne joue aucun rôle dans les Actes des Apôtres après Ac 1,14.

De toutes façons, les récits de l'enfance sont très crédibles. Ils sont rédigés dans un style très sémitique. Or, en Ac 16-28, on rencontre très peu de sémitismes. On ne peut donc soutenir que Luc s'astreignait à écrire dans un style imité des Septante, comme on le dit souvent. Les sémitismes qu'il conserve appartenaient à ses sources, qui sont donc enracinées dans la tradition palestinienne. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que Luc les a recopiées sans changement, telles qu'il les avait reçues ; partout dans son évangile on constate qu'il aime bien améliorer le style des documents qu'il emploie et introduire des idées qui lui sont chères : la joie, la prière, la louange, etc. Mais jamais il ne glisse dans ses récits des faits imaginaires.

Pierre a été également l'informateur de Luc. Là encore, il faudrait examiner tout le vocabulaire des épisodes que Luc seul nous rapporte.

Je me bornerai à deux remarques. Tout d'abord, dans le récit de la Transfiguration, Luc nous dit que Moïse et Elie « parlaient avec Jésus de son exode qu'il allait accomplir à Jérusalem » (Lc 9,31). Ce terme « exode », pour désigner la mort, est emprunté à Sag 3,2 ; mais, dans tout le Nouveau Testament, 2 P 1,15 est le seul endroit qui fasse le même usage du mot. D'autre part, Luc écrit en 9,43, peu après ce récit, que « tous étaient frappés de la grandeur de Dieu ». Ce terme « grandeur » (megaleiotès) n'est appliqué à Dieu qu'en 2 P 1,16. Il n'est pas a priori impossible que Luc ait entendu de la bouche de Pierre un certain nombre des paraboles ou des épisodes qui lui sont propres.

3. La composition de l'oeuvre de Luc

On ne peut pas parler du plan du troisième évangile sans étudier en même temps celui du livre des Actes, car les deux ouvrages forment un tout. C'est ce que j'ai fait dans un article publié jadis par la revue de l'Institut Biblique Pontifical de Rome (« L'organisation du Livre des Actes et de l'ensemble de l'oeuvre de Luc », *Biblica* 65 (1984), pp. 81-86). J'en résume les principales conclusions.

Le contenu de l'ensemble de l'oeuvre est résumé en Lc 2,29-32, dans la prophétie prononcée par le vieillard Siméon :

Maintenant, Souverain Maître,

tu peux, selon ta parole, laisser ton serviteur s'en aller en paix ;

car mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples,

lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël.

Le fait que Jésus soit « la lumière des nations païennes » ne sera montré que dans les Actes ; l'évangile ne présente Jésus que comme « la gloire d'Israël ». Le programme du livre des Actes est donc présent à l'esprit de Luc lorsqu'il commence son récit : le salut sera annoncé « à toutes les nations » (Lc 24,47), « jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). Quand il écrit le récit de l'enfance de Jésus, Luc sait déjà qu'il lui faudra décrire, après l'annonce du salut à Israël par Jésus, l'annonce du salut à toutes les nations : en fait, celle-ci sera réalisée par l'entrée de Paul à Rome, centre du monde païen. C'est à ce moment que l'apôtre pourra dire aux juifs :

Sachez-le donc : c'est aux païens qu'a été envoyé ce salut de Dieu.

Eux du moins, ils écouteront (Ac 28,28).

Le programme des deux tomes de l'oeuvre est d'ailleurs énoncé également à la fin de l'évangile de Luc, qui rapporte ces paroles de Jésus :

Ainsi est-il écrit

1) que le Christ souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour,

2) et qu'en son nom le repentir en vue de la rémission des péchés

serait proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem (Lc 24,46-47).

Le Troisième Évangile ne se présente donc pas comme une oeuvre achevée, à l'instar des autres évangiles. Il appelle une suite immédiate, qui est d'ailleurs aussitôt annoncée :

De cela vous êtes témoins.

Et voici que moi, je vais envoyer sur vous ce que le Père a promis.

Vous donc, demeurez dans la ville

jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en-haut (Lc 24,48-49).

Le lecteur est donc mis en appétit pour savoir ce qui arrivera dans la suite, c'est-à-dire le moment où le Père réalisera sa promesse et permettra aux Apôtres de quitter la ville de Jérusalem pour être ailleurs les témoins de Jésus. C'est ce que Luc racontera bientôt au début du livre des Actes, avec le récit de la Pentecôte.

Le plan des deux ouvrages est à base géographique : la mission de Jésus, après son baptême, se réalise d'abord en Galilée, puis sur la route qui mène Jésus de la Galilée à Jérusalem, à travers la Samarie, enfin à Jérusalem même ; la mission des témoins de Jésus se réalise d'abord à Jérusalem, lieu du sacrifice, puis elle s'étend en Samarie, en Judée et à Antioche, et finalement on voit l'expansion de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre, d'abord à Chypre et en Turquie, ensuite en Grèce et à Éphèse, enfin à Rome, où Paul est envoyé comme prisonnier. On peut résumer ainsi ce plan :

I - Après un prologue (Lc 1,1-4) où l'auteur annonce son intention, l'évangile de l'enfance montre l'action de l'Esprit prophétique qui révèle le sens de la mission de Marie, de Jean-Baptiste et surtout de Jésus, le Sauveur (Lc 1-2).

II - L'annonce du salut par Jésus à Israël est inaugurée par la prédication de Jean-Baptiste et par la réception de l'Esprit prophétique par Jésus au moment de son baptême. Celui-ci, rempli d'Esprit Saint, prononce à Nazareth son discours inaugural (Lc 3,1 - 4,30).

A) La première partie de la mission se déroule en Galilée (4,31 - 9,51).

B) La deuxième partie se déroule en Samarie et en Judée, sur la route de Jérusalem (9,50 - 19,27).

C) La troisième partie se déroule à Jérusalem, lieu du sacrifice offert pour la rémission des péchés (19,28 - 24,52).

III - L'annonce de la rémission des péchés à toutes les nations est inaugurée par les récits de l'Ascension, de l'élection de Matthias et de la réception de l'Esprit prophétique par les Douze le jour de la Pentecôte. Ceux-ci, remplis d'Esprit Saint, prononcent à Jérusalem leur discours inaugural (Ac 1,1 - 2,42). Ac 1,8 annonce le plan du livre.

A) Le premier lieu du témoignage de l'Église est Jérusalem (2,43 - 8,1a).

B) Le deuxième lieu du témoignage est la région périphérique : Samarie, Judée, Syrie (8,1b - 12,25).

C) Le témoignage s'étend alors jusqu'aux extrémités de la terre (cf. Ac 13,47), depuis Antioche jusqu'à Rome (13,1 - 28,15).

IV - En conclusion, Luc constate dans un épilogue (Ac 28,16-31) que le dessein de salut de Dieu en faveur de toute chair (cf. Lc 3,6) est maintenant réalisé en germe.

Il faut aussi souligner les rapports qu'entretiennent entre eux les chapitres centraux du Troisième Évangile et des Actes (Lc 15 et Ac 15). Dans l'évangile, la parabole du fils aîné et du fils cadet montre que la famille de Dieu ne pourra être réconciliée que si les observateurs de la Loi (Lc 15,29) acceptent de festoyer sans rancune avec les pécheurs pardonnés. Dans les Actes, le Concile de Jérusalem réalise au sein de la famille chrétienne cette réconciliation : les païens qui abandonnent l'idolâtrie sont accueillis à part entière dans l'Église, sans avoir besoin de se soumettre aux observances nationales juives, car, comme le proclame Pierre, « Dieu a purifié leurs coeurs par la foi » (Ac 15,9). Le dessein de salut de Dieu ne sera cependant pleinement réalisé que lorsque le peuple juif accueillera comme des frères les autres peuples arrachés à l'idolâtrie (cf. Rm 11,25-32).

Telle est, dans sa simplicité, « l'histoire des origines chrétiennes » que Luc nous a léguée, sur la foi des « témoins oculaires » (Lc 1,2).

CHAPITRE V

L'évangile de Matthieu

Résumé

Bien que la plupart des exégètes admettent aujourd'hui que l'évangile grec de Matthieu a été rédigé après la ruine de Jérusalem, il est nécessaire de mettre en question ce consensus, en montrant la faiblesse des arguments sur lesquels il est fondé. Je donnerai aussi quelques indications sur la manière d'écrire de Matthieu et sur ses intentions de théologien inspiré par Dieu.

Comme Luc, Matthieu utilise l'évangile de Césarée (Q) et un ancêtre de Marc, l'évangile d'Antioche, dont Pierre est le garant. Ces deux sources sont antiques. Les spécialistes fixent pour Q la date de 50, mais je pense qu'en fait il remonte à l'époque de la conversion de Corneille, qui a eu lieu avant l'arrestation de Pierre (Ac 12,3 ; 15,7). L'évangile d'Antioche a été composé entre la première venue de Pierre à Antioche (Ga 2,11), qui doit sans doute avoir eu lieu en 43 (cf. Ac 12,18), et son installation à Rome. C'est à Rome que Pierre a composé sa Première Épître (cf. 1 P 5,13). Celle-ci utilise l'Épître aux Romains, composée en 57/58, mais elle a inspiré l'ecclésiologie de l'Épître aux Éphésiens, que je crois devoir situer à la même époque que Colossiens, pendant la captivité de Paul à Césarée, en 58-60. La Première Épître de Pierre doit donc dater de l'an 58 ou 59, et Pierre est venu à Rome au plus tard en 58. Donc, les sources de Matthieu existaient déjà avant l'an 60. On peut difficilement être plus précis. Matthieu grec peut donc avoir été écrit à une époque tardive, mais rien n'empêche, du point de vue des sources, qu'il soit précoce. La quasi-unanimité des exégètes contemporains le situe en 80. La datation précoce est défendue, de manière exagérée, semble-t-il, par J.A.T. ROBINSON (Re-dater le Nouveau Testament, Lethielleux, Paris, 1987 (édition anglaise, 1976), p. 458) : il situe l'évangile en 40-60, ce qui d'ailleurs est fort vague. Tresmontant et

Carmignac sont aussi partisans d'une datation précoce. Je vais pour ma part soumettre mon avis à l'appréciation des lecteurs.

1. La date de Matthieu grec

Dans Les Premiers évangiles, j'ai adopté l'opinion commune : Matthieu grec est écrit après la ruine de Jérusalem, au moment où le judaïsme rabbinique se reconstitue à Jamnia, sous la direction de Yohanan ben Zakkai, c'est-à-dire vers 80 (pp. 198-200). Mais, aujourd'hui, je crois devoir soutenir une position différente, pour deux raisons principales.

Tout d'abord, il y a une grande insistance des Pères de l'Église pour affirmer que l'évangile de Matthieu est le premier des évangiles. Il serait donc tout de même étonnant qu'il soit en fait le dernier des synoptiques. D'autre part, et c'est surtout cela qui m'a fait changer d'avis, il ne connaît manifestement ni l'évangile de Marc actuel ni l'évangile de Luc. Or, les écrits chrétiens circulaient très vite. On en a un exemple en comparant la Deuxième Épître aux Corinthiens et l'Épître aux Romains. Quand il écrit 2 Co, au printemps de 57, Paul est convaincu que la collecte qu'il va apporter à Jérusalem y sera « source abondante de nombreuses actions de grâces envers Dieu » (2 Co 9,12). Par contre, en Rm 15,31 (texte écrit neuf mois plus tard, au cours de l'hiver 57/58), Paul demande à ses correspondants de beaucoup prier pour que « le secours qu'il apporte à Jérusalem soit agréé des saints » ; il a donc peur d'être mal reçu. La raison nous en est donnée dans les Actes : à Jérusalem, on a entendu dire que, « dans son enseignement, Paul pousse les juifs qui vivent au milieu des païens à la défection vis-à-vis de la Loi de Moïse, leur disant de ne plus circoncire leurs enfants et de ne plus suivre les coutumes » (Ac 21,21). Or, on ne peut rien lire qui favorise untel soupçon dans la Première Épître aux Corinthiens ; c'est seulement l'Épître aux Galates qui a pu être interprétée – à tort d'ailleurs – de cette manière. Les formules de Galates étaient trop abruptes. L'Épître aux Galates est de peu antérieure à 2 Co, elle a précédé Romains d'un an seulement. En un an, Galates a été transmise de Galatie à Jérusalem, Jacques a réagi et a prié Paul de mieux préciser sa pensée (cf. Jc 2,14-26) et Paul a rédigé l'Épître aux Romains pour se défendre contre ses calomnieurs (cf. Rm 3,8). Les écrits apostoliques passaient donc très vite de communauté en communauté. En conséquence, puisque manifestement l'évangile de Matthieu et l'évangile de Luc ne se connaissent pas mutuellement, ils ont dû être rédigés à peu près à la même époque, entre 62 et 64.

Contre cette datation précoce, on fait valoir trois objections :

1° - L'évangile grec de Matthieu, dit-on, utilise l'évangile de Marc.

2° - L'incendie de la ville meurtrière dont il est question en Mt 22,7 montre que le rédacteur de Matthieu savait de quelle manière les soldats de Titus avaient détruit Jérusalem : en l'incendiant.

3° - La manière dont il est parlé du judaïsme chez Matthieu prouve que cet évangile est écrit au moment où le christianisme a cessé d'être une « voie » à l'intérieur du judaïsme : chrétiens et juifs sont deux peuples différents. Ceci n'a eu lieu, dit-on, que vers 80, à l'époque du Synode de Jamnia (ce que j'expliquais, après bien d'autres, dans Les Premiers évangiles).

La première objection n'est pas recevable. Comme je l'ai montré dans mon second chapitre, Matthieu grec ne reproduit pas le Marc actuel, mais l'un de ses ancêtres, l'évangile pétrinien.

La deuxième objection n'est pas décisive. Ici, la démonstration de Robinson est convaincante : Mt 22,7 peut être une allusion à l'incendie de Jérusalem par Titus, mais ne l'est pas nécessairement. Partout dans l'Ancien Testament les villes conquises sont brûlées (Nb 31,10 ; Dt 13,17 ; Josué : Jéricho, Ai, Haçor ; Juges : Jérusalem, Migdal-Sichem, Laïsh, Gibéa ; 1 Samuel : Ciqlag ; 1 Rois : Gezer ; 2 R 25,9 et Jer 52,13 : le Temple, le palais royal et toutes les maisons de Jérusalem ; 1 Maccabées : Jérusalem, Bosora, Aléma, Hébron ; 2 Maccabées : Joppé et Jamnia). Bien avant 70, sachant que Jérusalem serait détruite « avant que cette génération ne passe », on pouvait en conclure qu'elle serait incendiée.

Reste la dernière objection : à partir de quelle date les juifs et les chrétiens se sont-ils considérés comme deux peuples différents ? Cette question a fait l'objet d'un livre de M. Henri CAZELLES, exégète unanimement respecté (La naissance de l'Église, secte juive rejetée ?, Le Cerf, Paris, 1983). La situation est complexe. A Philippes, en 50, Paul et Silas sont emprisonnés sous l'accusation de prêcher les usages juifs là où ils sont interdits (Ac 16,19-21). Mais à Corinthe les juifs traînent Paul devant le tribunal de Gallion en disant : « Cet individu cherche à persuader les gens d'adorer Dieu d'une manière contraire à la Loi » (Ac 18,12-13). Il faut savoir que dans l'empire romain le droit d'association était strictement réglementé. Les juifs avaient été autorisés à se rassembler et à célébrer leur culte successivement par César, par Auguste et par Claude, à condition de respecter les droits des autres religions. Le judaïsme était *religio licita*. Au début, les chrétiens des communautés pauliniennes, même d'origine païenne, ont bénéficié de ce privilège, parce qu'ils étaient considérés comme devenus juifs. Mais la situation a commencé à devenir difficile dès 52 à Corinthe, à partir du moment où les chrétiens ont été déclarés indésirables dans les synagogues juives (Ac 18,7). A Éphèse, en 54-57, Paul enseignait dans un lieu païen, l'école de Tyrannos (Ac 19,8-10).

La situation se détériore encore en 62 : Jacques, frère de Jésus, a été lapidé à Jérusalem sur l'ordre du Grand-Prêtre Ananus, du parti des Sadducéens (Flavius Josèphe). La rupture n'était pas encore consommée, car, pour ce crime, le procurateur Albinus a ordonné au roi Agrippa II de destituer Ananus, qui fut remplacé par un certain Jésus, fils de Dannéus, puis, en 63, par Jésus, fils de Gamaliel. Mais les Sadducéens ne désarmaient pas, et ils utilisèrent les juifs membres de la cour impériale pour convaincre Néron que les chrétiens n'étaient pas des juifs et ne devaient pas bénéficier du privilège de religion licite. En 62, Néron a pris pour femme une « adoratrice de Dieu » (une femme convertie au judaïsme), Poppée, et il a en même temps disgracié le sage Sénèque. En 64, les chrétiens de Rome, accusés d'avoir incendié le Transtévère, ont été arrêtés et livrés au supplice, étant bien distingués de la communauté juive. C'est donc vraisemblablement entre 62 et 64 que les autorités suprêmes du judaïsme ont fait savoir à l'empereur que « la secte chrétienne n'était pas juive » (Cazelles, p. 108). Dès lors, la situation des chrétiens devenait extrêmement précaire partout dans l'empire.

Il n'est donc nullement nécessaire de reculer la rédaction de Matthieu jusqu'en 80 pour expliquer son antijudaïsme (Mt 26,25 ; 28,15). C'est plusieurs années avant la ruine de Jérusalem que les chrétiens ont été officiellement excommuniés. Alors, il devenait nécessaire de montrer que le peuple chrétien, unissant en son sein des croyants venus du judaïsme et du paganisme, était le véritable héritier du peuple de l'ancienne alliance, car le message biblique est indiscutablement universaliste. C'est ce qu'a fait le rédacteur de Matthieu grec, dont on devra se demander si c'était le publicain Matthieu ou un scribe dont personne n'a conservé le nom.

Étant donné que l'évangile de Matthieu utilise largement la traduction grecque de la Bible, notamment pour montrer que Jésus, né d'une vierge, est bien le Messie promis par les prophètes (texte grec d'Is 7,14, cité en Mt 1,23), les autorités rabbiniques ont alors décidé, postérieurement, de ne plus reconnaître la Septante comme une version autorisée des Écritures. Ils n'ont plus admis comme livres inspirés que l'original hébraïque, où le texte d'Is 7,14 parle d'une « jeune femme » (*almâh*) et non d'une « vierge » (*parthenos*). C'est ce qu'ont fait après 70 les nouvelles autorités du judaïsme (synode de Jamnia), et les juifs ont pris dès lors l'habitude de nommer Jésus « le fils de Panthéra » (déformation de *parthenos*).

Il n'est donc pas du tout déraisonnable d'admettre, avec tous les Pères de l'Église, que Matthieu grec est le premier des évangiles, et de considérer avec beaucoup d'attention la notice que nous transmet Eusèbe de Césarée :

Clément (d'Alexandrie, mort en 211) cite une tradition des anciens presbytres relativement à l'ordre des évangiles ; la voici : il disait que les évangiles qui comprennent les généalogies ont

été écrits d'abord, et que celui selon Marc le fut ultérieurement » (Histoire Ecclésiastique, VI, 14,5-7).

L'évangile de Luc et l'évangile de Matthieu sont alors pratiquement contemporains, et c'est pourquoi ils sont aussi différents l'un de l'autre. On peut fixer pour Matthieu grec la date de 63, et 64 pour Luc et les Actes.

Je dois faire état d'une opinion intéressante sur la chronologie de la vie de Pierre. Elle se trouve dans le livre d'André MÉHAT, Simon dit Képhas, Lethielleux, Paris, 1989, pp. 137-143. À partir de son évasion de Jérusalem (printemps 43 au plus tard, puisque la mort d'Hérode-Agrippa I se situe au printemps 44), Pierre a été l'objet de poursuites de la part des autorités de Jérusalem. Il était hors-la-loi et personne ne devait savoir où il se trouvait. C'est pourquoi le Nouveau Testament est très discret sur ses résidences successives, même dans les Actes. Donc, Pierre gagne Antioche, où il fait peut-être partie des responsables de l'Église du lieu, sous le pseudonyme de « Niger » (« Syméon appelé Niger », Ac 13,1). En 48 ou 49, il fait une incursion à Jérusalem, sous son identité secrète (Ac 15,14). Il se réfugie ensuite à Rome, où il espère n'être pas poursuivi. Nous sommes alors sous le règne de Claude (41-54). Mais Claude expulse les juifs de Rome (Ac 18,2). Comme Priscille et Aquila, Pierre se rend alors en Achaïe, et il a l'occasion de visiter Corinthe (1 Co 1,12). À la mort de Claude, il revient à Rome, au début du règne de Néron (54-58). Il est à Rome lorsque Paul rédige l'Épître aux Romains, mais toujours dans un statut de clandestinité, ce qui explique à la fois que Paul adresse son épître aux chrétiens de Rome, mais qu'il ne fasse pas mention du principal destinataire, le premier des Apôtres. Cela conduirait à situer la rédaction de l'évangile pétrinien entre 43 et 49, avant l'Assemblée de Jérusalem. Mais ce n'est qu'une hypothèse suggestive. Elle correspond cependant à la tradition du Liber Pontificalis (rédigé en 530), selon lequel Pierre est demeuré à Antioche pendant sept ans, et s'est fixé à Rome sous le règne de Néron.

2. Les sources de Matthieu grec

Ce qui frappe immédiatement dans l'évangile de Matthieu, c'est l'abondance des « citations d'accomplissement » (« Tout ceci arriva pour que soient accomplies les paroles du prophète : ... »). Dans tous les cas où on peut le vérifier par la comparaison avec Marc, ces citations sont introduites secondairement dans les textes (comparer par exemple Mt 21,3-6 avec Mc 11,3-4 et Lc 19,31-32). Ceci nous conduit à conclure que pour l'évangile de l'enfance, où ces citations d'accomplissement sont particulièrement fréquentes, Matthieu utilise des sources préexistantes dont il donne l'interprétation prophétique.

Ceci se vérifie particulièrement dans le récit de l'annonce à Joseph de la naissance de Jésus. Si on retire du texte les vv. 22-23 (citation d'accomplissement), on obtient un récit parfaitement cohérent et homogène, où le nom de Jésus est expliqué par son étymologie hébraïque (« le Seigneur sauve ») : « Tu l'appelleras du nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. » Le récit primitif fut donc rédigé en hébreu, et sa théologie était encore archaïque, puisque Jésus y était présenté comme le sauveur de son peuple (Israël), et non comme le sauveur du monde. Les récits de l'enfance de Matthieu remontent donc à une époque où l'Église était encore judéo-chrétienne.

Il est possible d'être plus précis. L'insistance sur Joseph, qui transmet à Jésus l'héritage de la dynastie davidique, suggère que ces récits proviennent de la famille de David, c'est-à-dire des « frères » de Jésus (Jacques, Joseph, Simon et Jude, d'après Mt 13,55). Comme son homonyme de l'Ancien Testament (Gen 36,5), Joseph, père légal de Jésus, était gratifié de songes. Il est clair que personne à cette époque ne doute que Dieu puisse parler en songes à qui il veut. Les songes de Joseph sont donc considérés par l'auteur et par les premiers lecteurs de notre évangile comme des faits absolument réels, mode normal de communication entre les hommes et le monde divin. Cependant, comme les visions d'anges à l'état de veille, les songes peuvent nous tromper, et l'on se doit de vérifier leur caractère véridique par leur conformité

avec la Parole de Dieu. Il en va de même pour toutes les inspirations que nous pouvons recevoir.

Il y a de nombreuses ressemblances entre l'évangile de Matthieu et l'Épître de Jacques (comparer par exemple Mt 5,37 et Jc 5,12). C'est donc l'entourage de Jacques qui a transmis au rédacteur de Matthieu un certain nombre de paroles de Jésus. L'influence de Pierre est également visible (Mt 14,28-33 ; 16,17-19 ; 17,24-27).

Matthieu utilise l'évangile pétrinien d'Antioche et l'évangile de Césarée (Q). Mais, tandis que Luc conserve l'ordre de ses sources, comme on le voit en le comparant avec Marc, Matthieu le bouleverse, en regroupant aux chapitres 5-7, par exemple, des paroles de Jésus qui insistent sur notre adoption filiale, avec au centre du discours le Notre Père (6,9-13). Il réunit également aux chapitres 8-9 une série de dix miracles. Le chapitre 10 rassemble des paroles de Jésus sur la mission, sur le destin tragique qui attend les disciples à l'imitation du Maître, avec au centre une déclaration explicite d'identification (10,24-25). Les chapitres 11-12 regroupent des controverses entre Jésus et ses adversaires, qui veulent le faire périr (12,14 ; 12,40) : c'est déjà l'annonce de la Passion. Le chapitre 13 réunit un grand nombre de paraboles, et insiste sur l'idée que l'Église ne doit pas être confondue avec le ciel, car elle contient en son sein du bon grain et de l'ivraie (13,29-30), des bons et des mauvais poissons (13,48). Les chapitres 14-17 suivent le même ordre que Marc, et revendiquent la fondation de l'Église par Jésus (Mt 16,18). Le chapitre 18 donne aux chefs de l'Église des directives pastorales, en insistant sur la loi du pardon fraternel (18,21-22). Les chapitres 19-23 suivent à nouveau le même ordre que Marc, mais sont parsemés de paraboles qui opposent la conception juive du mérite et la gratuité du don de Dieu (20,1-16 ; 21,28-32 ; 22,1-14) ; ils se terminent par une condamnation sévère des scribes et des pharisiens, que les pasteurs chrétiens doivent se garder d'imiter (ch. 23). Les chapitres 24-25 développent le discours primitif sur le temps de la fin (cf. Mc 13) en ajoutant de nombreuses paraboles sur la vigilance nécessaire et en terminant par la description apocalyptique du jugement dernier (25,31-46), transmise sans doute par Pierre, puisqu'elle présente Jésus comme pasteur. Enfin, dans sa Passion et sa Résurrection, Jésus se manifeste comme le Roi de l'univers, vêtu d'un manteau royal, couronné d'épines et portant un sceptre dans sa main droite (27,28-29) ; il envoie ses disciples à la rencontre du monde entier (28,18-20).

L'évangile commence par une allusion au Livre de la Genèse (Mt 1,1) et se termine par l'annonce de la Fin du Monde (28,10). Le titre principal de Jésus est l'Emmanuel, « Dieu-avec-nous » (1,23 au début ; 28,20 à la fin). Jésus, « Dieu présent au milieu de nous », récapitule toute l'histoire du Peuple de Dieu qui a préparé sa manifestation (1,1 - 4,16) ; ensuite, il annonce la Bonne Nouvelle en paroles (discours sur la montagne) et en actes (guérison du cœur de l'homme), comme le précisent les résumés de 4,23 et 9,35 (4,17 - 9,34) ; alors, ses disciples et lui-même sont rejetés par Israël (9,35 - 12,50) ; il lui faut en conséquence séparer la foule aveuglée et les disciples illuminés par le Père (cf. 13,14-17) et fonder son Église sur le roc de la foi de Pierre (13,1 - 17,27) ; il faut encore donner à l'Église la loi du pardon mutuel et de l'amour universel, et lui apprendre à porter les fruits (19,43) que ne produisent plus les vigneronniers d'Israël (18,1 - 23,39) ; enfin, Jésus annonce son triomphe à la fin du monde et en donne un gage par sa résurrection (24,1 - 28,20). Telle est la structure de l'évangile de l'Emmanuel.

3. Le genre littéraire de l'évangile de Matthieu

Matthieu n'est pas à proprement parler une biographie de Jésus. L'auteur n'hésite pas à donner aux Douze, dès la mission de Galilée, le pouvoir de ressusciter les morts (10,8), qui est une caractéristique de la mission post-pascale (cf. Ac 9,36-42 ; 20,7-12) ; les Douze sont déjà avertis qu'ils seront traînés devant les tribunaux (10,17-18) et même mis à mort (10,28), ce qui, en fait, n'a été révélé par Jésus que dans les jours précédant la Passion (Mc 13,9-10). Il met sur la bouche de Pierre une confession de foi post-pascale de la filiation divine de Jésus

(Mt 16,16), alors qu'en fait Pierre n'avait découvert que sa dignité messianique (Mc 8,29 ; Lc 9,20 ; Jn 6,69). Il orchestre de manière grandiose l'ouverture du tombeau (Mt 28,2-3) et fait de la mort de Jésus le signal de l'entrée des saints de jadis (Mt 27,52-53) dans la « Ville sainte », c'est-à-dire la Jérusalem céleste (cf. Ap 21,2). Les récits de Matthieu ne doivent donc pas toujours être pris à la lettre : ils expriment souvent plus des convictions théologiques, sous la garantie de l'inspiration, que des faits historiquement vérifiables. L'évangile de Luc nous renseigne mieux de ce point de vue.

Matthieu actualise souvent l'enseignement de Jésus à l'intention de ses contemporains. On peut le constater, par exemple, dans une parole conservée à la fois par Luc et par Matthieu :

Lc 13,26-27 Mt 7,22-23

Alors vous commencerez Beaucoup

à dire : me diront en ce jour-là :

« Seigneur, Seigneur,

« Nous avons mangé n'avons-nous pas

devant toi en ton nom prophétisé,

et nous avons bu, en ton nom chassé des démons,

et tu as enseigné et en ton nom

sur nos places. » fait beaucoup de miracles ? »

Et il vous dira, disant : Et alors je leur déclarerai :

« Je ne connais pas « Jamais

d'où vous êtes ; je ne vous ai connus ;

éloignez-vous de moi, écartez-vous de moi,

vous tous, faiseurs vous qui faites

d'injustice. » l'iniquité. »

Chez Luc, la parole de Jésus s'adresse encore à ses contemporains de Galilée. Chez Matthieu, elle s'adresse aux charismatiques de sa communauté, qui font des prodiges mais ne vivent pas dans l'amour. C'est le même message que celui de Paul en 1 Co 13,1-2 :

Quand je parlerais les langues des hommes et des anges,

si je n'ai pas la charité,

je ne suis plus qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit.

Quand j'aurais le don de prophétie

et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science,

quand j'aurais la plénitude de la foi, une foi à transporter des montagnes,

si je n'ai pas la charité, je ne suis rien.

Il est donc nécessaire, pour comprendre l'évangile de Matthieu, de le comparer aux autres évangélistes, et de tenir compte de ce souci permanent d'actualisation des paroles de Jésus.

4. L'universalisme de Matthieu

Comme je l'ai dit plus haut, l'authentique message biblique est résolument universaliste. Le vrai Dieu n'est pas d'abord le libérateur d'Israël, mais il est plus fondamentalement le Créateur du monde et de l'homme : telle est la foi d'Israël (Gen 1-3). L'alliance avec Israël est secondaire par rapport à l'alliance avec Noé, qui concerne toute l'humanité (Gen 9,8-17). L'alliance avec Abraham concerne « tous les clans de la terre » (Gen 12,3). Selon sa Loi, c'est un devoir pour l'Israélite de considérer l'étranger qui réside avec lui « comme un compatriote » et de « l'aimer comme soi-même » (Lev 19,34). Dans son Temple, Dieu écoute « la prière de l'étranger qui vient d'un pays lointain » (1 R 8,41-43). Le Psaume 67 prie pour que « tous les peuples ensemble rendent grâce à Dieu ». Selon le Livre d'Isaïe, les holocaustes et les sacrifices des païens seront agréés sur l'autel de Jérusalem, car la maison de Dieu « sera appelée maison de prière pour tous les peuples » (Is 56,7). Dieu « aime l'étranger » (Dt 10,18), et la vraie circoncision est celle du cœur (Dt 10,16 ; 30,6 ; Jer 4,4 ; etc.). Le Livre de Jonas met en scène un prophète israélite singulièrement rebelle aux ordres de son Dieu, et

inversement des matelots païens d'une grande piété et des Ninivites qui se convertissent d'une manière exemplaire. La mission d'Israël est définie en Is 49,6 : « Je fais de toi la lumière des nations, pour que mon salut atteigne jusqu'aux extrémités de la terre. » Si Israël est incontestablement le fils aîné de Dieu, les fils cadets n'en sont pas moins aimés par lui (cf. Asher FINKEL, « L'autre et l'étranger dans la tradition biblique et rabbinique », dans SIDIC 25/3 (1992), pp. 2-12). Tel est le message annoncé par Jésus, bien qu'il ait lui-même limité sa mission aux « brebis perdues de la maison d'Israël » (Mt 10,6 ; 15,24).

Déjà Paul, dans l'Épître aux Romains (57/58), dénonçait comme un « endurcissement » le refus par Israël du pardon accordé généreusement par Dieu aux païens (Rm 11,25.30-32). Matthieu développe le même message. Instruit de l'adoration de Jésus par les Mages, il y voit la réalisation de la prophétie d'Is 60,5-6 : « Les trésors des nations viendront chez toi... tous viendront de Saba, apportant l'or et l'encens et proclamant les louanges du Seigneur » (Mt 2,11). Il sélectionne soigneusement les deux premières guérisons opérées par Jésus : l'une en faveur d'un lépreux juif réintégré dans le culte (8,1-4), l'autre en faveur de l'enfant d'un centurion païen (8,5-13). Il souligne que Jésus s'est manifesté dans la « Galilée des nations » (Is 8,23, cité en Mt 4,15), et qu'en Jésus « les nations mettront leur espérance » (Is 42,4, cité en Mt 12,21). Si les scribes et les Pharisiens sont sévèrement jugés, c'est parce que leur interprétation nationaliste de la Loi « ferme aux hommes le Royaume des Cieux » (Mt 23,13). La mission de l'Église consiste à conduire « toutes les races de la terre » à se « frapper la poitrine » devant le Fils de l'homme (Zach 12,10-14, réinterprété en sens universaliste en Mt 24,30). Matthieu précise que toutes les nations seront jugées sur leurs œuvres bonnes ou mauvaises et non sur leur connaissance explicite de la Révélation (Mt 25,31-46). Néanmoins, toutes les nations doivent recevoir la grâce de connaître le vrai Dieu, « Père et Fils et Esprit Saint » (Mt 28,19-20). C'est pourquoi la « fin du monde » peut être attendue pour un avenir lointain (Mt 25,19), puisque, comme Paul l'avait déjà révélé, « l'endurcissement partiel d'Israël durera jusqu'à ce que soit entrée la totalité des païens » (Rm 11,25). Pierre, à la même époque que Matthieu, peut écrire : « Le Seigneur ne retarde pas l'accomplissement de ce qu'il a promis, comme certains l'accusent de retard, mais il use de patience envers vous, voulant que personne ne périsse, mais que tous arrivent au repentir » (2 P 3,9).

5. L'auteur de Matthieu grec

Si le Premier Évangile est écrit vers 63, au moment où le judaïsme se renferme dans son particularisme, on ne peut exclure que le publicain Matthieu ne soit encore vivant. Selon Clément d'Alexandrie (Stromates, IV, 9), Matthieu n'a pas subi le martyre, mais est mort naturellement. Certaines traditions parlent de son séjour en Syrie, lieu très probable de la rédaction de Matthieu grec. Il n'est donc pas possible d'exclure que ce soit Matthieu lui-même qui ait pris soin de « mettre en ordre » en cinq discours bien ordonnés « les sentences du Seigneur », comme le dit Papias d'Hiérapolis. On observe d'ailleurs le même style schématique entre les parties les plus archaïques de l'évangile (« les foules le suivirent, et il les guérit », Mt 14,13-14 = Lc 9,11) et les parties les plus récentes (« beaucoup le suivirent, et il les guérit tous », Mt 12,15 ; cf. 19,2 ; 21,14).

Une telle identification entre l'auteur du Matthieu Hébraïque et celui du Matthieu Grec expliquerait pourquoi l'attribution à Matthieu du Premier Évangile n'a jamais été contestée dans l'Antiquité. Cette possibilité n'a été écartée à l'époque moderne que parce qu'on estimait que cet évangile n'avait été écrit que vers l'an 80. Si le rédacteur de Matthieu grec avait été un disciple des Apôtres et non un membre du groupe des Douze, les Pères de l'Église n'auraient pas hésité à le reconnaître, puisqu'ils ont admis sans ambages que le Deuxième Évangile n'était pas écrit par Pierre, mais par Marc, et que le Troisième Évangile nous avait été donné par Luc, un païen. Sans tenir d'une manière absolue à cette suggestion, je la soumets aux gens compétents.

CHAPITRE VI

L'évangile de Marc

Résumé

La date de composition de l'évangile de Marc peut être déterminée grâce aux témoignages des Pères de l'Église, confirmés par l'examen du texte lui-même. J'exposerai également le plan du Deuxième évangile, ses rapports avec le cycle de lecture de la Loi en usage chez les juifs de cette époque, ainsi que l'intention universaliste qui animait son auteur.

Selon l'analyse que nous avons faite au chapitre second, l'évangile de Marc provient du désir d'harmoniser l'évangile paulinien et l'évangile pétrinien d'Antioche. On ne s'en étonnera pas, puisque Pierre et Paul étaient présents ensemble à Rome au moins à partir de l'an 61. Rien n'empêche de penser que Marc a été instruit sur la manière de faire cette harmonisation par la prédication orale de Pierre, comme la tradition le dit avec insistance.

1. La date de l'évangile de Marc

Les témoignages patristiques sur la date de Marc sont discordants. Selon Irénée, Matthieu a été écrit « à l'époque où Pierre et Paul évangélisaient Rome et y fondaient l'Église », ce qui concorde avec nos observations du chapitre précédent. C'est « après leur exode », c'est-à-dire après leur mort, que « Marc, disciple et interprète de Pierre, nous transmet lui aussi par écrit ce que prêchait Pierre » (Contre les hérésies, III, 1,1). En revanche, la tradition que connaissait Clément d'Alexandrie, son contemporain égyptien, est la suivante :

« Il disait que les évangiles qui comprennent les généalogies ont été écrits d'abord, et que celui selon Marc le fut dans les circonstances suivantes : Pierre ayant prêché la doctrine publiquement à Rome et ayant exposé l'Évangile par l'Esprit, ses auditeurs qui étaient nombreux exhortèrent Marc, en tant qu'il l'avait accompagné depuis longtemps et qu'il se souvenait de ses paroles, à transcrire ce qu'il avait dit : il le fit et transcrivit l'Évangile à ceux qui le lui avaient demandé : ce que Pierre ayant appris, il ne fit rien par ses conseils, pour l'en empêcher ou pour l'y pousser ».

(Eusèbe de Césarée, Histoire Ecclésiastique, VI, 14,5-7).

En faveur de la datation précoce (avant la mort de Pierre et de Paul) milite le fait que Marc est généralement considéré par les Pères comme le deuxième évangile, antérieur à Luc, malgré la notice de Clément. Il se situerait donc en 63/64. En faveur de la datation tardive (après la mort des apôtres), on peut faire valoir que la tendance apologétique a dû influencer les presbytres que Clément a interrogés : l'autorité de l'ouvrage est plus grande s'il a été écrit du vivant de Pierre que s'il a été rédigé après sa mort.

Personnellement, je suis frappé par la tendance de Marc à être très discret sur la dignité royale de Jésus, ce qu'on appelle « le secret messianique ». Tandis que Luc et Matthieu reconnaissent sans réticences Jésus comme l'héritier du trône davidique (Lc 1,32 ; Mt 2,2), Marc évite soigneusement de lui attribuer le titre de Messie (Christ) avant que Jésus n'annonce à ses disciples qu'il devra être mis à mort (Mc 8,27-31). Même après cette révélation, Marc évite quelquefois de donner au Seigneur le titre de « roi » ou de « fils de David », comme on le voit lors de l'entrée solennelle à Jérusalem. Matthieu et Luc maintiennent dans cet épisode une déclaration explicite de royauté :

Mt 21,9 Lc 19,38

Hosanna Béni celui qui vient,
au fils de David ! lui, le roi,

Béni celui qui vient

au nom du Seigneur ! au nom du Seigneur !

Jean confirme les termes de cette acclamation :

Jn 12,13

Hosanna !
Béni celui qui vient
au nom du Seigneur,
et le roi d'Israël !

Marc, lui, expurge ce texte d'une nette identification de Jésus avec l'héritier royal de David :
Mc 11,9-10

Hosanna !
Béni celui qui vient
au nom du Seigneur !
Béni le royaume qui vient (cf. Lc)
de notre père David (cf. Mt).

Le secret messianique trouve une explication simple dans le contexte de la guerre juive qui commence en 66 et se terminera par la ruine de Jérusalem en 70. Les juifs de Rome sont persuadés que le Messie va venir pour dominer le monde entier après avoir vaincu les Romains. Dans ces conditions, il est important pour les chrétiens de se dissocier de ce mouvement et de proclamer que Jésus est un Messie crucifié. On a pu parler à propos de Marc d'un évangile « dépolitisé » (C. Masson). C'est pourquoi la date de 66 ou 67 me semble bien correspondre au contenu du Deuxième Évangile.

S'ajoute à cette observation l'insistance sur les persécutions que doivent affronter les chrétiens. En Mc 8,32a, l'évangéliste attire l'attention du lecteur sur la nécessité pour le Christ d'être tué avant d'établir son règne : « Et c'est ouvertement qu'il disait cette parole » (notice absente de Matthieu et de Luc). De même, Marc insiste sur le devoir de tous de se charger de leur croix, dans son introduction à ces paroles de Jésus :

Mt 16,24 Lc 9,23

Alors Jésus dit Or il disait
à ses disciples à tous
Mc 8,34

Et appelant la foule (cf. Lc)
avec ses disciples (cf. Mt),
il leur dit :

« Si quelqu'un, etc. » .

Dans les instructions qui suivent l'appel de l'homme riche, Marc introduit de manière étrange une promesse... de persécutions (!) à ceux qui auront tout quitté pour suivre le Christ :

Mt 19,29 Lc 18,29-30

Et quiconque Il n'est personne
aura quitté qui aura quitté
maisons maison
ou femme
ou frères ou soeurs ou frères
ou père ou mère ou parents
ou enfants ou enfants
ou champs
à cause de mon nom à cause du Royaume de Dieu
recevra qui ne reçoive
de nombreuses fois autant de nombreuses fois autant
en ce temps-ci
et héritera et dans le siècle à venir
de la vie éternelle la vie éternelle.

Mc 10,29-30

Il n'est personne qui aura quitté

maison ou frères ou sœurs
ou mère ou enfants ou champs
à cause de moi (cf. Mt)
et à cause de l'Évangile (cf. Lc)
qui ne reçoive cent fois autant
maintenant, en ce temps-ci,
maisons et frères et sœurs
et mères et enfants et champs,
avec des persécutions,
et dans le siècle à venir
la vie éternelle.

Une telle transformation de la tradition s'explique à mon avis beaucoup mieux après l'incendie de Rome en 64 et après la mort de Pierre et de Paul qu'avant cette catastrophe. Pour la date de la mort de Pierre, j'adopte les explications de Simon LEGASSE (Paul apôtre, Cerf-Fides, Paris, 1991, pp. 243-245), qui la situe au printemps de 65, plusieurs mois après l'incendie qui éclata le 19 juillet 64. C'est pourquoi la date de 66 ou 67 me paraît préférable à celle de 63/64. Mais on peut imaginer que l'œuvre de Marc a été commencée du vivant de Pierre et terminée seulement après sa mort, ce qui expliquerait les variations de la tradition patristique.

2. La structure littéraire de Marc

Héritier du Matthieu Hébreu, à travers l'évangile pétrinien et l'évangile paulinien, Marc en garde la structure, celle qui est indiquée en Ac 10,37-41 : le baptême prêché par Jean, le ministère en Galilée, la montée à Jérusalem, la Passion et la Résurrection. Le schéma qu'il suit est celui de l'évangile pétrinien, sa source principale, dans laquelle il incorpore l'évangile paulinien, moins complet. Le récit est donc divisé en deux grandes parties :

- jusqu'à la reconnaissance du Christ par Pierre en Galilée (8,27-30) ;
- jusqu'à la reconnaissance du Fils de Dieu par le centurion (15,39).

Cette division, qui concorde avec le titre de l'évangile (1,1), est presque unanimement acceptée par les interprètes de Marc. On peut donc regretter que la Bible de Jérusalem continue de reproduire un plan du Deuxième Évangile vraiment insatisfaisant, qui fut proposé par le Père Joseph Huby voici 70 ans (Évangile selon saint Marc, Beauchesne, Paris, 1924). La structure de cet évangile qui me semble s'imposer est celle qui m'a été enseignée à l'Institut Biblique de Rome en 1965 :

Titre : Évangile de Jésus, Christ, Fils de Dieu (1,1)

Prologue : De Jean-Baptiste à Jésus (1,2-13)

1ère partie : Révélation du Christ (1,14 - 8,30)

1ère étape : Jésus face à l'incrédulité de la Synagogue (1,14 - 3,6)

2ème étape : Jésus face à l'incrédulité de sa famille (3,7 - 6,6a)

3ème étape : Jésus face à l'incrédulité de ses disciples (6,6b - 8,26)

Conclusion : Pierre reconnaît le Christ (8,27-30)

2ème partie : Révélation du Fils de Dieu (8,31 - 15,39)

4ème étape : Le chemin du Serviteur et l'incompréhension des disciples (8,31 - 10,52)

5ème étape : L'affrontement de Jérusalem et l'annonce de sa destruction (11,1 - 13,37)

6ème étape : L'offrande du sacrifice pascal et la mort du Serviteur (14,1 - 15,37)

Conclusion : Jésus est proclamé Fils de Dieu (15,38-39)

Épilogue : Le message reçu par les femmes (15,40 - 16,8)

Appendice : Récits d'apparitions de Jésus (16,9-20)

Cette structure fait apparaître l'importance chez Marc du thème de la foi, qui n'est pas une simple démarche humaine, mais la victoire de Dieu sur notre incrédulité. La première prédication de Jésus ne consiste pas seulement à dire, comme chez Matthieu : « Repentez-

vous, car le Royaume des Cieux est tout proche » (Mt 4,17), mais c'est une invitation à la foi : « Le temps est accompli et le Royaume de Dieu est tout proche : repentez-vous et croyez à l'Évangile » (Mc 1,15). Dans l'épisode de l'épileptique, le père de l'enfant s'écrie avec justesse : « Je crois ! Viens en aide à mon manque de foi ! » (Mc 9,24). L'objet de la foi est avant tout la puissance de Dieu manifestée dans la faiblesse du Crucifié (cf. 1 Co 1,23-24). Marc, ne l'oublions pas, est disciple de Paul.

3. Marc et les fêtes juives

L'évangile de Marc n'est pas destiné d'abord à la lecture privée, mais à la proclamation publique dans l'assemblée chrétienne. C'est ce qui ressort de sa comparaison avec l'année liturgique juive .

Au début du cycle de lectures de la Loi en usage dans les synagogues, c'est-à-dire au printemps (mois de Nisan, premier des mois d'après Ex 12,2), on lisait Gen 1,1 à 6,8, c'est-à-dire le récit de la création du monde et des origines de l'humanité. À ce moment, les chrétiens lisaient aussi le récit de la Pâque israélite (Ex 12s), et en montraient l'accomplissement dans la Pâque de Jésus (Mc 14,1 à 16,18).

Ensuite, dans les synagogues, on lisait le récit du déluge et de la préservation de Noé (Gen 6,9 à 11,32). Les chrétiens lisaient alors le début de l'évangile de Marc (1,1-13), où l'on voyait Jean-Baptiste annoncer la venue du jugement du monde et Jésus recevoir le baptême, qui, selon 1 P 3,19-21, est préfiguré par l'arche de Noé.

Venait alors le récit de l'appel d'Abraham (Gen 12,1 à 17,27). C'est dans ce contexte que les chrétiens racontaient l'appel des premiers disciples par Jésus (Mc 1,14-20).

La Pentecôte était fêtée sept semaines après Pâques. On lisait alors la liste des noms des Douze (Mc 3,13-19), qui avaient bénéficié du don des langues le jour de la Pentecôte.

Le récit de la multiplication des pains (Mc 6,30-44) devait coïncider avec l'épisode de la manne (seizième semaine du cycle annuel de lecture de la Loi, Ex 13,17 à 17,16).

Le récit de la confession de foi de Pierre (Mc 8,27-30) tombait au moment de la fête de l'Expiation ou Yôm-Kippur (vingt-neuvième semaine du cycle des lectures, Lev 16,1 à 18,30). C'est ce qui explique qu'à cet endroit le texte parallèle de Matthieu rappelle le don fait à Pierre de pardonner les péchés (Mt 16,19), car l'évangile pétrinien d'Antioche avait déjà la même organisation que l'évangile de Marc, qui n'a fait que l'enrichir.

La semaine suivante, les juifs célébraient la fête des Tentés. À cet endroit, les chrétiens rappelaient la Transfiguration de Jésus, où il est question de construire des tentes pour Jésus, pour Moïse et pour Élie (Mc 9,2-8).

La fête de la Dédicace du Temple, après sa profanation au temps des Maccabées, tombait chez les juifs en Décembre. C'était le moment où les chrétiens rappelaient la purification du Temple par Jésus (Mc 11,15-18).

On s'acheminait alors vers la fête de Pâques, qui était le sommet de l'année liturgique chrétienne, en même temps que le début du cycle annuel des lectures de la Loi chez les Juifs. On revenait alors à la lecture de Mc 14,1 à 16,8.

De grands progrès dans la connaissance des évangiles pourraient être réalisés si on prêtait une plus grande attention à leur enracinement dans la liturgie juive, qui était celle des premiers chrétiens. Ce travail a été commencé par Ph. CARRINGTON, et par l'Américain C.T. RUDDICK (« Behold, I send my Messenger », *Journal of Biblical Literature*, 87 (1969) pp. 381-417). J'invite les spécialistes à se reporter à cette étude très documentée, qui montre en particulier que Mc 6,45 - 8,26 (section totalement absente de Luc) n'appartenait pas à l'évangile de Marc dans sa forme primitive, celle que Luc a utilisée. Ruddick aurait certainement été très intéressé par l'étude des sources des évangiles que j'ai faite dans le présent ouvrage. Il faut que ses travaux soient maintenant poursuivis.

4. L'universalisme de Marc

Comme Luc et Matthieu, Marc est soucieux de montrer que Jésus est venu pour sauver tous les hommes. Il le fait par de petites modifications qu'il apporte au texte de ses sources.

En Mt 15,21-22, nous voyons Jésus se rendre « dans la région de Tyr et de Sidon », c'est-à-dire aux frontières de cette contrée païenne. Une femme cananéenne « sort de ce territoire » pour venir s'adresser à Jésus. Mais Marc fait carrément entrer Jésus dans ce territoire païen (Mc 7,24), et il évite soigneusement de reproduire la parole de Jésus : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » (Mt 15,24).

De même, aussitôt après cet épisode, Marc insiste lourdement sur les incursions de Jésus en territoire païen, historiquement invraisemblables, comme le montre la comparaison des textes de Matthieu et de Marc :

Mt 15,29 Mc 7,31

Et, Et, de nouveau,

partant de là, sortant du territoire de Tyr,

Jésus vint il vint, par Sidon,

au bord de la mer de Galilée. vers la mer de Galilée

au milieu du territoire de la Décapole,

L'itinéraire de Jésus chez Marc est totalement fantaisiste, car Sidon se trouve au Nord de Tyr et non au Sud, comme le Lac de Tibériade, et le milieu de la Décapole est très éloigné de la Mer de Galilée. La géographie de Marc n'est pas historique, elle est uniquement théologique.

Lors de la deuxième multiplication des pains, Marc veut suggérer que les païens sont bénéficiaires de ce geste de rassasiement. Au texte plus simple de Mt 15,32, où Jésus dit que ses auditeurs pourraient défaillir en route s'il les renvoyait à jeun, Marc ajoute cette précision : « Et quelques uns d'entre eux sont venus de loin » (Mc 8,3). Ceci les identifie comme des païens, selon l'expression employée par Salomon lors de la dédicace du Temple :

Même l'étranger qui n'est pas d'Israël ton peuple,

s'il vient d'un pays lointain à cause de ton nom (...)

s'il vient et prie en ce Temple, toi, écoute-le au ciel, où tu résides,

exauce toutes les demandes de l'étranger... (1 R 8,41-43).

Marc tient à montrer que les Nations païennes ont pour vrai roi le Christ. On le voit en comparant Marc avec ses parallèles de Matthieu et de Luc :

Mt 20,25 Mc 10,42 Lc 22,25

Vous savez que Vous savez que

ceux qui passent

les chefs pour être chefs Les rois

des nations des nations des nations

en sont maîtres. en sont maîtres. en sont maîtres.

Autrement dit, les rois de la terre ne sont souverains qu'en apparence. Le Christ seul est « le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs » (1 Tm 6,15).

Le souci d'universalisme de Marc est très manifeste dans l'épisode de l'expulsion des vendeurs du Temple. Marc est le seul des évangélistes à rapporter cette indication étrange : « (Jésus) ne laissait personne transporter d'objets à travers le Temple » (Mc 11,16). C'est dans le parvis réservé aux païens qu'on transportait ces objets, pour éviter de faire un détour quand on rentrait dans la ville. Marc nous dit que Jésus voulait que la partie du Temple où les païens priaient soit considérée comme aussi sainte que la partie réservée aux Israélites. Dans le même esprit, là où Matthieu et Luc mettent sur la bouche de Jésus la parole d'Is 56,7 : « Ma maison sera appelée maison de prière » (Mt 21,13 ; Lc 19,46), Marc prolonge la citation dans un sens universaliste : « ... maison de prière pour toutes les nations » (Mc 11,17).

On voit ainsi de quelle manière les évangélistes faisaient de la théologie, en approfondissant sans cesse le sens des gestes et des paroles de Jésus qu'ils recevaient de la tradition.

On voit aussi combien il est nécessaire de scruter attentivement les passages de Marc qui lui sont propres, là où il diffère de ce que Matthieu et Luc ont en commun : c'est ainsi qu'on découvre la pensée théologique qui lui est propre. On s'aperçoit par exemple, par cette recherche, qu'il est seul à recommander la pratique de « l'onction d'huile » sur les malades (Mc 6,13 ; cf. Jac 5,14). Il a bien su montrer dans la montée de Jésus de Galilée à Jérusalem le « chemin » du Serviteur vers la Croix (Mc 8,27 ; 9,33-34 ; 10,17 ; 10,32 ; 10,52). Il est seul à décrire Jésus « embrassant » des enfants (Mc 9,36 ; 10,16) et « aimant » l'homme riche (Mc 10,21). Tout cela est dû à sa rédaction, même si on peut attribuer à la prédication orale de Pierre ces additions si précieuses pour nous.

EXCURSUS N° 4

A-t-on découvert à Qumrân
un manuscrit de l'évangile de Marc
datant de l'an 50 ?

L'attention du public français a été attirée récemment sur la « découverte stupéfiante » faite, dit-on, par le Père José O'CALLAGHAN, jésuite espagnol (La lettre des amis de l'Abbé Jean Carmignac, n° 15, mars 1993, pp. 2-4). Même la télévision française en a parlé.

Selon le Père O'Callaghan, un tout petit fragment de papyrus trouvé en 1955 dans la grotte n° 7, située aux environs du monastère de Qumrân, serait le vestige d'un rouleau disparu contenant l'évangile de Marc, caché dans cette grotte en l'an 68. Ce rouleau devrait être daté, d'après la forme des lettres, des environs de l'an 50 après J.-C. Cette identification serait la preuve de la très haute antiquité de l'évangile de Marc.

L'hypothèse de O'Callaghan n'est pas nouvelle. Elle a été présentée pour la première fois en 1972 dans la revue internationale *Biblica*. Il est absolument faux de dire : « Un silence glacé l'avait accueillie ». Le premier article du Père date de mars 1972. Dans le même numéro de *Biblica*, le Père Carlo MARTINI, l'actuel archevêque de Milan, exprimait de sérieuses réticences vis-à-vis de l'hypothèse de son collègue de l'Institut Biblique Pontifical de Rome (*Biblica*, 1972, pp. 101-104). Immédiatement, dans un article terminé le 17 avril 1972 et publié aussitôt dans la *Revue Biblique de Jérusalem*, le Père Benoît a exposé les raisons pour lesquelles l'identification proposée lui semblait absolument impossible (*RB*, 1972, pp. 321-324). De son côté, M. Maurice Baillet, éditeur de ce fragment, a terminé dès le 25 avril 1972 un autre article, publié en 1972 dans *Biblica*, où il réfutait également les arguments du savant jésuite (*Biblica*, 1972, pp. 508-516).

Dans la grande presse, on a immédiatement présenté cette hypothèse comme « la plus grande découverte du siècle dans le domaine de l'exégèse des évangiles ». Pour réagir contre cette exagération, dès le 21 mai 1972, la Documentation Catholique a interrogé sur ce sujet le Père Martini, qui a confirmé que l'identification proposée était très peu probable ; dans un esprit d'objectivité scientifique, elle a également donné la parole au Père Luis Alonso-Schökel, qui se déclarait plutôt favorable à l'opinion de son compatriote (*DC*, 1972, pp. 487-489). La revue *Bible et Terre Sainte* a présenté l'hypothèse, avec un point d'interrogation, dans son N° 143 (juillet-août 1972), sous la plume de Jacques Briend. À ma demande, Jean Delorme a fait un court bilan de la controverse dans le *Cahier Évangile* n° 1/2 (*Lecture de l'évangile selon saint Marc*, Cerf, Paris, 1972, p. 11). Aux États-Unis et en Espagne, la « découverte » a fait également beaucoup de bruit.

Malgré les arguments qui lui étaient opposés pour l'inviter à la prudence, le Père O'Callaghan ne s'est pas découragé. Il a multiplié les articles pour faire connaître partout sa théorie. En 1985, le Père Camille Focant, de Louvain, a dépouillé toute la bibliographie concernant cette question (*Revue Théologique de Louvain*, 1985, pp. 447-454). Sa conclusion était de mettre en garde contre la transformation en certitude apologétique d'une hypothèse extrêmement douteuse. Néanmoins, cette hypothèse fit l'objet d'un « symposium » scientifique, à Eischstätt

en octobre 1991 : beaucoup de savants, dont Camille Focant, ont soutenu au cours de ce congrès que la théorie de O'Callaghan n'était pas recevable.

Même si l'identification proposée était possible (ce que je ne crois pas, après avoir étudié attentivement des agrandissements photographiques du manuscrit), rien ne prouverait que le fragment date de l'an 50, car les spécialistes des écritures anciennes affirment que la forme des lettres (ce qu'on appelle techniquement le Zierstil) était encore utilisée à la fin du premier siècle et au début du second. D'autre part, il est assez invraisemblable que l'évangile de Marc, dont la tradition nous dit qu'il fut composé à Rome après la venue de Pierre et de Paul dans cette ville, ait pu être recopié par les moines de Qumrân avant la destruction du monastère pendant la guerre juive (66-73).

Les manuscrits de Qumrân sont très précieux pour nous renseigner sur la pensée religieuse d'un courant marginal du judaïsme au temps du Christ, mais il ne faut pas leur demander la réponse à toutes les questions que nous nous posons sur les origines du christianisme.

(ADDITION 2001)

Après la rédaction de ce livre, j'ai été amené à reprendre cette question, à la suite de la publication d'un livre de Carsten Peter THIEDE, *Témoin de Jésus*, Robert Laffont, Paris, 1996. J'ai montré, à partir des images fournies par Thiede lui-même, qu'il était impossible de lire, en un endroit décisif, un N grec, les dimensions indiquées par l'auteur correspondant à celles d'un M grec, nettement plus large (cf. *La Nef* n° 69, février 1997, pp. 34-35).

CHAPITRE VII
L'évangile de Jean

Résumé

Le témoignage unanime des Pères de l'Église attribue le quatrième évangile à l'apôtre Jean, et suggère que le livre a été écrit tardivement, à la fin du premier siècle. Cela n'empêche nullement l'évangéliste de nous donner un récit historiquement bien plus précis que ceux de ses prédécesseurs. L'histoire que Jean raconte est celle de la rencontre entre Dieu et l'homme, de la lutte entre la vie et la mort, et de la victoire de l'amour. Le bien-aimé qui a reposé sur la poitrine du maître révèle le mystère qu'il a contemplé.

Le Quatrième Évangile nous transporte dans un monde tout différent de celui des Synoptiques. Il suppose de la part de ses lecteurs la connaissance des faits que les Synoptiques enseignent. Par exemple, nous voyons en Jn 6,67 les Douze apparaître brusquement, sans qu'aucun texte précédent ne nous ait prévenus de leur existence, et en Jn 6,70 Jésus leur dit : « Ne vous ai-je pas choisis, vous, les Douze ? » Cela suppose que le lecteur est préalablement instruit de la catéchèse fournie par les évangiles synoptiques. Manifestement, Jean les connaît, et veut préciser ce qu'ils n'enseignent pas. Il n'hésite pas à rectifier leur présentation trop schématique du déroulement de la vie de Jésus, ce qui montre le prestige et l'autorité de celui qui affirme avec insistance avoir vu de ses yeux ce dont il témoigne (Jn 1,14 ; 19,35).

1. Les données de la tradition

Les Pères de l'Église sont unanimes à affirmer que le Quatrième Évangile est le dernier en date et qu'il a Jean pour auteur. Origène (mort en 254) nous dit : « Après tous (a été écrit) l'évangile selon Jean. » Clément d'Alexandrie (mort en 211) est plus précis : « Quant à Jean, le dernier, voyant que les choses corporelles avaient été exposées dans les évangiles, poussé par les disciples et divinement inspiré par l'Esprit, il fit un évangile spirituel. » Irénée de Lyon

(mort en 202) connaît même le lieu de rédaction du Quatrième Évangile : « Puis Jean , le disciple du Seigneur, celui-là même qui avait reposé sur sa poitrine, publia lui aussi l'Évangile, tandis qu'il séjournait à Éphèse, en Asie. »

Comme le savent tous les exégètes sérieux, le témoignage d'Irénée provient d'un homme extrêmement bien informé. Dans une lettre adressée à un prêtre de Rome séduit par le gnosticisme, Florinus, à qui il ne pouvait évidemment pas raconter des fables, sous peine de se disqualifier dans la controverse, Irénée écrivait :

« Je t'ai vu quand j'étais encore enfant, dans l'Asie antérieure, auprès de Polycarpe ; tu brillais à la cour impériale et tu t'efforçais d'avoir une bonne réputation auprès de lui. Car je me souviens mieux des choses de ce temps-là que des événements récents. En effet, les connaissances acquises dès l'enfance grandissent avec l'âme et s'unissent à elle, de telle sorte que je puis dire l'endroit où s'asseyait le bienheureux Polycarpe pour parler, comment il entrait et sortait, sa façon de vivre, son aspect physique, les entretiens qu'il tenait devant la foule, comment il rapportait ses relations avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, comment il rapportait leurs paroles et les choses qu'il avait entendu dire au sujet du Seigneur, de ses miracles, de son enseignement. »

Cette lettre a été recopiée par Eusèbe de Césarée (Histoire Ecclésiastique, V, 20,5-8). Elle montre qu'Irénée et Florinus ont connu personnellement Polycarpe de Smyrne, qui lui-même avait entendu Jean de ses propres oreilles.

Voici ce qu'écrivait également Irénée dans son monumental ouvrage Contre les hérésies (III, 3,4) :

« Et Polycarpe ? Non seulement il a été instruit par les apôtres et a vécu avec beaucoup de ceux qui ont vu notre Seigneur, mais c'est encore par les apôtres que dans l'Église de Smyrne il a été constitué évêque. Nous-mêmes l'avons vu dans notre premier âge, car il a vécu longtemps et il était demeuré tout à fait vieux lorsqu'il sortit de cette vie par un très glorieux et illustre martyre. »

Irénée étant né vers 120, c'est entre 130 et 140 qu'il a connu Polycarpe, qui fut vraisemblablement martyrisé en 155 (la date de 167, proposée par certains historiens, ne semble pas pouvoir être retenue) . Polycarpe avait été baptisé 86 ans plus tôt, donc en 69. Il était sans doute né quelques années auparavant. Quant à Jean, Irénée atteste qu'il est mort après l'an 98 :

« Ajoutons que l'Église d'Éphèse, fondée par Paul, et où Jean est demeuré jusqu'à l'époque de Trajan, est aussi un témoin authentique de la tradition des apôtres » (ibidem).

Trajan a régné de 98 à 117, ce qui donne à Jean lors de sa mort un âge respectable, même si l'on suppose qu'il n'avait qu'une vingtaine d'années (cf. Jn 20,4) lors de la mort de Jésus en l'an 30. Il est totalement arbitraire de considérer cette longévité comme une légende, puisque nous savons très bien qu'il a toujours existé des centenaires, et que certains d'entre eux jouissent à cet âge d'excellentes facultés intellectuelles.

En lui-même, le témoignage d'Irénée ne suffirait pas à fixer la date de l'évangile de Jean, car il ne dit pas quand l'Apôtre s'est installé à Éphèse. Mais cette précision nous est donnée, de manière indépendante, par son contemporain Clément d'Alexandrie, qui tenait ses renseignements de presbytres nés, comme Polycarpe, vers 75. Son récit est conservé par Eusèbe de Césarée (Histoire Ecclésiastique, III, 23, 6ss.) :

« Écoutez une fable, qui n'est pas une fable, mais une véritable histoire transmise et gardée par le souvenir, au sujet de Jean l'apôtre : Après que le tyran fût mort, Jean passa de l'île de Patmos à Éphèse, et il y allait, sur invitation, dans les pays voisins des Gentils, tantôt pour y établir des évêques, tantôt pour y organiser des Églises complètes, tantôt pour choisir comme clerc un de ceux qui étaient désignés par l'Esprit. »

Clément désigne donc clairement Jean l'apôtre comme l'auteur de l'Apocalypse, déporté à Patmos « à cause de la Parole de Dieu et du témoignage de Jésus » (Ap 1,9), et il précise que

Jean s'est installé à Éphèse après la mort du tyran qui l'avait exilé. Or, les visions de l'Apocalypse se rapportent incontestablement au temps de la persécution de Domitien, qui est mort en 96. Le séjour de Jean à Éphèse commence donc en 96, et se termine après 98, sous le règne de Trajan. C'est vers 98 ou 100 que Jean a écrit son évangile.

L'attribution du Quatrième Évangile à Jean n'a jamais été contestée dans l'Antiquité. Marcion prétendait seulement que le livre avait été publié dans son édition définitive après sa mort, mais il était seul à défendre cette hypothèse. Qu'ils soient membres de la grande Église ou adeptes d'une secte gnostique, tous les écrivains du II^e siècle considèrent Jean comme l'auteur de l'écrit. Le gnostique Héracléon avait même composé un commentaire de l'évangile de Jean, dont Origène cite quarante-huit passages dans sa propre explication de « l'évangile spirituel ». Le fameux « prologue antimarcionite », dont j'ai parlé à propos de Luc, et dont la date est discutée, s'appuie sur un écrit du vieux Papias d'Hiérapolis pour affirmer que Jean a dicté son évangile de son vivant, et que son secrétaire était précisément ce même Papias. Ceci explique très bien pourquoi le Quatrième Évangile, dont le vocabulaire est volontiers répétitif, est cependant écrit dans une grammaire grecque correcte, ce qui n'est pas le cas pour l'Apocalypse.

Les idées modernes qui refusent à Jean la paternité du Quatrième Évangile doivent donc être accueillies avec circonspection. L'un des grands maîtres de cette école, R.E. BROWN (*La Communauté du disciple bien-aimé*, Le Cerf, Paris, 1983, original anglais, 1979), écrit d'ailleurs modestement : « J'avertis le lecteur que ma reconstitution prétend au mieux à la probabilité, et si soixante pour cent de mon travail d'investigation était admis, je serais vraiment satisfait » (p. 9). Les disciples n'ont pas toujours la même réserve que le maître, et transforment facilement les hypothèses en certitudes. La tradition patristique est un fait dont l'historien doit tenir compte, et il lui incombe d'expliquer comment elle peut avoir été aussi unanime, si le disciple bien-aimé était mort depuis longtemps quand l'évangile de Jean fut édité.

2. Le Quatrième Évangile est tardif

Dans l'intention louable de renforcer l'autorité de l'évangile de Jean, certains croyants, dont M. Claude Tresmontant, ont négligé eux aussi les données de la tradition patristique, et ont prétendu que l'écrit était antérieur à la ruine de Jérusalem en 70. L'argument massue qu'on invoque est celui-ci : en Jn 5,2, l'Apôtre écrit : « Il existe à Jérusalem, près de la Porte des Brebis, une piscine qui s'appelle en hébreu Bethesda, et qui a cinq portiques. » Le commentaire de Tresmontant est ici inutilement cinglant : « À moins de renoncer à tout usage de la raison, on ne peut soutenir sérieusement qu'un rédacteur écrivant en grec a écrit à la fin du premier siècle ou au début du second : il est à Jérusalem, près de la (porte) des Brebis, une piscine qui etc., alors que Jérusalem était en ruine depuis environ trente ans dans cette hypothèse » (*Le Christ Hébreu*, O.E.I.L., Paris, 1983, p. 255).

Ce raisonnement manque de fondements. La piscine en question existe encore aujourd'hui à Jérusalem, on peut la visiter chez les Pères Blancs de Sainte-Anne. Dans ce même secteur, mais maintenant un peu plus au Nord qu'au temps du Christ, à cause du déplacement des remparts, est toujours situé le marché des brebis. Au temps de la ruine du Temple, la piscine était encore en dehors des remparts. On ne voit absolument pas pour quelle raison les Romains, qui avaient autre chose à faire, auraient pris la peine de combler de terre ces deux immenses réservoirs. À l'époque byzantine, la piscine était encore complètement dégagée, car il a fallu d'énormes fondations s'appuyant sur le roc, qui constituait le fond de la piscine, pour édifier une très belle basilique, à cheval sur la digue centrale, destinée à commémorer le miracle du Christ. Ceux qui n'ont pas la possibilité de se rendre à Jérusalem peuvent consulter l'excellent guide *Itinéraires Bibliques*, publié aux Éditions du Cerf (pp. 230-234 de l'édition 1980). Si la piscine existait encore vers l'an 400, il n'y a rien d'étonnant que Jean puisse écrire vers 98 : « Il existe à Jérusalem une piscine qui a cinq portiques. » À côté de réflexions très

pertinentes, le livre de Tresmontant contient de telles méprises, qui ont desservi la juste cause qu'il voulait défendre.

En fait, le milieu pour lequel l'évangile de Jean a été écrit est parfaitement identifiable, grâce aux écrits d'Irénée. Voici ce que nous lisons, dans *Contre les hérésies* (III, 11,1) :

« C'est cette même foi qu'a annoncée Jean, le disciple du Seigneur. Il voulait, en effet, par l'annonce de l'Évangile, extirper l'erreur semée parmi les hommes par Cérinthe, et, bien avant lui, par ceux qu'on appelle les Nicolaïtes, – il s'agit d'un rameau qui s'était détaché de la prétendue « gnose » –. Il désirait les confondre et les persuader qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui a fait toutes choses par sa Parole (son Verbe). »

La doctrine de Cérinthe était la suivante : il faut distinguer un Dieu souverain, qui est le Père du « Christ d'en haut », et un dieu inférieur, qu'il appelle le « Démiurge », organisateur de la matière, dont Jésus de Nazareth était le fils. Au moment de son baptême, l'homme Jésus a été envahi par le « Christ d'en haut » ; il a dès lors révélé le Père inconnu et accompli des miracles. Mais, au moment de la Passion, le « Christ d'en haut » s'est envolé et a laissé Jésus à son triste sort. Il n'y a donc plus de scandale de la Croix, et le salut consiste, non pas à « aimer, puisque Dieu nous a aimés le premier » (1 Jn 4,11 ; 4,19), mais à faire de savantes spéculations sur les diverses puissances qui habitent le monde céleste.

L'hérésie de Cérinthe est tardive, puisqu'elle dérive de celle des Nicolaïtes, qui sévissaient au temps de Domitien (cf. Ap 2,6 ; 2,15), et puisque l'évêque Ignace d'Antioche, martyrisé sous Trajan, la combattait dans les lettres qu'il écrivait en Asie, sur le chemin qui le menait vers Rome, le lieu de son martyre :

« Soyez sourds quand on vous parle d'autre chose que de Jésus-Christ, de la race de David, fils de Marie, qui est vraiment né, qui a mangé et qui a bu, qui a été véritablement persécuté sous Ponce Pilate, qui a été véritablement crucifié, et est mort, aux regards du ciel, de la terre et des enfers, qui est aussi véritablement ressuscité d'entre les morts. C'est son Père qui l'a ressuscité, et c'est lui aussi qui à sa ressemblance nous ressuscitera en Jésus Christ, nous qui croyons en lui, en dehors de qui nous n'avons pas la vie véritable. Car si, comme le disent certains athées, c'est-à-dire des infidèles, il n'a souffert qu'en apparence, – ils n'existent eux-mêmes qu'en apparence –, moi, pourquoi suis-je enchaîné ? Pourquoi donc souhaiter de combattre contre les bêtes ? C'est donc pour rien que je me livre à la mort ? Ainsi donc, je mens contre le Seigneur. »

Ce passage de l'Épître aux Tralliens a été écrit depuis Smyrne, où Cérinthe faisait sa propagande (Aux Tralliens, IX–X). Il faut lire aussi ce qu'Ignace écrit aux chrétiens de Smyrne, où il dénonce l'imperméabilité à l'amour que manifestent les partisans de la nouvelle doctrine (Aux Smyrniotes, VI–VII).

Il ne fait donc aucun doute que l'évangile de Jean a été écrit à la fin du premier siècle ou au début du second, pour montrer que « le Verbe s'est fait chair » et nous a par le don de sa vie manifesté l'amour de Dieu, qui « a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle » (Jn 3,16). En face des hérétiques qui font des spéculations savantes, Jean ne peut que répéter « Vous prétendez connaître Dieu, mais nous, nous l'avons vu. »

3. La valeur historique du Quatrième Évangile

Tous les connaisseurs de l'évangile de Jean soulignent que l'auteur se promène dans un pays qui lui est extrêmement familier. Il connaît par exemple l'existence près du village insignifiant de Sychar (appelé maintenant Askar) du « puits de Jacob » (Jn 4,5-6), exceptionnellement profond (4,11), dont pourtant la Bible ne parle jamais, mais que tous les pèlerins de Terre Sainte se font un devoir de visiter, si les conditions de sécurité le permettent. De ce puits, on peut voir le Mont Garizim, sur le sommet duquel les Samaritains célèbrent encore aujourd'hui la Pâque (4,20). Le récit de Jn 4,1-42 est d'une vérité criante pour celui qui le lit sur les lieux mêmes, comme je l'ai fait souvent avec des séminaristes ou d'autres amoureux de la Bible.

L'auteur sait que les cuves dont les juifs se servent pour leurs purifications sont en pierre (Jn 2,6), et non en terre cuite, car elles doivent être lavées souvent, et l'argile est trop fragile ; on a trouvé de nombreuses cuves de ce genre dans les ruines des synagogues antiques. Les blocs de pierre étant de grosseurs diverses, on ne peut en préciser exactement la contenance : elles renferment « chacune deux ou trois mesures ». Jean décrit ce qu'il a vu.

Les paroles de Jésus sont rapportées dans un style méditatif, qui est celui de l'auteur de la Première Épître de Jean et du Prologue de l'évangile (Jn 1,1-18). Mais elles s'appuient souvent sur une tradition identique à celle des synoptiques :

« En vérité, en vérité je vous le dis,
un serviteur n'est pas plus grand que son maître,
ni un envoyé plus grand que celui qui l'envoie »
(Jn 13,16 ; cf. Mt 10,24 ; Lc 6,40).

Jean modifie cependant les paroles de Jésus selon sa propre théologie, en en précisant le sens :
« Qui aime sa vie la perd,
et qui hait sa vie en ce monde la conservera en vie éternelle »
(Jn 12,25 ; cf. Mt 10,39 ; Lc 17,33 ; Mt 16,25 et par.).

Mais il arrive que la forme des paroles de Jésus chez Jean soit plus spontanée, moins alignée sur le langage des prophètes que dans les Synoptiques :

« Ne faites pas de la maison de mon Père
une maison de commerce »
(Jn 2,16 ; cf. Mt 21,13 et par.).

La confrontation de Jean et des Synoptiques est donc nécessaire pour partir à la recherche, comme l'a fait le grand exégète Joachim Jeremias, des « paroles mêmes de Jésus » (*ipsissima verba Iesu*).

La valeur historique du Quatrième Évangile a été prouvée par de nombreux auteurs, notamment C.H. DODD (*La tradition historique du Quatrième Évangile*, Cerf, Paris, 1987, original anglais 1963), A.-M. HUNTER (*Saint Jean, témoin du Jésus de l'histoire*, Cerf, Paris, 1970, original anglais 1968) et Bruce E. SCHEIN (*Sur les routes de Palestine avec l'évangile de Jean*, Cerf, Paris, 1983, original américain 1980). Je n'ai pas à répéter ces ouvrages fondamentaux qui ont très peu vieilli, sauf sur la question du « Dallage » (Jn 19,13).

Beaucoup de savants ont prétendu que l'évangile de Jean mêlait deux séries de textes : des récits, d'une part, qui proviennent en dernière analyse d'un témoin oculaire ; des discours, d'autre part, qui s'ajustent plus ou moins bien à ces récits, et qui dénotent une influence gnostique et sont beaucoup plus tardifs. Cette tentative est désespérée, comme on peut s'en rendre compte en examinant, par exemple, Jn 10,22-42. Il y a au début un récit d'une exactitude historique éclatante : « On célébrait alors à Jérusalem la fête de la Dédicace. C'était l'hiver. Au Temple, Jésus allait et venait sous le portique de Salomon. » La fête de la Dédicace est fort bien située au mois de décembre. Pour montrer qu'il fait froid, Jean revoit Jésus abrité sous le portique de Salomon, bien connu par les descriptions antiques du Temple, et il le montre allant et venant pour se réchauffer. Ce récit insignifiant n'a jamais pu exister à l'état isolé, indépendamment du discours de révélation qu'il introduit, et qui est exactement de la même veine que les autres discours contenus dans l'évangile de Jean. Si ces discours utilisent un certain nombre de termes aimés par les gnostiques, c'est que Jean, comme nous l'avons vu, veut combattre leurs doctrines et les attaque sur leur propre terrain, ce qui a été très bien montré, dans un langage malheureusement trop compliqué, par Franz MUSSNER (*Le langage de Jean et le Jésus de l'histoire*, D.D.B., Paris, 1969).

La chronologie de Jean est bien plus vraisemblable que celle des Synoptiques, qui distribue les événements entre la Galilée et la Judée, sans tenir vraiment compte de l'ordre réel. Les Synoptiques savent pourtant que Jésus a souvent prêché à Jérusalem, chaque fois qu'il s'y rendait pour une fête (cf. Mt 23,37 = Lc 13,34). Mais ils préfèrent regrouper tous les gestes et

les enseignements de Jésus à Jérusalem en un seul ensemble, après la confession de foi de Pierre. L'expulsion des vendeurs du Temple, qui a eu lieu quarante-six ans après le début des travaux entrepris par Hérode en 20/19 av. J.-C., tombe chez Jean à la Pâque de l'an 28 (Jn 2,20), c'est-à-dire la quinzième année de Tibère César (cf. Lc 3,1), alors que, selon les Synoptiques mal interprétés, il faudrait la dater de l'an 30. Toutes les chronologies reconnaissent que c'est Jean qui a raison. Après cette première Pâque de l'an 28, Jean en connaît une deuxième en l'an 29 (Jn 6,4), puis une troisième en l'an 30, celle où Jésus fut crucifié. Or, la Pâque de l'an 30 tombait un jour de sabbat, ce qui correspond à l'indication de Jn 18,28 : « Ceux qui avaient amené Jésus devant le gouverneur n'entrèrent pas dans sa résidence pour ne pas se souiller et pouvoir manger la Pâque. » Cependant, Jésus et ses disciples avaient mangé la Pâque un jour plus tôt, parce qu'en Galilée on avait vu la nouvelle lune un jour plus tôt qu'à Jérusalem, comme l'explique le P. LAGRANGE (Revue Biblique 39 (1930), pp. 287-288) ; c'est ce qui se passe encore quelquefois à notre époque dans le monde musulman, où les mois peuvent avoir un jour de décalage selon les régions ; les Synoptiques disent vrai, et Jean dit vrai lui aussi, mais avec plus de précision. La chronologie johannique est celle sur laquelle s'appuient les historiens pour préciser quel fut le déroulement exact de la vie de Jésus, ce qui est un hommage mérité à la valeur du témoignage du Quatrième Évangile, qui est cependant le dernier en date.

4. La structure littéraire du Quatrième Évangile

Pour bien comprendre un texte, il est nécessaire de saisir son idée directrice, à partir de son plan. Sur la structure littéraire de l'évangile de Jean, les opinions les plus diverses ont été soutenues. En fait, deux ouvrages, complétés l'un par l'autre, nous expliquent fort bien quelle est l'idée directrice de Jean.

Le premier est celui du grand spécialiste C.H. DODD (L'interprétation du Quatrième Évangile, Cerf, Paris, 1975, original anglais, 1953 et 1970). Il a mis en évidence un long Préambule (le ch. 1), où Jean montre comment l'Écriture annonçait la venue parmi les hommes de la Sagesse créatrice, comment Jean-Baptiste a rendu témoignage à l'Agneau, et enfin comment Jésus a réuni les témoins des signes qu'il accomplirait (cf. Jn 20,30-31). Ensuite, plusieurs sections se succèdent, où un ou deux signes introduisent des révélations qui en explicitent le sens : par exemple, le signe de Cana montre en Jésus l'Époux de la Nouvelle Alliance, et le signe du Temple le désigne comme l'instaurateur d'un nouveau culte ; ensuite, le discours à Nicodème révèle qu'il faut renaître d'eau et d'Esprit pour entrer dans l'Alliance nouvelle, l'ultime témoignage de Jean désigne Jésus comme l'Époux, et la rencontre avec la Samaritaine annonce le culte en Esprit en vérité. Les divisions de Dodd sont très précieuses pour nous permettre de percevoir le lien entre récits et discours selon l'intention de Jean.

L'autre livre est celui d'Antoine LION (Lire saint Jean, Cerf, Paris, 1972). Il a fait observer que, dans un évangile entièrement centré sur l'itinéraire du croyant (Jn 20,30-31), la confession de foi de Pierre a autant d'importance que chez Marc, et qu'elle divise en deux la vie publique de Jésus : jusqu'au chapitre 6, Jésus se manifeste comme celui qui a « les paroles de la vie éternelle » (6,68) ; du chapitre 7 au chapitre 12, le monde cherche sans cesse à faire mourir Jésus ; à partir du chapitre 13, Jésus fait de sa mort le geste d'amour suprême. Les mots qui évoquent la vie se lisent presque exclusivement avant le chapitre 7 ; ceux qui évoquent le meurtre sont rassemblés aux chapitres 7-12 ; le vocabulaire de l'amour est concentré presque uniquement à partir du chapitre 13. Voici l'excellent résumé que fait A. Lion : « Au fil de l'évangile, nous trouverons d'abord l'annonce de la « vie » que Dieu donne (première partie). Cette annonce se heurte au refus des juifs qui veulent la « mort » de Jésus (deuxième partie). Celui-ci fera de cette mort le geste suprême de « l'amour » et le don effectif de cette vie. Telle est l'organisation essentielle du texte » (p. 25).

Cette division correspond à la progression de « l'heure de Jésus » chez Jean. Lors des noces de Cana, Jésus dit que son heure n'est pas encore venue, celle de ses épousailles avec

l'humanité (Jn 2,4). Lors de la fête des Tentes, Jésus dit de nouveau que son temps n'est pas encore venu, celui d'être mis à mort (7,6 ; cf. 7,44 ; 8,20 ; 8,59 ; 10,39). Lors du repas d'adieux, Jean nous dit que Jésus a su que l'heure était venue de passer de ce monde au Père et d'aimer jusqu'à l'extrême (13,1). Alors, il s'avance vers son élévation sur la Croix, où, du côté du nouvel Adam endormi (cf. Gen 2,21-24) jaillissent le sang et l'eau, par lesquels l'Église reçoit la vie (Jn 19,31-37). À ce moment, les disciples reçoivent Marie pour mère (19,25-27) et deviennent enfants du Père, frères de Jésus (20,17). C'est ce qu'annonçait le Prologue : « À ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (1,12). Collectivement, l'Église est l'épouse de l'Agneau immolé ; individuellement, les disciples sont les frères et les sœurs du Fils de Dieu. Ceci n'est pas une invention symbolique de Jean : les Synoptiques attestent que Jésus s'est lui-même désigné comme un Époux au début de son ministère (Mt 9,15 et par.) et qu'il a considéré les croyants comme « sa mère et ses frères » (Mt 12,49 et par.). Jean nous fait pénétrer la conscience de Jésus.

Voici donc la structure littéraire du Quatrième Évangile :

PRÉAMBULE : Les témoignages rendus à Jésus (1,1-51)

- L'Esprit témoigne dans les Écritures (1,1-18)
- L'eau du baptême conduit Jean à témoigner (1,19-34)
- Le sang de l'amour a besoin de témoins (1,35-51)

PREMIÈRE PARTIE : La proposition du don de Dieu (2,1-6,71)

A) L'Époux messianique et le nouveau culte (2,1 - 4,42)

(ceci se passe autour de la première Pâque : 2,13)

B) L'oeuvre vivifiante du Fils de Dieu (4,43 - 5,30)

(ceci se passe autour d'une fête juive : 5,1)

PARENTHÈSE : Les témoignages rendus à Jésus (5,31-47)

- Le témoignage de Jean (5,31-35)
- Le témoignage des oeuvres (5,36-38)
- Le témoignage des Écritures (5,39-47)

C) Le pain de la résurrection (6,1-59)

(ceci se passe autour de la deuxième Pâque : 6,4).

CONCLUSION : Crise de la foi (6,60-71).

DEUXIÈME PARTIE : Le refus meurtrier du monde (7,1 - 12,50)

A) Le refus de la lumière et de la liberté (7,1 - 8,59)

(ceci se passe autour de la fête des Tentes : 7,2)

B) L'aveuglement des mauvais bergers (9,1 - 10,42)

(ceci se passe autour de la Dédicace : 10,22)

C) Une résurrection qui conduit à la mort (11,1 - 12,36)

(ceci se passe à l'approche de la troisième Pâque : 11,55)

CONCLUSION : L'incrédulité des Juifs (12,37-50)

TROISIÈME PARTIE : La victoire de l'amour (13,1 - 20,29)

A) Le repas d'adieux (13,1 - 17,26)

(ceci se passe le Jeudi-Saint)

B) l'immolation de l'Agneau (18,1 - 19,42)

(ceci se passe le Vendredi-Saint).

C) La résurrection du Christ (20,1-23)

(ceci se passe le Dimanche de Pâques)

CONCLUSION : La foi de Thomas (20,24-29)

CONCLUSION GÉNÉRALE : L'intention du livre (20,30-31)

ÉPILOGUE : L'envoi des témoins au monde (21,1-24)

- Le rassemblement des témoins (21,1-14)

- La mission pastorale de Pierre (21,15-19)
- La mission mystique du Bien-aimé (21,20-24)

APPENDICE : Conclusion de l'éditeur (21,25).

Il faut observer, avec J.A. ROMEO (« Gematria and John 21,11 : The Children of God », *Journal of Biblical Literature* 97 (1978), pp. 263-264), que le nombre des poissons de la pêche miraculeuse, 153 (Jn 21,11), correspond à la somme des lettres de l'expression « enfants de Dieu » en hébreu (BNY H'LHYM). L'Église est chargée de rassembler dans l'unité (le filet ne se déchire pas) tous ceux à qui l'œuvre d'amour du Christ a donné de pouvoir « devenir enfants de Dieu » (Jn 1,12 ; 11,52). La recherche de la symbolique des chiffres était très prisée et parfaitement comprise à cette époque (cf. Ap 13,18).

5. L'Évangile et la Première Épître de Jean

Personne ne conteste les rapports privilégiés entre le Quatrième Évangile et la Première Épître de Jean. On relève bien des différences mineures, qui à vrai dire ne sont pas si évidentes qu'on veut bien le dire. Par exemple, en 1 Jn, c'est Jésus qui est appelé notre Avocat ou Paraclet (1 Jn 2,1) ; dans l'Évangile, le Paraclet est l'Esprit Saint (Jn 14,16 ; 14,26 ; 15,26 ; 16,7). Mais, quand on lit bien les textes, on voit que Jésus dit : « Le Père vous donnera un autre Paraclet » (Jn 14,16). Cela implique que Jésus est lui-même l'Avocat de ses disciples, comme en 1 Jn.

Il est donc pertinent de rechercher quelle est la structure littéraire de la Première Épître de Jean. Celle-ci a été fort bien mise en évidence, à part quelques détails, par Edward MALATESTA (*The Epistles of St. John. Structured Greek Text*, Editions « Berardi », Fano, 1966). Voici cette structure :

PRÉAMBULE : Les témoins du Verbe de vie (1,1-4).

PREMIÈRE PARTIE : Trois certitudes baptismales (1,5-2,28)

INTRODUCTION : Dieu est lumière (1,5)

A) Le sang du Christ nous purifie de tout péché (1,6-2,2)

B) Nous avons reçu le commandement nouveau (2,3-11)

PARENTHÈSE : Adresse et résumé de l'épître (2,12-17)

C) Nous confessons que Jésus est le Christ (2,18-28)

DEUXIÈME PARTIE : La vie des enfants de Dieu (2,29-4,6)

INTRODUCTION : Dieu est juste (2,29)

A) Fils dans le Fils, nous fuyons le péché (3,1-9)

B) Celui qui aime son frère est né de Dieu (3,10-24a)

C) Tout esprit qui confesse l'incarnation est de Dieu (3,24b-4,6)

TROISIÈME PARTIE : Nous avons connu l'amour (4,7-5,12)

A) Celui qui sait que Jésus est mort pour nos péchés...

B) ... aime son frère comme Dieu nous a aimés (4,9-20)

C) Croire au Père de Jésus, c'est aimer ses enfants (4,21-5,12)

CONCLUSION GÉNÉRALE : L'intention de l'écrit (5,13)

ÉPILOGUE : Développements complémentaires (5,14-20)

AVERTISSEMENT FINAL (5,21).

On peut constater l'identité presque absolue entre le plan de 1 Jn et celui du Quatrième Évangile, malgré le genre littéraire très différent. Cela ne peut s'expliquer que par l'identité d'auteur, dont la pensée est obstinément ternaire. Or, l'auteur de 1 Jn fonde toute la valeur de son enseignement sur le fait qu'il a été témoin oculaire. Son écrit n'aurait eu aucune audience face à l'hérésie si cette prétention n'avait été une évidence pour ses lecteurs. Le rédacteur du Quatrième Évangile dans sa structure littéraire actuelle est donc ce même témoin oculaire, qui communique l'expérience qu'il a faite de l'amour divin manifesté en Jésus.

J'avais fait cette remarque il y a très longtemps, après avoir lu l'ouvrage d'Antoine Lion. Je l'ai mise en forme dans un article, que j'ai envoyé il y a quelques années à une revue spécialisée. On m'a répondu que je ne pouvais proposer un plan nouveau du Quatrième Évangile qu'après avoir rendu compte de tout ce qui avait été écrit sur ce sujet depuis la création du monde sur toute l'étendue de la terre habitée. J'exagère à peine. Je n'ai pas insisté.

6. L'Évangile et l'Apocalypse de Jean

Le style de l'Apocalypse est bien moins correct que celui de l'Évangile de Jean. Cela s'explique par l'utilisation des services d'un bon secrétaire pour le Quatrième Évangile. Cela ne doit pas masquer l'égale horreur du mensonge dans les deux écrits, et le fait qu'ils ont tous deux pour objet l'annonce des épousailles entre l'Agneau immolé et l'humanité restaurée par son sang dans sa splendeur première. L'Évangile insiste sur le fait que ces noces ont été inaugurées sur la Croix, mais il se termine sur l'attente du retour final du Christ (Jn 21,22-23). L'Apocalypse n'ignore pas que déjà l'Agneau immolé a « racheté pour Dieu, par son sang, des hommes de toute tribu, langue, peuple et nation » (Ap 5,9), mais elle attend pour les derniers temps la pleine manifestation de ses épousailles avec l'humanité (Ap 21,2), qui sont célébrées en figure dans le repas pascal (Ap 19,9). Ces deux aspects de l'eschatologie johannique sont bien résumés en 1 Jn 3,2 :

Mes bien-aimés, dès à présent nous sommes enfants de Dieu,
mais ce que nous serons n'a pas encore été manifesté.

Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous lui serons semblables,
puisque nous le verrons tel qu'il est.

Donc, l'Apocalypse promet la réalisation définitive de l'Alliance Nouvelle pour la fin des temps. Elle le fait en reprenant beaucoup d'oracles de l'Ancien Testament liés à la promesse : « Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple » (Jer 31,33 ; Ez 11,20 ; 36,28 ; 37,27 ; Zach 8,8 ; cf. Jn 20,17 ; 1,17). Les biens messianiques promis sont les suivants :

- « J'ouvrirai vos tombeaux » (Ez 37,13 ; Ap 20,12-13) ;
- « Je vais créer des cieux nouveaux et une terre nouvelle » (Is 65,17 ; Ap 21,1) ;
- « Ton créateur sera ton époux » (Is 54,5 ; Ap 21,2) ;
- « Je ferai ma demeure avec eux » (Ez 37,27 ; Ap 21,3) ;
- « Je leur donnerai de l'eau vive, gratuitement » (Is 55,1 ; Ap 21,6) ;
- « Je ferai tes créneaux de rubis, et toute ton enceinte de pierres précieuses » (Is 54,12 ; Ap 21,12-21) ;
- « Le Seigneur sera pour toi une lumière éternelle » (Is 60,19 ; Ap 21,23) ;
- « Les nations marcheront à ta lumière » (Is 60,3 ; Ap 21,24) ;
- « On apportera chez toi les richesses des nations » (Is 60,11 ; Ap 21,26).

Certains oracles sont particulièrement mis en valeur, car ils sont répétés au chapitre 22 :

- « Le Seigneur répandra sur eux sa lumière » (Ap 22,5) ;
- « L'épouse attend son époux » (Ap 22,17) ;
- « L'assoiffé recevra de l'eau vive, gratuitement » (Ap 22,17).

D'autres promesses sont présentes également dans le corps de l'Apocalypse :

- « Manger de l'arbre de vie » (Gen 2,9 ; Ap 2,7 ; 22,19) ;
- « Manger de la manne cachée » (Ex 16,15 ; Ap 2,17) ;
- « Recevoir un nom nouveau » (Is 62,2 ; Ap 2,17 ; 3,12) ;
- « Avoir un bon pasteur » (Ez 37,24 ; Ap 5,5 ; 7,17 ; 22,16).

Tous ces symboles servent dans l'Évangile de Jean à montrer que la Nouvelle Alliance est réalisée en Jésus, qui donne des noms nouveaux, qui est l'Époux, la source d'eau vive, la lumière du monde, le Temple nouveau, le bon pasteur, celui qui donne la manne, celui qui ouvre les tombeaux, celui qui attire à lui tous les hommes de toutes les nations. Comme Ap 1,7, en exergue du livre, Jn 19,37, au sommet de l'Évangile, cite l'oracle de Zach 12,10 qui

annonce la conversion universelle : « Ils regarderont celui qu'ils ont transpercé. » Et, bien sûr, Jésus est dans les deux livres avant tout l'Agneau immolé.

Si Jean ne prononce jamais son propre nom dans le Quatrième Évangile, par contre il se présente ouvertement dans l'Apocalypse (1,1.4.9). L'Église du IIe siècle a identifié le visionnaire de Patmos avec Jean l'apôtre, comme le montre ce texte de saint Justin (mort vers 165) :

« D'ailleurs, chez nous, un homme du nom de Jean , l'un des Apôtres du Christ, a prophétisé, dans la Révélation qui lui fut faite, que ceux qui auront cru à notre Christ passeront mille ans à Jérusalem, après quoi arrivera la résurrection générale. »

(Dialogue avec Tryphon, 81)

L'interprétation faite par Justin d'un règne terrestre de mille ans est peut-être erronée, mais l'attribution de l'Apocalypse à Jean l'Apôtre est trop proche de sa rédaction pour qu'on puisse en douter. Jean a reçu ses révélations à Patmos sous le règne de Domitien, de là il s'est rendu à Éphèse après la mort du tyran en 96 (Clément d'Alexandrie), et c'est à Éphèse qu'il a rédigé son évangile (Irénee de Lyon). Les épîtres et l'évangile de Jean furent écrits après 96, lorsque sévissait l'erreur de Cérinthe, vers 98 ou 100, mais il est impossible d'être plus précis. Le manuscrit le plus ancien où soit recopié le Quatrième Évangile a été retrouvé en Égypte, et il date de 125 environ. Il contient Jn 18,31-33 au recto, Jn 18,37-38 au verso (cf. E. CHARPENTIER, Pour lire le Nouveau Testament, Cerf, Paris, 1982, p. 8).

7. Un évangile hautement symbolique

Il ne faudrait pas conclure de cette présentation simple que j'ai tenté de faire du Quatrième Évangile que son sens peut facilement être épuisé., Tous les commentaires font à bon droit ressortir la dimension symbolique de tous les récits johanniques. Par exemple, il est plausible que les six urnes de pierre (sept moins un) remplies d'eau à Cana (Jn 2,6), symbolisent l'imperfection de la Loi écrite sur des pierres, incapable de purifier les consciences comme le fera l'Esprit (Jn 7,37-39) lorsque du côté ouvert du Christ jailliront le sang et l'eau (Jn 19,34 ; 20,22-23). Mais ce symbolisme s'appuie sur la réalité ; ces urnes sont un des éléments historiquement les plus solides dans l'évangile, confirmé par l'archéologie, comme je l'ai montré plus haut. La foi chrétienne s'appuie sur des signes « que Jésus a opérés sous les yeux de ses disciples » (Jn 20,30-31). Si les symbolismes ne s'appuyaient pas sur ce qu'ont vu, entendu et palpé les témoins oculaires, ils n'auraient aucune valeur pour nous conduire à la foi, selon la pensée de l'évangéliste et de ses lecteurs.

La subtilité de l'écrivain est extrême, et une observation attentive fait parfois découvrir des sens cachés, que la plupart des exégètes ignorent. Ceux des lecteurs qui en ont la possibilité gagneront à se référer par exemple à l'étude fascinante de Charles HUDRY CLERGEON (« Le quatrième évangile indique-t-il le nom de son auteur ? », Biblica 56 (1975), pp. 545-549). Avec l'aide du Père VANHOYE, l'auteur établit minutieusement qu'il existe une correspondance certainement voulue entre tous les passages de l'évangile où il est question de « témoignage » (marturia). En particulier, aux deux premières mentions du témoignage de Jean-Baptiste « afin que par lui tous deviennent croyants » (Jn 1,6-8 et 1,19) correspondent les deux proclamations finales solennelles du témoignage du disciple bien-aimé « afin que vous aussi vous croyiez » (Jn 19,35 et 21,24). L'auteur suggère alors que la parole « son nom était Jean » peut constituer une signature discrète de l'évangéliste. Quoi qu'il en soit, l'article met en évidence des répartitions extrêmement étudiées d'autres mots clefs, dont la signification reste à déchiffrer. Comme le dit l'auteur, « le quatrième évangile n'a pas fini de nous étonner ». Il est accessible aux humbles, mais il émerveillera toujours même les plus savants.

EXCURSUS N° 5

Le disciple bien-aimé

L'évangile selon Jean ne dit pas le nom de son auteur, mais se présente comme l'œuvre du « disciple que Jésus aimait » (Jn 21,24). Celui-ci semble bien devoir être identifié au

compagnon d'André désigné en Jn 1,35-39. Par ailleurs, en Jn 18,15-16, il est question d'un « autre disciple », qui « était connu du Grand-Prêtre », donc, vraisemblablement, de race sacerdotale. Il paraît probable qu'il s'agisse, là encore, du « disciple que Jésus aimait », qui n'abandonne pas Jésus au moment de son arrestation, et qui se retrouve au pied de la croix (Jn 19,26-27).

À la fin du II^e siècle (vers 190-195), l'évêque d'Éphèse, Polycrate, affirme que celui qui reposait sur la poitrine du Seigneur s'appelait Jean, et qu'il avait été prêtre (Eusèbe de Césarée, Histoire Ecclésiastique, V, 24, 2ss). Telle était donc la tradition de l'Église d'Éphèse, où Jean, selon Irénée, a terminé sa vie terrestre. Le fait qu'un habitant de la Galilée ait été de race sacerdotale ne fait pas de difficulté. Selon l'étude minutieuse du grand exégète Joachim JEREMIAS, les prêtres juifs étaient « dispersés en Judée et en Galilée » (Jérusalem au temps de Jésus, Cerf, Paris, 1967, p. 272). Ils ne venaient à Jérusalem, dit-il, que cinq fois par an. Pendant le reste de l'année, « les prêtres étaient obligés d'exercer une profession là où ils résidaient ; c'était principalement un métier manuel » (p. 281).

Il existe de nombreuses hypothèses sur l'identité du disciple bien aimé. Elles s'appuient précisément, généralement, sur l'idée fautive que Jean, fils de Zébédée, ne pouvait pas être de race sacerdotale, et qu'il s'agit donc d'un autre disciple inconnu, qui ne faisait pas partie des Douze. Il n'est pas possible ici de résumer la longue argumentation de F.-M. BRAUN, qui a entrepris de démontrer que le disciple bien aimé était bien Jean l'apôtre, selon toute vraisemblance (Jean le Théologien et son évangile dans l'Église ancienne, Gabalda, Paris, 1959). Je me contenterai de reproduire le jugement d'un exégète contemporain, qui a étudié de première main la littérature récente sur ce sujet : « Si l'on persiste, malgré tout, à vouloir identifier le disciple bien aimé, il semble que, tout compte fait et jusqu'à plus ample informé, Jean l'apôtre – tel qu'on peut le connaître par les synoptiques – est encore celui qui répondrait le mieux au « signalement » (Michel GOURGUES, Pour ce que vous croyiez, Cerf, Paris, 1982, p. 273).

CHAPITRE VIII

Chronologie des écrits du Nouveau Testament

Il m'est arrivé, au long de cet ouvrage, de donner diverses indications sur la date des lettres apostoliques et sur les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Je dois donc au lecteur une récapitulation des positions que j'ai adoptées. Elles partent du principe que nul chrétien sincère n'a pratiqué la « fraude pieuse », et qu'il n'existe donc pas d'écrits de faussaires dont l'Église ait reconnu le caractère sacré. De plus, les renseignements fournis par l'Église ancienne sont accueillis avec confiance.

CHRONOLOGIE PROPOSÉE (2001)

Avant 40 Évangile de Jérusalem et sa traduction en grec.

Avant 43 Évangile de Césarée (Q),

50/51 Première et Deuxième Épîtres aux Thessaloniens.

Printemps 56 Première Épître aux Corinthiens.

Été 56 Épître de Jacques.

Automne 56 Épître aux Philippiens.

Avant 57 Évangile pétrinien d'Antioche. Évangile paulinien d'Éphèse.

Hiver 56/57 Lettre dans les larmes (2 Co 10-13). Épître aux Galates.

Printemps 57 Lettre de réconciliation (2 Co 1-9).

Hiver 57/58 Épître aux Romains.

Printemps 58 Épître à Tite. Première Épître à Timothée.

Automne 58 Deuxième Épître à Timothée.
59 Première Épître de Pierre.
59 ou 60 Épître à Philémon. Épître aux Colossiens. Épître aux Éphésiens.
63 ou 64 Épître aux Hébreux.
63 ou 64 Deuxième Épître de Pierre. Évangile grec de Matthieu.
Évangile de Luc et Actes des Apôtres.
66 ou 67 Évangile de Marc.
68 ou 69 Épître de Jude.
Après 95 Apocalypse de Jean,
Vers 98 Les trois Épîtres de Jean.
Vers 100 Évangile de Jean.

Avec les écrits johanniques se termine, à la fin du IIe siècle, la Révélation chrétienne, car rien de nouveau ne peut être ajouté après la mort du dernier témoin de la Résurrection, comme l'Église l'a toujours cru. En Jésus, Dieu nous a tout dit (cf. Vatican II, La Révélation divine, n° 4). Mais l'Écriture n'est pas le seul témoignage que nous ayons de la prédication des Apôtres. L'Église a confiance dans la Tradition apostolique.

*

Il y a un grand avantage à lire les écrits apostoliques dans l'ordre où ils ont été écrits. Le développement de la théologie dans l'Église primitive apparaît alors, ainsi que l'effort des différents groupes qui la constituaient pour « s'accueillir les uns les autres » (Rm 15,7) malgré la diversité de leurs sensibilités.

Puis-je me permettre de faire une suggestion aux éditeurs des bibles à l'usage du grand public ? Pourquoi faut-il que l'évangile de Luc et les Actes des Apôtres soient séparés l'un de l'autre par l'évangile de Jean, alors qu'il s'agit des deux tomes d'une oeuvre unifiée ? Pourquoi faut-il que les épîtres de Paul soient rangées par ordre de longueur, sans aucun souci de leur ordre chronologique ? Pourquoi faut-il que la Deuxième Épître de Pierre et l'Épître de Jude soient si éloignées, et qu'on intercale entre elles les épîtres de Jean, alors que Jude ne se comprend bien que si l'on a en tête le contenu de 2 Pierre ? N'est-il vraiment pas possible de regrouper tous les écrits johanniques ? La foi de l'Église serait-elle bouleversée si on abandonnait l'ordre classique au profit d'un ordre plus pédagogique ?

La chronologie que je propose est certainement discutable, et je recevrai volontiers les objections qui pourraient m'être faites. Mais elle est appuyée sur de nombreuses observations : les écrits apostoliques s'inspirent les uns des autres, ce qui permet de fixer leur ordre relatif. Il m'a semblé qu'il ne convenait pas, dans le cadre de ce livre consacré aux évangiles, d'en donner toutes les justifications. Mais cette chronologie, fruit de vingt ans d'enseignement du Nouveau Testament, pourra être utile au lecteur.

Note sur la Deuxième Épître à Timothée

Dans la chronologie de l'édition 1994, j'avais adopté la position de S. de Lestapis, qui situe 2 Timothée à Rome en 61, au début de la captivité dont parle la notice de Luc en Ac 28,30-31. Toutefois, plusieurs indices feraient préférer la captivité de Césarée. C'est la position que défend Robinson, mais en donnant une explication bien peu convaincante de l'objection massive que constitue 2 Tm 1,17 (Onésime serait arrivé à Rome, il y aurait appris que Paul était à Césarée, et il se serait empressé de le rejoindre dans cette ville).

Un ami m'a suggéré à cette époque que dans le texte de 2 Tm 1,17 le mot Rhômè n'est pas nécessairement un nom propre désignant Rome, car il existe un nom commun rhômè, qui signifie « vigueur », « hardiesse ». Le sens du passage serait celui-ci : « Que Dieu manifeste sa miséricorde à la maison d'Onésiphore, car il m'a souvent réconforté ; il n'a pas rougi de mes

chaînes, mais au contraire, rempli de hardiesse, il m'a réclamé avec insistance et m'a obtenu » (2 Tm 1,16-17). Il s'agirait, dans ce cas, d'une intervention risquée d'Onésiphore, uni à Priscille et Aquila (cf. Rm 16,34), pour faire libérer Paul lors de sa captivité d'Éphèse. En 2 Tm 4,19, Paul ne salue pas Onésiphore, mais seulement sa « maison », vraisemblablement parce qu'entre-temps ce chrétien est mort (2 Tm 1,18).

Selon cette hypothèse de traduction, déjà lancée au XIXe siècle, mais peu connue de nos jours, le texte ne s'opposerait pas à ce que 2 Timothée ait été écrite à Césarée plutôt qu'à Rome, donc en l'an 58 ou 59.

EXCURSUS N° 6

La tâche de l'exégète chrétien

Comme tout autre membre de l'Église, l'exégète chrétien est « au service de l'évangélisation » (Jean-Paul II). Il reçoit l'Écriture comme Parole de Dieu, et s'efforce de faciliter aux hommes, croyants et incroyants, l'accès à cette Parole.

L'Écriture est indissolublement parole de Dieu et parole d'hommes. De même que le Christ, Parole de Dieu faite chair, est à la fois vraiment Dieu et vraiment homme, de même les écrits inspirés transmettent le message de Dieu par la médiation de messages réellement humains. Prenons un exemple. Saint Paul écrivait aux Galates : « Mes petits enfants, vous que j'enfante à nouveau, dans la douleur, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous : oh ! je voudrais être auprès de vous en ce moment pour trouver le ton qui convient, car je ne sais comment m'y prendre avec vous » (Ga 4,19-20). Dans ce texte, on voit bien que Paul s'exprime avec toute sa sensibilité d'homme, et dans une pleine conscience de l'infirmité des moyens humains dont il dispose. Mais, ce faisant, il est l'instrument par lequel Dieu nous manifeste sa tendresse et son profond respect pour nous.

Il appartient à l'exégète chrétien de mettre en évidence tous les conditionnements humains dont Dieu a voulu se servir pour transmettre son message. En tant que parole humaine, l'Écriture s'exprime dans un langage humain, et peut être abordée comme n'importe quel autre texte produit par le génie des hommes. Mais, en tant que parole de Dieu, l'Écriture est porteuse d'une vérité absolue, dans la mesure où Dieu nous y fait connaître la voie du salut et de la vie éternelle. Cette vérité est contenue dans la Bible comme dans un tout unifié, les livres écrits à des époques diverses s'éclairant les uns par les autres pour nous montrer l'histoire de l'amour de Dieu pour l'humanité.

En tant que parole humaine, les livres bibliques doivent être examinés avec toutes les ressources de la science. Ils peuvent être éclairés par des découvertes archéologiques, par le recours à des dictionnaires de la langue profane, par la comparaison avec d'autres littératures religieuses, par l'étude de leur structure littéraire, par l'appel à des données psychologiques, etc. Il est particulièrement nécessaire de prêter une grande attention au « genre littéraire » des écrits : par exemple, il existe dans la Bible des contes édifiants (le livre de Jonas en est un), qui doivent être lus et interprétés comme tels ; mais il existe aussi des chroniques proprement historiques, qui sont rédigées selon les méthodes des historiens de l'Antiquité, différentes des nôtres, et qui nous renseignent de manière exacte sur l'histoire d'Israël, à condition, bien sûr, de tenir compte des règles qu'elles utilisent.

Pour découvrir le sens de ce que les écrivains bibliques ont voulu nous dire, il est donc parfaitement légitime d'aborder leurs écrits comme des oeuvres humaines, utilisant le langage des hommes. Mais il faut le faire d'une manière vraiment scientifique, c'est-à-dire en n'adoptant une hypothèse nouvelle que si elle fonctionne parfaitement, si elle concorde avec tous les faits qui doivent être pris en considération. Par exemple : on croit probable que l'épître aux Colossiens n'a pas été écrite par Paul lui-même, mais par un de ses disciples, et qu'on ne peut donc pas utiliser son témoignage dans une étude sur la pensée du vrai Paul (cf. R.E. BROWN, L'Église héritée des apôtres, Cerf, Paris, p. 72) ; il faut alors vérifier que l'usage d'écrire sous un nom d'emprunt était considéré comme légitime par les destinataires de

la lettre, ce qui semble assez contradictoire avec Col 4,18. L'hypothèse ne peut donc être adoptée tant que cette contradiction n'a pas été résolue, ceci d'un simple point de vue rationnel. Il est absolument contraire à l'esprit scientifique de bâtir une construction intellectuelle sur le fondement branlant d'une hypothèse non vérifiée, même si celle-ci est à la mode (cf. Mgr Bruno DE SOLAGES, « L'exégèse contemporaine des évangiles est-elle scientifique ? », dans *Documentation Catholique*, n° 1609 du 21 mai 1972, p. 500).

D'autre part, la tâche de l'exégète ne consiste pas seulement à examiner les Écritures selon leur aspect humain. Il lui appartient de mettre en évidence le message de salut que Dieu nous adresse, la portée du texte étudié pour nous fortifier dans la foi, l'espérance et la charité. Il lui appartient aussi de montrer l'unité du témoignage des Écritures, qui, de manières variées, parlent toutes du Christ (cf. Jn 5,39 ; Lc 24,27 et 44 ; 1 P 1,10-11 ; etc.). Comme je l'ai dit, l'exégète chrétien est au service de l'évangélisation, et il n'a pas terminé sa mission s'il se cantonne dans l'étude, parfois très technique, des conditionnements humains du message biblique.

Tout ceci vient d'être développé, de manière bien plus autorisée, par le Pape Jean-Paul II, dans un discours adressé à la Commission Biblique Pontificale, le 23 avril 1993 (*Documentation Catholique*, n° 2073 du 6 juin 1993, pp. 503-508 ; voir aussi le discours du 7 avril 1989, *Documentation Catholique* n° 1984 du 21 mai 1989, pp. 471-472) .

Conclusion

Si mes déductions sont rigoureuses, la valeur historique des évangiles est très grande. En reconstituant le Matthieu Hébreu et l'évangile de Césarée (Q), on atteint l'expression de la tradition évangélique telle qu'elle était reçue dans l'Église avant 43, quinze ans après le début du ministère public de Jésus. Les évangiles d'Antioche et d'Ephèse, conservés par Matthieu et par Luc, sont garantis par Pierre et par Paul. Les trois évangiles synoptiques sont écrits du vivant des Apôtres, ou, pour Marc, quelques années seulement après la mort de Pierre et de Paul. L'évangile de Jean a été dicté par le Disciple bien-aimé en personne.

L'enracinement juif des matériaux évangéliques est évident, et il est absolument gratuit de faire appel à des légendes grecques pour en expliquer la genèse, ce qui ne veut pas dire que les évangélistes ne se soient pas adaptés à leurs auditoires : le souci d'inculturation des écrits apostoliques n'a pas à être nié.

L'Évangile a d'abord été prêché oralement, et cette prédication orale n'a cessé de s'enrichir tout au long du 1er siècle. Mais les chrétiens ont utilisé très vite le support de l'écrit. Il fallait garantir les Églises contre de faux enseignements, qui s'appuyaient sur de prétendues « manifestations de l'Esprit », sur des « paroles » que la rumeur attribuait fictivement aux Apôtres, ou même sur des « lettres » écrites par des faussaires (cf. 2 Th 2,2). C'est pourquoi les Apôtres faisaient porter leurs écrits par des hommes sûrs, connus des destinataires (Ac 15,24-27), et ils prenaient soin de fournir aux chrétiens des spécimens de leur écriture (2 Th 3,17), écrivant quelques mots de leur propre main à la fin de leurs lettres pour les authentifier (1 Co 16,21-24 ; Gal 6,11 ; Phm 19 ; Col 4,18), selon un usage bien attesté à cette époque dans la littérature profane. Les faussaires étaient menacés des pires châtiments (Ap 22,18-19).

Nous avons donc la possibilité d'atteindre des témoignages extrêmement sûrs concernant l'action de Jésus et les paroles qu'il a prononcées. Mais le travail de l'historien est très délicat, car il lui faut tenir compte de la présentation très schématique de l'itinéraire de Jésus dans les évangiles synoptiques, ainsi que du souci permanent d'actualisation de ses paroles, que la

comparaison des évangiles met en évidence. Cette actualisation n'est pas une perte d'information, c'est un enrichissement théologique, comme le dit explicitement Jésus dans l'évangile de Jean :

« J'ai encore beaucoup à vous dire, mais vous ne pouvez pas le porter à présent. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous introduira dans la vérité toute entière ; car il ne parlera pas de lui-même, mais ce qu'il entendra, il le dira, et il vous dévoilera les choses à venir. Lui me glorifiera, car c'est de mon bien qu'il recevra et il vous le dévoilera » (Jn 16,12-14).

L'action de l'Esprit garantit la fidélité des écrits évangéliques à la pensée profonde de Jésus, qui débordait largement ce que les disciples pouvaient en saisir quand ils cheminaient avec lui sur les routes de Galilée. Lorsque les scribes disaient en eux-mêmes : « Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? » (Mc 2,7), Jésus manifestait la conscience qu'il avait de son origine divine en prouvant, par la guérison du paralytique, qu'il avait toute autorité pour pardonner les péchés ; mais les disciples n'étaient alors capables que de s'émerveiller du miracle, sans percevoir clairement l'identité du Christ, car ils n'avaient pas encore reçu l'Esprit.

*

Les présupposés de l'exégèse moderne sont très différents. Selon l'opinion commune, Marc est l'évangile de base dont dépendent Matthieu et Luc. De ce fait, la recherche historique sur Jésus doit prendre pour première référence le texte de Marc.

Tel est le point de départ de toutes les constructions de BULTMANN, sur l'interprétation des évangiles. Son ouvrage fondamental *Die Geschichte der Synoptischen Tradition* (1921) commence par l'énoncé du dogme de la priorité de Marc : « Lorsque la recherche concernant le problème synoptique fut arrivée à la conclusion que Marc était le plus ancien de nos évangiles et qu'en outre : il était au fondement du plan de Matthieu et de Luc, etc. » (R. BULTMANN, *L'Histoire de la tradition synoptique*, Seuil, Paris, 1973, p. 15). Ce dogme étant erroné, toute la construction s'écroule.

Il n'était pas difficile à Bultmann de montrer, moyennant ce présupposé, que Marc n'est pas purement et simplement le décalque des événements, mais qu'il est le résultat d'une histoire complexe : comme nous l'avons vu, Marc fusionne deux évangiles parallèles, qui sont eux-mêmes des réinterprétations d'un évangile plus ancien, écrit, de surcroît, dans une autre langue. Il est inévitable qu'il y ait chez Marc des anomalies, que Bultmann s'est complu à mettre en évidence. Mais il ne savait pas qu'à partir de Matthieu et de Luc on peut reconstituer deux évangiles antérieurs à l'an 43 : Matthieu hébreu et Q.

Des exégètes de valeur (l'école scandinave, avec notamment H. RIESENFELD, B. GERARDSON, T. BOMAN) lui ont alors fait observer que le monde juif dans lequel vivait Jésus était celui de la tradition orale, avec des maîtres dont les paroles devaient être apprises par cœur par leurs disciples. Ainsi agissait Jésus, ainsi agissaient les Apôtres et à leur suite les didascales de l'Église primitive. A ces remarques, Bultmann a répondu par le mépris en 1971 : « Cette construction me paraît intenable... dans le domaine folklorique, c'est la collectivité seule qui est créatrice... tout cela n'est pas à prendre au sérieux » (ouvrage cité, pp. 463-465).

Les positions de Bultmann sont défendues aujourd'hui jusqu'à la caricature par le jeune exégète François VOUGA. Analysant par exemple l'épisode de l'homme riche (Mc 10,17-31), il n'attribue de valeur historique qu'à la troisième partie du récit (Mc 10,28-31) : il reste vraisemblable que Pierre et ses compagnons, proches du mouvement zélote (sic), aient quitté pour leur militance leurs familles et leurs champs. Mais la première partie (Mc 10,17-27) n'a aucun enracinement palestinien, car, dit l'auteur, en Palestine on ne s'intéressait ni à la vie éternelle ni au Décalogue, mais seulement aux lois de pureté du Lévitique : ce début de l'épisode a été inventé en terre syrienne, et, qui plus est, en ville et non à la campagne, car pour vendre ses biens et les donner aux pauvres il faut être bourgeois et avoir un notaire sous la main. Quant à la partie intermédiaire (Mc 10,23-27), qui oblige à des ruptures vraiment trop radicales, elle est l'invention de mouvements charismatiques largement déconnectés du réel

(À l'aube du christianisme, une surprenante diversité, Éditions du Moulin, Aubonne, 1986, pp. 21-28). Ce genre de dissections donne une apparence de scientificité qui séduit beaucoup les snobs, amateurs des dernières nouveautés (cf. Ac 17,21).

*

Il faut nous interroger sur les raisons qui conduisent des gens intelligents à s'acharner ainsi contre la valeur documentaire des évangiles. Comme l'a fort bien remarqué M. Claude Tresmontant, cela est dû à la permanence de l'influence de KANT. Pour Emmanuel Kant, nous ne pouvons jamais atteindre la réalité elle-même, mais seulement des représentations de notre esprit. On sait quelles conséquences il en tirait dans le domaine métaphysique : nous ne pouvons avoir, à partir du monde créé, aucune certitude rationnelle de l'existence d'un Créateur. Nous ne pouvons que la postuler, pour des raisons morales. Comme il le disait lui-même : « J'ai dû supprimer le savoir pour lui substituer la croyance ». L'acte de foi est totalement irrationnel, et cela le rend d'autant plus méritoire : décider de vivre sous le regard de Dieu, alors qu'on ne sait pas même s'il existe, c'est un acte héroïque, un aventureux pari.

Tel est le présupposé théologique de Bultmann et de ses disciples : la foi ne doit avoir aucun appui rationnel. Donc, dans le domaine exégétique, il ne faut surtout pas que les évangiles nous permettent de rejoindre d'une manière argumentée le Jésus de l'histoire. Nous ne serions plus justifiés par la foi seule, mais par une foi qui fait intervenir la raison.

Pour ma part, je veux rester fidèle à la fois à ma raison et à l'enseignement des Écritures. Ma raison me dit que l'intelligence dont je suis le fruit n'est pas celle de mes parents ni celle d'une matière inconsciente d'elle-même. Ma foi en Dieu, qui est un appel à vivre librement sous son regard est donc conforme à ma raison, même si elle la dépasse. L'Écriture me dit également que « Dieu se laisse voir à l'intelligence à travers ses oeuvres » (Rm 1,20 ; cf. Sag 13,1-9) et que « par la foi nous comprenons que les mondes ont été formés par une parole de Dieu » (Hb 11,3). Elle le savait bien, cette humble femme juive, qui vit périr en un seul jour ses sept fils, et qui les exhortait à affronter la mort avec foi et courage, parce qu'elle savait que la vie leur avait été donnée par Dieu et non par elle-même (2 Mac 7,22-23), ce qui l'a conduite à énoncer pour la première fois dans l'histoire de l'humanité l'affirmation métaphysique la plus fondamentale : « Dieu a tout fait de rien » (2 Mac 7,28). Je suis donc très à l'aise, à l'inverse de beaucoup de mes contemporains, avec l'enseignement de l'Église catholique qui affirme que « le Dieu unique et vrai, notre Créateur et Seigneur, peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison, à partir des réalités créées » (Vatican I, repris par Vatican II, La Révélation divine, n° 6).

En ce qui concerne la connaissance du Christ par les Écritures, saint Luc est formel : « Je me suis informé exactement de tout depuis les origines, afin que tu te rendes bien compte de la solidité des enseignements que tu as reçus » (Lc 1,34). Saint Pierre nous invite à ne pas nous attacher à des « affabulations ingénieuses », mais à son « témoignage oculaire » (2 P 1,16). Saint Jean ne veut rien enseigner d'autre que ce qu'il a « vu et entendu, palpé de ses mains » (1 Jn 1,13). Je dois donc appliquer mon intelligence à rechercher la personne du Christ à travers les récits divers que m'ont transmis les témoins oculaires.

Il serait ridicule de méconnaître l'apport de Bultmann dans le domaine de l'exégèse des évangiles. Il serait calomnieux de prétendre que la plupart des exégètes contemporains sont pétris de la pensée théologique de Bultmann et s'en font des défenseurs. Mais le défi scientifique qu'il a lancé, à l'aide d'une érudition hors pair, nous a tous impressionnés, et nous n'avons pas voulu y répondre par des arguments d'autorité. Malheureusement, l'adoption irréfléchie de l'hypothèse de la priorité de Marc, vite transformée en pseudo-dogme critique, n'a pas permis de lui donner des réponses adéquates.

C'est pourquoi j'ai la témérité de considérer mon premier livre sur la formation des évangiles, ainsi que l'ouvrage non conformiste que j'achève maintenant, comme des contributions importantes à la réconciliation entre l'exégèse scientifique et la foi.

SÉLECTION BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire d'une controverse en France

- L. VAGANAY, *Le problème synoptique*, Desclée, Paris, 1954.
- R. DEVREESSE, *Les Évangiles et l'Évangile*, Fleurus, Paris, 1963.
- X. LEON-DUFOUR, *Les évangiles et l'histoire de Jésus*, Seuil, Paris, 1963.
- C.H. DODD, *Le fondateur du christianisme* Seuil, Paris, 1972.
- J.-C. BARREAU, *L'aujourd'hui des évangiles*, Seuil, Paris, 1970.
- C. TRESMONTANT, *L'enseignement de Jeshoua de Nazareth*, Seuil, Paris, 1970.
- J. GUILLET, *Jésus devant sa vie et sa mort*, Aubier, Paris, 1971.
- P. BENOIT et M.-E. BOISMARD, *Synopse des quatre évangiles*, tome 11, Commentaire (par M.-E. Boismard, avec la collaboration de A. Lamouille et P Sandevor), Cerf, Paris, 1972.
- B. de SOLAGES, *Critique des évangiles et méthode historique. L'exégèse des synoptiques selon R. Bultmann*, Privat, Toulouse, 1972.
- R. BULTMANN, *L'histoire de la tradition synoptique*, Seuil, 1973 (première édition allemande, 1921, mise à jour en 1971).
- B. de SOLAGES, *Comment sont nés les évangiles*, Privat, Toulouse, 1973.
- C.H. DODD, *Évangile et Histoire*, Cerf, Paris, 1974 (original anglais, 1938).
- J.A.T. ROBINSON, *Re-dater le Nouveau Testament*, Lethielleux, Paris, 1987 (original anglais, 1976).
- C. PERROT, *Jésus et l'histoire*, Desclée, Paris, 1979.
- M.-E. BOISMARD et A. LAMOUILLE, *La vie des évangiles*, Cerf, Paris, 1980.
- C. TRESMONTANT, *Le Christ hébreu. La langue et l'âge des Évangiles*, O.E.I.L., Paris, 1983.
- P. GRELOT, *Les Évangiles: origine, date, historicité*, Cerf, Paris, 1983.
- J. CARMIGNAC, *La naissance des Évangiles synoptiques*, O.E.I.L., Paris, 1984.
- P. ROLLAND, *Les premiers évangiles. Un nouveau regard sur le problème synoptique*, Cerf, Paris, 1984.
- A. ORY, *Retrouver l'historicité des évangiles*, O.E.I.L., Paris, 1984.
- P. GRELOT, *Évangiles et tradition apostolique. Réflexions sur un certain «Christ hébreu »*, Cerf, Paris, 1984.
- P. GRELOT, *L'origine des Évangiles. Controverse avec J. Carmignac*, Cerf, Paris, 1986.
- J. MOUSON, *Initiation à la lecture critique des Évangiles*, C.U.N.I.C., Charleroi, 1990.
- C.-B. AMPIIOUX, *La Parole qui devint Évangile*, Seuil, Paris, 1993.

L'origine et la date des évangiles

Les quatre évangiles sont-ils les tout premiers récits de la vie du Christ ? Quels en sont les auteurs ? De quand datent-ils ?

La question des sources des évangiles et de leur datation a des incidences sur notre foi. Elle passionne un nombre chaque jour plus grand de chrétiens et cet ouvrage a l'avantage de la traiter d'une façon accessible.

A l'heure où l'homme moderne cherche des repères, il était temps de lui offrir un ouvrage pédagogique qui l'initie de manière sereine au débat scientifique sur l'historicité et l'authenticité des évangiles.

Pour Philippe Rolland, les évangiles sont fiables, car ils ne sont pas des constructions symboliques élaborées vers 80 par des communautés anonymes, mais la mise par écrit des récits transmis par les témoins oculaires. La foi au Christ apparaît comme une prise de conscience de la portée décisive des paroles et des gestes du Jésus de l'histoire. L'auteur montre la cohérence admirable entre l'histoire des origines chrétiennes racontée dans les Actes des Apôtres et les résultats de l'analyse des relations généalogiques qu'entretiennent entre eux Matthieu, Marc et Luc.

Visant à former un large public, il démontre chapitre après chapitre que les apôtres Matthieu, Pierre et Paul sont les principaux garants des trois premiers évangiles (trois excursus plus techniques satisferont surtout les spécialistes). Quant à Jean, il doit sans conteste être identifié au disciple bien-aimé qui a reposé sur la poitrine de Jésus.

Reconnu internationalement comme un spécialiste des relations généalogiques entre les évangiles, Philippe ROLLAND a donné un cours sur ce sujet en 1983 à l'École Biblique de Jérusalem. Deux de ses ouvrages : Les premiers évangiles (Cerf, 1984), Les Ambassadeurs du Christ (Cerf, 1991) sont une contribution importante à la connaissance des origines chrétiennes.

ISBN 2 85049 588 3



9 782850 495885

110 F



Chêne - Érudition